This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

ZB 1850

MISCELLANÉES

BIBLIOGRAPHIQUES

MISCELLANÉES
BIBLIOGRAPHIQUES

PUBLIÉS PAR

ÉDOUARD ROUVEYRE & OCTAVE UZANNE

AVEC LA COLLABORATION

de MM. Louis de Backer, Prosper Blanchemain
Gustave Brunet, Champfleury
L. Derôme, Fernand Drujon
René Kerviler, Léon de Labessade, Paul Lacroix
Jules Le Petit, Charles de Lovenjoul, Louis Mohr
Gustave Mouravit, Alexandre Piedagnel
Louis Vian, le Bibliophile Job.

✱

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE
ÉDOUARD ROUVEYRE
1, Rue des Saints-Pères, 1

1878

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
- 9 JUL 1962
OF OXFORD
LIBRARY

AUX BIBLIOPHILES

Le but de ces *Miscellanées bibliographiques*, modeste dans son principe, peut, par la suite, devenir plus manifeste, plus vaste, plus étendu et atteindre à l'autorité, à l'*Utile dulci* d'une petite Encyclopédie Bibliographique, telle que l'avait conçue et longuement rêvée le doctissime et regretté Quérard. — Sous ce titre, nous entendons grouper, à bon escient, tous les documents rares ou curieux qui se trouvent épars de ci de là, et dont la recherche fatigue quelquefois l'esprit patient des bibliophiles; nous choisirons avec soin les questions qui se trouvent le mieux en rapport à la Technologie du Livre, à la Bibliognosie et aussi à la Bibliatrique. Sans nous écarter du domaine Bibliographique, nous espérons traiter *ex professo*, pour ainsi dire, *De omni re scibili et quibusdam aliis*. Nous serons en tous points net et concis et réduirons à l'art difficile de faire court, des sujets trop souvent noyés dans la diffusion et la prolixité d'un excès de savoir.

Cette publication paraissant régulièrement chaque mois, en manière de livraison, formera annuellement un intéressant volume d'*Analectes* utiles à consulter. Une table analytique des matières et des noms d'auteurs permettra aux chercheurs et aux érudits

de puiser, dans ce véritable nid à documents précieux, avec autant de profit que dans un dictionnaire d'*ana* bibliographiques.

Nous ne limiterons pas notre but au plaisir d'intéresser, d'indiquer les *rarœ aves* de la Bibliophilie et de glaner dans le glorieux passé de la Bibliognostique; nous accorderons une place à l'art moderne du Livre, aux Bibliophiles *militants* de Paris, de la province et de l'étranger.

Nous comprenons qu' « en Bibliographie surtout il se faut entr'aider », et nous conserverons dans chaque livraison une ou plusieurs pages destinées aux *questions* et *réponses* posées et résolues par nos lecteurs.

Cette manière de *Queries*, rendant service aux uns, instruira les autres; ce sera là une sorte de petit *intermédiaire* intéressant pour tous.

Trouvailles, curiosités, renseignements bibliologiques quelconques, origines ou orthographes de certains mots, éditions douteuses, interrogations de toute nature seront insérées.

En tout et pour tout ce qui sera du *ressort du Livre*, nous accueillerons les communications qui nous seront faites, nous estimant heureux d'avoir ouvert à nos confrères une libre arène dans laquelle chacun, à tour de rôle, luttera de savoir, de complaisance ou d'érudition.

Et, maintenant, puisse notre entreprise justifier notre devise de présupposition : *Vires acquirit eundo.*

LA VÉRITABLE ÉDITION ORIGINALE

DES

CARACTÈRES DE THÉOPHRASTE

(PAR LA BRUYÈRE)

ET CELLE DES

RÉFLEXIONS OU SENTENCES ET MAXIMES MORALES

(PAR LE DUC DE LAROCHEFOUCAULD)

N a toujours regardé comme édition originale des *Caractères de La Bruyère*, un volume de format in-12, bien imprimé, en lettres d'une grosseur respectable, et que l'on décrit ainsi :

Les Caractères de Théophraste traduits du grec, avec les caractères ou les mœurs de ce siècle. A Paris, chez Estienne Michallet, 1688, in-12 de 30 feuillets préliminaires non paginés, texte commençant à la page 53 et se terminant à la page 360, plus 1 feuillet pour le *Privilége* daté du 8 octobre 1687, et 1 feuillet d'*errata* terminant le volume.

Ce livre, rare et très-recherché, atteint, dans les ventes publiques et chez les libraires, des prix énormes. Dans ces derniers temps, plusieurs exemplaires ont été payés de 700 à 1,000 francs; et jamais personne n'avait eu l'idée d'établir aucune différence entre tous ceux qui sont passés en vente.

Il y a quelque temps, je découvris un exemplaire de l'ou-

vrage en question, semblable pour le titre, l'impression et le nombre de pages à tous ceux connus jusqu'ici, mais présentant de nombreuses variantes dans le texte.

Après avoir étudié les différences qui existaient entre ce livre et ceux que j'avais sous la main, je me suis aperçu que tous les exemplaires ordinaires contiennent un certain nombre de feuillets *cartonnés*, c'est-à-dire des feuillets qui furent remplacés après l'impression par d'autres sur lesquels on avait fait des corrections. Ces feuillets, sans doute incorrects au gré de l'auteur, furent coupés certainement dès l'origine, et on ne laissa que des onglets, sur lesquels furent collés les feuillets corrigés. On voit parfaitement ces onglets dans les exemplaires reliés en vieux veau.

J'ai compté jusqu'à dix-huit *cartons*, dont je vais indiquer ici la place, afin que mes lecteurs puissent bien connaître ce livre précieux :

Feuillet signé	Cji dans le *Discours sur Théophraste.*	
	(Cvij)	pages 61-62
	E	— 97-98
	Gvj	— 155-156
	(Gxi)	— 165-166, coté par erreur 265-166
	Hv	— 177-178
	(Hx)	— 187-188
	(Hxij)	— 191-192
	Kiij	— 221-222
	Lvj	— 251-252
	(Lix)	— 257-258
	(Lxij)	— 263-264, coté par erreur 263-164
	Mv	— 273-274, coté par erreur 173-274
	(Nxij)	— 311-312

(Oiij) — 317-318
(Oxj) — 333-334
(Pix) — 353-354
Q, après la page 360 (*Privilége*, avant l'*erratum*).

L'exemplaire curieux, non cartonné, ne contient aucun de ces changements. C'est peut-être le seul ou bien un des rares exemplaires qui ont échappé aux corrections. Il appartient aujourd'hui à M. de V***, et nous félicitons cet amateur distingué d'en avoir fait l'acquisition, même à un prix considérable.

Il faut bien dire cependant que le haut intérêt qui s'attache dès à présent à ce livre n'influe en rien sur la valeur littéraire ou bibliographique des exemplaires *cartonnés;* en réalité, ceux-ci renferment le seul texte admis par La Bruyère, car le soin avec lequel les mêmes feuillets ont été remplacés dans tous les exemplaires prouve que cette opération a été faite d'après ses ordres, pour modifier quelques phrases et souvent quelques mots tout au plus. Le livre non cartonné que je viens de citer est donc une curiosité bibliographique, et à ce titre n'en a pas moins une grande valeur.

Une particularité analogue se rencontre dans quelques exemplaires de l'édition originale des *Maximes de La Rochefoucauld*.

Voici la description de l'édition princeps :

Réflexions ou sentences et maximes morales. A Paris, chez Claude Barbin, 1665. In-12 de 5 feuillets préliminaires, y compris le frontispice gravé par Steph. Picart, — 19 feuillets non chiffrés pour le *Discours* sur les Réflexions, — 150 pages,

— plus 5 feuillets pour la Table des matières et le Privilége. L'*Achevé d'imprimer* est daté du 27 octobre 1664.

La dernière maxime est numérotée CCC XVI (316) et se termine en haut de la page 143.

Mais on a découvert, il y a quelques mois, des exemplaires de cette même édition dont les derniers feuillets prouveraient qu'il a été fait d'abord un tirage à très-petit nombre, et que l'auteur a ensuite arrêté l'impression pour y ajouter quatre maximes; car, dans le tirage en question, la dernière réflexion est numérotée CCC XII (312) et finit à la page 141. Le nombre total des pages est de 148, avec les mêmes feuillets non chiffrés indiqués plus haut pour e commencement et la fin.

La dernière pensée sur la mort, qui est sans numéro dans l'un et dans l'autre tirage, paraît avoir été réimprimée dans le dernier, ou au moins corrigée, car on remarque sept ou huit mots orthographiés différemment.

Quelques amateurs ont réuni dans le même volume ces deux tirages des dernières pages, et les exemplaires ainsi formés ont une grande valeur. On peut bien les estimer de 1,000 à 1,200 francs.

Je souhaite à mes lecteurs de rencontrer à bon marché ces livres précieux, et beaucoup d'autres encore, ne fût-ce, par exemple, que la première édition jusqu'ici inconnue du *Gargantua* de Rabelais, ou la 4e édition des *Essais* de Montaigne.

ASMODÉE.

BIBLIOGRAPHIE TECHNIQUE

ANAGRAMME — PSEUDONYME — ALLONYME — HÉTÉRONYME
CRYPTONYME — ANONYME

ANAGRAMME

Une *anagramme* (de ἀνα, *en arrière*, et γράμμα, *lettre*, c'est-à-dire *lettre transposée ou prise à rebours*) est une transposition des lettres d'un nom avec un arrangement ou combinaison de ces mêmes lettres, d'où il résulte un sens avantageux ou désavantageux à la personne à qui appartient ce nom. Ainsi l'anagramme de *logica* est *caligo;* celle de *Galenus* est *Angelus;* celle de *Versailles* est *Ville Seras;* celle de *frère Jacques Clément*, assassin de Henry III, présente : *C'est l'enfer qui m'a créé*, etc. Il est permis de changer une lettre, pourvu que l'anagramme soit heureuse; car, au fond, *c'est un pauvre métier.*

PSEUDONYME

(ALLONYME — HÉTÉRONYME — CRYPTONYME)

Le mot *pseudonyme* s'applique soit aux auteurs qui ont publié des ouvrages sous un faux nom, soit aux ouvrages même qui ont paru sous un nom supposé. On qualifie quelquefois les *pseudonymes*, d'*allonymes*, ou d'*hété-*

ronymes, ou même de *cryptonymes*. Toutes ces dénominations reviennent à peu près au même; cependant il existe entre elles une légère différence. On donne le nom d'*allonymes* à ceux qui, en publiant un ouvrage, se cachent sous le nom véritable de quelque auteur de réputation, et cherchent à leur attribuer des ouvrages qu'ils n'ont pas faits. La dénomination de *cryptonymes* appartient aux auteurs qui déguisent leur nom, mais plus particulièrement à ceux qui le déguisent en transposant seulement les lettres, de manière à former un autre nom, qui est l'anagramme du véritable. Pour *hétéronyme*, il suffit de donner ici son étymologie : il vient de deux mots grecs qui signifient : *autre* et *nom*, c'est-à-dire *nom différent de celui que l'on porte*. En général, le nom de *pseudonyme* convient à ceux qui mettent à leurs ouvrages un nom factice et inventé à plaisir.

ANONYME

N appelle ouvrage *anonyme* celui sur le frontispice duquel l'auteur n'est pas nommé, quelquefois le nom de l'auteur se trouve soit au bas d'une épître dédicatoire, soit dans une préface, soit dans l'approbation du censeur, soit dans le corps du privilége accordé pour l'impression, soit à la suite du même privilége. On pourrait donc distinguer différentes espèces d'ouvrages anonymes; mais l'usage est de les ramener toutes à une seule et de s'en rapporter au titre pour la déterminer.

PETITE BIBLIOLOGIE INSTRUCTIVE

DE LA STÉRÉOTYPIE

Le procédé qu'on nomme *Stéréotypie* est en partie de l'invention de M. Firmin Didot, et l'on connaît les nombreux spécimens donnés par lui, dans une petite collection à bon marché qui fit fureur lors de son apparition. La *Stéréotypie* a pour principe de convertir en un bloc de fonte, de *solidifier* des pages composées en caractères mobiles, — son objet est l'économie des frais de composition pour les ouvrages dont le tirage peut se faire à l'infini.

Les premiers stéréotypes ont été les pages mêmes qui servaient à la composition primitive, on les entourait de lingots de plomb soudés aux quatre angles, puis sont venus divers procédés perfectionnés.

Le procédé de M. Didot consistait en ceci : après avoir composé une page en caractères plus bas que ne le sont les caractères ordinaires et fondus avec un alliage particulier, plus dur que les autres, on la renfermait dans un mandrin, puis, à l'aide d'un balancier, on l'enfonçait dans une plaque de plomb de même dimension, fondue et dressée avec soin. Cette opération donnait pour premier produit une matrice où la lettre est en creux ; — cette ma-

trice, placée dans un mandrin et abattue au moyen d'un mouton sur de la matière en fusion, procurait un cliché saillant que l'on retirait avant que la matière ne se fût refroidie ; — on le dressait alors en dessous, on l'ébarbait, on le taillait en biseau, les parties qui figurent les cadrats étaient creusées et l'on pouvait tirer à dix, quinze ou vingt mille exemplaires sans qu'il y parût. Plusieurs autres procédés se sont produits depuis ; mais le clichage, depuis une vingtaine d'années, a fait de si rapides progrès que nous signalons seulement les procédés employés aujourd'hui.

Lorsqu'une feuille de composition est terminée et que l'éditeur désire conserver des formes pour un tirage réitéré, il fait porter la composition au clicheur qui prend l'empreinte au plâtre ou au papier pour obtenir en creux la reproduction exacte de la matière composée.

La galvanoplastie est employée pour la reproduction, en cuivre, de la composition et spécialement de la gravure.

Les ressources de la *Stéréotypie* sont immenses. Il n'en est pas moins vrai qu'un éditeur, soucieux de bien faire, refusera le concours de cette industrie moderne, dont tous les avantages se trouvent compensés et au delà par la pensée d'avoir fait un beau livre, tiré à petit nombre, pour les délicats, qui, avec juste raison, n'aiment pas voir ce qu'ils possèdent vulgarisé au détriment de l'art et de la rareté.

Louis de Villotte.

BIBLIOPHILIANA

Un livre doit être placé dans une bibliothèque de manière à n'être jamais cherché, mais tout simplement pris. X.

Les petits écrits sont comme les champignons ou comme des insectes qui naissent et meurent presque en même temps.

CHEVALIER TEMPLE.

En matière de livres, le droit d'aînesse ne porte pas de prérogatives : les cadets sont toujours les mieux partagés.

LE PÈRE BOUHOURS.

Un livre qu'on soutient est un livre qui tombe.

Ceux qui mangent le plus ne sont pas les plus gras; ceux qui lisent le plus ne sont pas les plus sçavans, ils succombent sous la multitude des idées et ressemblent à nos anciens Gaulois qui, pour être pesemment armez, devenoient inutiles au combat.

MONTAIGNE.

Il n'y a rien que l'on rende moins fidèlement que les livres. L'on s'en met en possession par la même raison que l'on dérobe volontiers la science des hommes, desquels on ne voudroit pas dérober l'argent.

P.

INTERMÉDIAIRE BIBLIOPHILIQUE

DEMANDES

N° 1. BOUFFLERS. — Connaît-on la date, le lieu, le format de la première édition du charmant *conte* de Boufflers : *Aline, reine de Golconde?* Connaît-on également quelques particularités intéressantes sur le galant chevalier auteur de ce roman? L. D. V.

N° 2. ALFRED DE MUSSET. — Nous prions les *Intermédiaristes* des *Miscellanées Bibliographiques* de nous adresser tous les renseignements et documents qu'ils pourraient se procurer sur les *Œuvres d'Alfred de Musset*, éditions françaises, contrefaçons belges ou traductions faites à l'étranger, pièces inédites ou publiées dans des recueils peu connus. En un mot tout ce qui pourrait apporter un peu de lumière à une *Bibliographie de notre grand poëte*, en cours d'exécution. O. U.

N° 3. SYLVAIN MARÉCHAL. — Un bibliophile érudit achève en ce moment une étude sur *la Vie et les Œuvres* de Sylvain Maréchal. Il a recueilli, pour mener ce travail à bonne fin, de nombreux matériaux : lettres, manuscrits inédits, brochures rarissimes. — Avant de mettre la dernière main à son livre, il fait appel aux amateurs qui posséderaient dans leurs cartons des documents sur cet auteur : autographes ou autres pièces le concernant. Il leur serait très-obligé s'ils voulaient bien lui permettre d'en prendre communication. E. R.

Les réponses aux questions ici posées doivent être précédées du numéro d'ordre de la *demande*.

LIVRES FRANÇAIS PERDUS

Le livre de l'Amy fidèle, 1568.
L'excellence des chansons musicales, 1587.
Chansons à six voix, Venise, s. d.
Chansons Lyriques, Toulouse, s. d.
Œuvres poëtiques de Catherine de Fradonnet, 1579.
Les Divinailles, 1578.
Chant antérotique sur une version d'amour, 1578.

On ne retrouve plus, ni dans les grandes bibliothèques publiques, ni sur les catalogues des collections particulières les plus importantes, des ouvrages signalés par d'anciens bibliographes et dont l'existence paraît bien attestée. Il y a là, pour les chercheurs devenus nombreux, pour les libraires instruits, pour les bibliophiles épris de raretés précieuses, pour quiconque aime les livres, un champ d'explorations du plus vif intérêt.

Nous avons dressé une longue liste de ces ouvrages qui ont disparu, tout comme la *Description du sauvage et solitaire pays de Médoc*, d'Étienne de la Boëtie, ou le *Très-*

éloquent Pandarnassus, fils du vaillant Galimassus (facétie rabelaisienne, mentionnée par Du Verdier); nous nous bornerons, pour le moment du moins, à transcrire les titres des ouvrages divers que nous fournit le catalogue rédigé avec soin des foires de Francfort (*Bibliotheca exotica*, Pierre Kopf, 1610, 4°); nous ne trouvons dans le *Manuel du Libraire* aucune indication à l'égard de ces volumes; ils ont échappé aux regards si perçants de M. J.-Ch. Brunet, et rien n'atteste mieux leur disparution.

« Le livre de l'Amy fidele avec plusieurs discours amoureux en vers et en prose, par un gentilhomme picard, *Paris, Jean de l'Astre*, 1568, in-16.

« ARCADET (Jacques), l'excellence des chansons musicales, *Lyon*, 1572, 4°; *Lyon, Jean de Tournes*, 1587, 4°.

« BUUS (Jacques de), chansons à six voix, *Venise*.

« FORNEIR (Jean), chansons lyriques, *Toulouse, Guyon Boudeville*, in-16 (le *Manuel* indique cet ouvrage d'après Du Verdier, qui dit que ces chansons sont au nombre de 19).

« FRADONNET (Catherine de), œuvres poétiques, *Paris, Abel L'Angelier*, 1579, 4°.

« NOUVELLET (Cl.), les Divinailles, *Lyon, Jean de Tournes*, 1578, 4°.

« SEVESTRE (Jean), chant antérotique sur une version d'Amour et de Prudence, *Lyon, Benoît Rigaud*, 1578. »

G. BRUNET.

PETITE BIBLIOLOGIE INSTRUCTIVE

DU PAPIER

Sans prétendre traiter cette question *ab ovo*, sans parler des matières premières des manuscrits; du Papyrus d'Egypte, du *Liber*, des feuilles de palmier, des peaux d'animaux préparées pour les Pentateuques hébreux; nous ne laisserons pas cependant de jeter un léger coup d'œil sur l'origine et la fabrication du papier.

C'est en Chine que nous trouvons les premiers vestiges de papier de soie ou de coton; longtemps employé par les Arabes, le papier de coton broyé et réduit en bouillie, autrement dit *Papier bombycien*, ne s'introduisit en Europe que vers le commencement du dixième siècle; sa pâte grossière sans grains ni vergeure, sa mauvaise qualité qui donnait prise à l'humidité et aux atteintes des insectes le fit interdire pour l'inscription des actes publics. — Une ordonnance rendue en 1221 par l'Empereur Frédéric II annulait tous les actes écrits sur ce papier et fixait un délai de deux ans pour leur transmission sur parchemin.

Le papier de lin ou de chiffes fut découvert en Allemagne

selon Scaliger; Scip. Maffeï en donne l'invention aux Italiens, tandis que d'autres versions en attribuent l'honneur à des Grecs refugiés à Bâle vers 1170, ou à un Padouan nommé Pax en 1301. On peut dire néanmoins en toute certitude que le papier de chiffons existait en Europe dès le quatorzième siècle. — Sous le règne des Valois, de grandes papeteries s'établirent en France, à Troyes et à Essonne, et, dans les premiers livres imprimés par Fust on peut voir encore dans la pâte des papiers de chiffons différentes marques filigranés, telles qu'une tête de bœuf, une croix, une hache, une rose, un griffon, une étoile, un serpent, une couronne, qui servaient à distinguer l'origine des fabriques.

En 1786, Léorier de l'Isle, manufacturier à Bruges, fit divers échantillons de papier fabriqué avec de la guimauve, de la mousse, du sureau, des orties, des roseaux et du chiendent; les *Œuvres de M. de Villette*, imprimées à cette époque, ont été tirées sur du papier fait d'écorce de tilleul, mais hâtons-nous de dire que toutes ces expériences ne réussirent qu'à moitié; le marquis de Salisbury trouva le moyen de faire du papier avec de la paille, d'autres en fabriquèrent avec du tan, même avec de la fécule de pommes de terre; ce sont là des curiosités à citer, mais rien de plus.

La première machine à fabriquer du papier d'une longueur indéfinie fut inventée en 1799 par Denis Robert d'Essonne; et, en 1813, M. Leistenschneider imagina une autre machine travaillant seule et qui arrivait à fournir une très-grande quantité de feuilles sans le secours d'aucun ouvrier.

C'est vers le milieu du dix-huitième siècle que les Anglais composèrent le Papier dit *Velin*, qui, par sa force, son poli, sa blancheur, la finesse de son tissu, sans linéaments et sans

vergeures ni pontuseaux, acquit vivement une très-grande vogue. M. Didot l'aîné se mit avec activité à en étudier la fabrication, et, grâce à l'intelligence et aux bons soins de M. Johannot d'Annonay, il parvint à le faire exécuter en France : le *Virgile de Baskerville* publié en 1757 est le premier ouvrage pour lequel le papier vélin ait été employé.

En dépit de ces heureuses tentatives, le papier de coton est le plus usité aujourd'hui dans la majeure partie des éditions modernes. Ce papier, qui n'a rien de solide, de durable, ni de riche, ce vilain papier spongieux et sans consistance, fabriqué à la mécanique, sert à l'impression des romans, des volumes d'histoire et de philosophie. Dans cent ans, il ne restera de tout cela qu'une affreuse bouillie dont les épiciers ne voudront pas.

Les papiers dits de Hollande, au contraire, les papiers de Rives, d'Arches, de Saint-Omer, les papiers anglais de la marque Whatman ou Turkey Mill offrent des garanties de durée indiscutables. Ils ont la résistance et la sonorité, l'aspect harmonieux, la netteté, la finesse, la régularité du tissu.

Les papiers de chanvre ou de lin se fabriquent quelquefois à la main, c'est ce qu'on nomme : papiers à la forme; pour les papiers à la mécanique, une modification importante y a été apportée; des cylindres qui tranchent et hachent le fil ont remplacé les pilons qui le broyaient. On fait plus vite, mais fait-on mieux?

Les principales qualités d'un papier sont celles qui constituent l'égalité de ses feuilles, sa régularité d'épaisseur et de nuances; un éditeur doit soigneusement surveiller ces détails; lorsqu'un papier n'est pas d'équerre, les marges sont inégales et les *Blancs* ne sont pas de même dimension, lorsque l'épaisseur des feuilles diffère, l'impression est moins

nette et tour à tour grise ou noire; les nuances disparates, enfin, occasionnent cette variété de tons qui détruisent l'harmonie d'un volume.

Les papiers se débitent par rames ou par mains; la rame se compose de cinq cents *feuilles,* la main de vingt-cinq. Les divers formats les plus usités sont les suivants, selon la progression de leurs dimensions : le *Tellière,* le *Petit Pot,* le *Pot,* le *Double-Pot,* la *Couronne,* l'*Ecu,* le *Raisin,* le *Grand-raisin,* le *Jésus,* le *Grand-Soleil,* le *Grand-aigle,* le *Grand-monde.*

Nous ne détaillerons pas les avantages de chacun de ces formats, nous nous sommes bornés à réunir ces quelques notes; peut-être un jour reprendrons-nous la question pour traiter du *Hollande,* du *Chine,* du *Whatman* et autres papiers de choix.

JEHAN GUET.

SIGNES DISTINCTIFS

DES ÉDITIONS ORIGINALES

DE

MONTESQUIEU

Les bibliophiles viennent de faire une nouvelle conquête. On connaît maintenant les signes qui distinguent les éditions originales de Montesquieu.

M. Louis Vian, dans une *Histoire de Montesquieu* publiée chez Didier, donne les renseignements les plus précis dont voici l'abrégé.

Les *Lettres Persanes* ont paru pour la première fois à Cologne, P. Marteau, 2 vol. in-12 écu, 1^er^ vol. 311 p., 2^e^, 347.

Le titre rouge et noir du 1^er^ vol. porte un monogramme; celui du 2^e^, qui est aussi rouge et noir, porte deux enfants se tenant par la main.

Le 1^er^ vol. contient des cartons pages 11 et 12, 103 et 104, 217 et 218, 223 et 224. Le 2^e^ vol. en contient pages 85 et 86.

Le Temple de Gnide n'offre pas de difficulté. C'est un in-12, titre noir, Paris, Simart, 1725, 82 pages. Approbation et privilége, 2 pages non numérotées.

Considérations || *sur les causes* || *de la grandeur* || *des Romains* || *et de leur* || *décadence.* ||

L'édition originale est un in-12, titre rouge et noir, 277 pages, Amsterdam, Desbordes, 1734.

Cartons, pages 17 et 18, 121 et 122, 199 et 200. Un *errata* de 2 pages non numérotées.

De *l'Esprit* || *des lois* || ou du Rapport que les lois doivent avoir avec la Cons || titution de chaque gouvernement, les mœurs || ,le climat, la religion, le commerce, etc.; à quoi l'auteur a ajouté || des recherches sur les lois romaines touchant les || successions, sur les lois françaises et sur les lois féodales.

2 vol. in-4°, Genève, Baillot et fils, s. d.

Cartons dans le 1er vol., p. 23 et 24, 29 et 30, 37 et 38, 45 et 46, 47 et 48, 85 et 86, 87 et 88, 185 et 186, 227 et 228, 261 et 262; dans le 2e vol., p. 267 et 268, 273 et 274, 425 et 426, 427 et 428.

1er vol. 4 pages non numérotées, XXIV, 522. 1 page : fautes à corriger.

2e vol. 564 pages et 1 page : fautes à corriger.

Trois exemplaires contiennent, outre les cartons, le texte primitif de Montesquieu. L'un est dans la bibliothèque de l'Arsenal, l'autre dans la précieuse collection de livres de M. Lesorre, le dernier entre les mains de M. Vian. Ce sont sans doute ceux du directeur de la librairie, du censeur et de Montesquieu.

Tels sont les renseignements que j'ai pu recueillir dans la dernière publication de Didier à l'usage de mes lecteurs. Je continuerai à les tenir au courant de ce qui pourra les intéresser dans ce genre aussi précieux aux lettrés et aux historiens qu'aux bibliophiles.

LOUIS DANGEAU.

REMARQUES SUR LES ÉDITIONS DU XV^e SIÈCLE ET SUR LE MODE DE LEUR EXÉCUTION

Les caractères gothiques employés dans les éditions du XV^e siècle n'ont rien de commun avec ceux que les Goths apportèrent en Italie et en Espagne, lors de leurs incursions. Celui dont Ulphilas, évêque arien, Goth de nation, est réputé l'auteur, se nomme *gothique ancien*, composé du grec et du latin. Le gothique moderne est la consommation de la décadence de l'écriture dans les XIII^e, XIV^e et XV^e siècles.

Né dans le moyen âge, avec la scolastique, époque de la décadence des arts et des bonnes études, il est le fruit de la bizarrerie et du plus mauvais goût. C'est l'écriture latine dégénérée et chargée de traits absurdes et superflus. Ce gothique, qui avoit déjà paru dans le XII^e siècle, s'étendit dans tous les États de l'Europe dès le commencement du XIII^e. Les monnaies, les sceaux, les médailles, les monuments lapidaires, les cloches en furent empreints. Les états du Nord en conservent encore aujourd'hui l'usage. Ce goût d'écriture se multiplia et fut diversifié selon le génie

des peuples et le caprice des copistes dans les manuscrits et les abréviations.

Ces caractères, dans l'imprimerie, sont connus sous le nom de *lettres de forme* à cause des traits angulaires, pointus, qui rendent la forme de ces lettres plus composée. Ils étaient d'abord destinés en Allemagne, en France, en Angleterre, en Italie, en Flandre, pour les inscriptions publiques, pour les livres d'église, les livres d'images. La *Bible des pauvres*, l'*Histoire de Saint-Jean*, le *Donat*, et plusieurs autres ouvrages ont été exécutés avec cette espèce de caractères, avant l'invention de la typographie. Guttenberg, Fust, Schœffer et la plupart des imprimeurs du XV^e^ siècle, ont employé, dans leurs éditions, les *lettres de somme*, moins chargées d'anglec et de pointes que les lettres de *forme*. Les Anglais les désignent sous celui de *black-letter ;* les Flamands sous celui de *lettres-Saint-Pierre*; et la plupart des autres peuples sous celui de *caractères Flamands* ou *Allemands*.

La *bâtarde* ancienne, en usage en France dans les XIV^e^ et XV^e^ siècles, dérive des lettres de forme, dont on a retranché les angles et quelques traits. Notre *ronde financière*, dont on ne s'est point encore défait, en conserve quelques traces. On les remarque plus particulièrement dans le livre de la *Civilité* que l'on donne aux enfants pour les préparer à la lecture des vieilles écritures.

L'*italique* tire son origine des lettres *cursives*, employées dans la chancellerie romaine. On les appelle aussi lettres *vénitiennes*, parce que les premiers poinçons en ont été faits à Venise ; *aldines*, parce que Alde-Manuce en est l'inventeur : mais le nom d'*italique* a prévalu, parce que ce caractère vient d'Italie : presque tous les peuples l'ont adopté. Le pape Jules II, dans son privilége du 27 janvier 1513, accordé au premier

Alde Manuce, relativement à son invention des caractères *cursifs* ou de chancellerie, dit que dans l'impression on les prendrait pour l'écriture. *Cum tu... græcorum et latinorum auctorum volumina summa cura et diligentia castigata a paucis annis ad communem omnium literatorum utilitatem characteribus, quos vulgus cursivos seu cancellarios appellat, imprimi tam diligenter et pulchre curaveris, ut calamo conscripta esse videantur.*

Ange Roccha, dans sa *Bibliotheca vaticana*, dit qu'Alde Manuce donnait tant de soins à la correction des épreuves qu'il n'imprimait tout au plus que deux feuilles par semaine.

Le *caractère romain* fut renouvelé, en Italie, dans les sceaux des papes vers l'an 1430. L'empereur Frédéric III fit graver le sien en Allemagne en 1470, en même caractère. La France, sous Louis XI, l'employa dans les fabriques de monnaies. Bientôt ils eurent des imitateurs dans les autres états... Gunther Zayner, de Reutlingen, est le premier qui, dans l'imprimerie, ait introduit en Allemagne l'usage de ce caractères, en 1472.

Nicolas Jenson, Français, principal graveur de la monnaie de Paris, fut au moins un des premiers artistes qui détermina la forme et les proportions du caractère romain tel qu'il existe aujourd'hui dans les imprimeries. Il le forma de capitales latines, qui servirent de majuscules : il prit les minuscules des autres lettres latines, espagnoles, lombardes, saxonnes, carolines, qui se ressemblaient beaucoup : il apprécia la figure de ces minuscules, en leur donnant une forme simple et gracieuse. Il est peu de typographes qui aient réuni autant de talents dans la taille des poinçons, dans la fonte des caractères et dans l'impression.

Ce furent Friburger, Guering, Crantz et, après eux,

Simon de Coline, Robert Estienne et Michel Vascosan qui contribuèrent le plus à l'abolition du gothique en France. Il fut toujours chéri en Allemagne, en Hollande, en Flandre. Il n'y diffère que par ses formes plus ou moins grossières, plus ou moins carrées ou angulaires, dans les majuscules, les minuscules et les cursives. Les pointes et les angles multipliés, les jambages rompus en angles saillants et rentrants, caractérisent le *gothique majuscule*. Les angles, les pointes et les carrés constituent le *minuscule*. La cursive, composée de ces deux éléments, est formée de lettres liées et jointes avec la précédente, ou avec la suivante, ou avec les deux ensemble, et chargée d'abréviations qui la rendent presque indéchiffrable. En un mot, le gothique majuscule répond au *parangon flamand*, le gothique minuscule répond au *saint-augustin flamand*, le gothique *cursif* répond au *cicéro* et *philosophie* flamand. Les figures de ces caractères n'ont point pris naissance si précisément avec un siècle, qu'on ne les trouve dans le précédent. Elles n'ont point non plus fini tout à coup avec le même siècle: elles se sont perdues insensiblement ou au commencement, ou au milieu du siècle suivant.

Les caractères employés dans la Belgique par les imprimeurs du XV^e^ et du XVI^e^ siècle sont souvent mixtes. Ceux de Jean de Westphalie tiennent du romain et du gothique: je les nomme semi-gothiques. Ceux de Martens d'Alost sont, tantôt d'un gothique affreux, tantôt d'un semi-gothique, et, dans le XVI^e^ siècle, d'un beau romain. Ceux de Gérard Leeu sont semi-gothiques et gothiques. Ils ont entre eux quelques nuances de grosseur et de forme, il est vrai; mais, en général, les caractères allemands, hollandais, flamands, du même âge, ont une telle conformité, que sans

indication d'imprimeur, de lieu, et sans objets de comparaison, il est presque impossible de décider à quel typographe ils appartiennent.

Il n'est pas douteux que les Bataves et les Belges n'aient imité et adopté les caractères des Germains, leurs prédécesseurs et leurs maîtres, ou la forme des lettres des manuscrits autographes qu'ils ont mis sous presse. Et comment les distinguer les uns des autres sans la règle de jugement que je viens d'établir?

Les lettres *tourneures*, ainsi nommées à cause de leurs figures rondes et tournantes, servirent dans les premières impressions au commencement des chapitres, comme elles avaient servi dans les manuscrits.

Les lettres *grises* sont de grandes lettres initiales à la tête des chapitres et des livres, travaillées en marqueterie, en broderie, en points, en perles; historiées et représentant des figures d'homme, d'animaux, d'oiseaux, de fleurs, de feuillages, etc. Les copistes dans les manuscrits, les imprimeurs dans leurs éditions, laissaient en blanc les initiales et les capitales des livres, ou y mettaient seulement une minuscule afin que l'enlumineur eût la latitude et la liberté d'orner ce cartouche selon son goût. Les imprimeurs, dès le commencement de la typographie avaient des moules particuliers pour les lettres grises. On les voit dans le Psautier de 1457.

Les abréviations datent de l'origine de l'écriture. Les sténographes, les tironiens, les notaires, les siglaires les ont imaginées : les scribes, les copistes, les clercs, les chancelistes les ont imitées. Ils les ont variées et multipliées au point qu'ils ont rendu leur écriture énigmatique, soit en

conservant une partie des lettres d'un mot, soit en substituant des signes arbitraires à celles qu'ils supprimaient.

Ces abréviations devinrent tellement excessives dans le XIII^e siècle, qu'au commencement du XIV^e on en sentit tout le danger, les inconvénients et les abus. Philippe le Bel, voulant bannir des minutes des notaires les abréviations, qui exposaient les actes à être mal entendus, ou falsifiés, rendit une ordonnance en 1304, qui les fit disparaître des actes juridiques. Déjà, l'empereur Justinien, dans le VI^e siècle, et Basile, dans le IX^e, avaient rendu des édits qui décernaient la peine de crime de faux contre ceux qui se serviraient d'abréviations ou de sigles, en copiant les lois de l'empire. Les *abréviateurs du grand parquet*, dans la chancellerie romaine, en ont conservé l'usage.

Les manuscrits des XIII^e et XIV^e siècles en fourmillent, et on les doit à la barbarie des temps scolastiques. Les éditions du XV^e siècle en sont tellement chargées que l'on a été obligé, en 1483, de publier un traité sur la manière de les lire : *Liber dans modum legendi abbreviaturas*. De la Curne de Sainte-Palaye a recueilli un alphabet des abréviations latines, pour aider à déchiffrer les écritures. De Vaines et les autres diplomatistes ont aussi donné le leur ; mais l'usage aide plus à cette lecture que la théorie. Les signes d'abréviations dans les *livres d'images*, dans les premières éditions de Mayence, dans celles de Cologne, de Strasbourg, de la Hollande, de la Flandre, etc., sont à peu près les mêmes. Ils diffèrent seulement en nombre.

Les abréviations sont désignées au-dessus des lettres par une petite barre horizontale, par une s courbée ꝰ dans le bas des lettres, à la fin des mots par la forme d'un 9, exemple : *decorat9 decoratus;* par la forme d'un 3, *rubrica-*

tionibusqȝ rubricationibusque; par la forme d'un ɔ à rebours *ɔcipit concipit;* par un *xpm christum;* deux *ee* pour *esse*; *zc et cetera*; quelquefois par un point *pponatur proponatur; profunditas pfunditas; paruipendere puipedere.* Martens, d'Alost, excellait dans ce genre d'abréviations multipliées.

La manière d'écrire les mots latins a varié selon les siècles et selon l'idiome des peuples. La prononciation est la cause et la raison de cette variété. Un même mot prononcé par un Romain, un Italien, un Espagnol, un Allemand, un Français, un Anglais, un Batave, un Belge, est susceptible d'une différence étonnante de sons : de là naît la différence de l'orthographe chez les différentes nations. L'ignorance ou le caprice des copistes, les systèmes des grammairiens, des philologues, ont encore infiniment étendu cette variété.

Dans les manuscrits et dans les imprimés du XVe siècle, les voyelles et les consonnes u et v, i et j sont confondues, et indistinctement employées pour l'une et pour l'autre. On n'y trouve aucune diphthongue *æ-œ*; l'*e* simple, ou *ao-oe*, en tiennent lieu; *natio, oratio*, s'écrivent *oracio, nacio, phantasma, fantasma, michi, nichil,* pour *mihi, nihil; ctemplacio, cotidiana, servicia, subiicias, sompnum,* etc., pour *contemplatio, quotidiana, servitia, subjicias, somnum.*

Les Grecs et les Romains ont séparé chaque mot par un point, quelquefois par deux, dans les inscriptions et les monnaies. Ils ont distingué les pauses et le sens complet ou incomplet du discours de la même manière, et dans l'origine, par un espace en blanc.

On croit que la ponctuation des manuscrits est aussi ancienne qu'Aristophane, qui vivait deux siècles avant l'ère chrétienne. On accorde même à ce grammairien l'inven-

tion des signes distinctifs des parties du discours. Le point seul, placé tantôt au haut, tantôt au bas, tantôt au milieu de l'espace, qui suivait la dernière lettre, marquait ces trois sortes de distinction. L'une n'était qu'une petite pause, nommée *komma* chez les Grecs, *incisum* chez les Latins, *virgule* chez nous. Dans les éditions du xv^e^ siècle, elle est désignée par une ligne oblique. La seconde était une pause un peu plus grande, mais qui laissait encore l'esprit en suspens; on l'appelait *kolon* chez les Grecs, *membrum* chez les Latins: on la note par deux points perpendiculaires. Le demi membrène ou *semi-kolon* est désigné par un point et une virgule. La dernière pause termine le sens complet du discours, et se marque par un point mis au bas du mot. Dans les imprimés du xv^e^ siècle, il a la figure d'une étoile.

Charlemagne avait tellement senti la nécessité de la ponctuation pour l'intelligence des auteurs, qu'il la fit rétablir par des règles tirées de la version latine de la Bible par saint Jérôme. Il en fit même un des points les plus importants de ses Capitulaires. Alcuin les fit exécuter à la lettre dans toutes les écoles des métropoles et des monastères, en plaçant au-dessus des bancs où l'on copiait les livres cette inscription :

> Hic sedeant sacræ scribentes flamina legis...
> Per cola distinguant proprios et commata sensus,
> Et punctosa ponant ordine quisque suo.

Démosthène, Cicéron, saint Jérôme ont introduit les *stiques*, ou divisions en versets ou demi-versets, dans les manuscrits grecs et latins.

Vinrent ensuite les *alinéa*, désignés d'abord par un vide dans le corps du texte; puis par une lettre initiale majuscule,

qui indiquait le commencement du discours. Enfin, dans le même discours, on introduisit trois sortes d'*alinéa*, que l'on trouve dans les éditions du xv^e^ siècle et des suivants, savoir, les *alinéa alignés*, qui sont de niveau avec les autres lignes de la page : les *alinéa saillants*, qui outrepassent de quelques lettres les autres lignes; les *alinéa rentrants*, qui laissent un espace vide au commencement de la ligne, comme on les voit dans les éditions modernes.

Les *traits d'union* ont été inventés par les anciens grammairiens pour marquer la jonction des lettres d'un même mot. On les a rendus par un simple trait horizontal ou par un double =, quelquefois par une espèce de c couché ↄ. On les voit dans les premiers livres d'images, dans les premières éditions de Mayence, et assez généralement dans celles du xv^e^ siècle, désignés par deux petites lignes obliques //, quelquefois par une seule.

Il en est de même des *guillemets*, qui portent le nom de leur inventeur, dont on se servait déjà dans les anciens manuscrits, pour distinguer les citations : on les connaissait sous la dénomination d'*anti-lambda*. Leurs signes ressemblaient assez à ceux des traits d'union. Dans l'imprimerie, ils sont désignés par deux petits ɔ renversés, ou virgules doubles ». On les remarque déjà dans les premières éditions des bibles. Les anciens se servaient des mêmes signes que nous pour exprimer la *parenthèse*. Deux c (le premier en sens naturel, le second en contre-sens) désignaient des propositions incidentes étrangères au sujet, ou qui n'y étaient pas nécessairement liées. Jean de Westphalie, Veldener, Gérard Leeu, Martens d'Alost en ont fait usage dans leurs éditions. Les *astérisques* étaient connus du temps d'Aristophane, d'Origènes, de saint Jérôme, de saint Grégoire,

dans les manuscrits grecs et latins. Ils étaient figurés, en petite étoile, ou en X cantonné de quatre points. Ils servirent à différents usages. C'était tantôt une marque d'omission ou de restitution d'un texte; tantôt le signe d'un sens tronqué, ou de phrases dérangées; tantôt un indice des maximes, des sentences les plus remarquables d'un ouvrage, ou celui d'addition au texte. C'est dans ce dernier sens que je les ai vus employés, en 1475, par Jean de Westphalie dans le *Breviarium dom. Joan. Fabri super codicem*, afin de distinguer le texte du codex d'avec le commentaire.

Les chiffres appelés par les Latins *custodes paginarum* sont arabes ou romains. Les chiffres arabes étaient connus en Europe, avant le milieu du XIII^e^ siècle, dans les manuscrits pour marquer leurs dates. On en trouve quelquefois dans les imprimés du XV^e^ siècle qui servent au même usage, soit dans les souscriptions, soit dans la première lettre grise de l'ouvrage; mais ils sont rares. Les figures de ces chiffres ont subi le sort de l'écriture : elles ont varié comme elle. Il y en a de particulières au XV^e^ siècle dont les diplomatistes ont donné la forme.

Les chiffres romains ont été d'un usage presque universel dans les premières éditions, soit pour numéroter les pages au haut du *recto*, ou à la marge, soit pour marquer l'an, le mois, le jour, où elles ont été achevées. On croit que le nombre des pages a paru pour la première fois en 1469, dans l'édition de Tacite, faite à Venise par Jean de Spire. Je les ai vus dans les éditions de Ther Huernen, exécutées à Cologne en 1470 et 1471, marqués en marge; et dans les éditions de la Belgique, marqués en haut de chaque feuillet au *recto* seulement. Chevillier nous apprend que Crantz, Gering et Friburger ont employé pour la première fois les

chiffres au bord supérieur des pages en 1477, dans *Sermones aures fratris Leonardi de Utino, ord. prædic.*

Dans les anciennes éditions les livres n'ont aucun *intitulé*, ni lettres initiales des chapitres. Le chrisographe ou l'enlumineur était chargé de les peindre et de les orner de diverses couleurs. Il distinguait même dans le corps de l'ouvrage les initiales de chaque phrase par un trait rouge ou bleu. Le papier était gros, jaune, gris, épais, inégal. Les premiers typographes à Rome commencèrent à le perfectionner. On voit à travers ces lignes transversales et serrées, qui sont comme la trame apparente de l'étoffe, que l'on appelle *vergeures*, de même que les lignes écartées qui les traversent du haut en bas de la feuille que l'on nomme *pontuseaux*. Les papetiers étaient encore loin de ce nouveau procédé de fabrication qui, en faisant disparaître toutes ces inégalités dans le papier, lui donne cet éclat, cette blancheur, ce poli et ce coup d'œil du vélin que l'on admire dans les belles éditions de Didot, d'Ibarra, de Bodoni, de Baskerville.

Les *marques du papier* sur lesquelles on insiste pour déterminer, par leurs ressemblances, le nom de l'imprimeur et souvent la date, ne prouvent absolument rien. Ces marques appartiennent au fabricant papetier et nullement à l'imprimeur. Chaque page, in-folio, in-4°, in-8°, était ordinairement divisée en deux colonnes; très-souvent aussi elle était imprimée à longues lignes. Ces lignes variaient de longueur et de nombre dans les pages, parce que les anciens artistes ne savaient pas encore donner à toutes les lettres de fonte une égalité parfaite de corps et de proportion; ils ne connaissaient pas assez l'*approche*, qui consiste à donner à la tige qui porte les lettres l'épaisseur juste qui leur convient,

afin qu'elles soient entre elles dans une égale distance; ils ignoraient l'usage des interlignes de fonte, qui sont des lames de métal justes et égales d'épaisseur que l'on emploie aujourd'hui dans l'imprimerie pour élaguer les lignes d'un caractère, et donner à chaque page une dimension géométrique; enfin ils ont employé des caractères d'un œil différent, et fondus dans diverses matrices, pour composer une même forme.

Les *marges* dans les principales éditions étaient fort larges, soit afin que les auteurs ou les lecteurs puissent y ajouter leurs remarques à la plume, soit afin que des possesseurs eussent la faculté de les faire embellir d'ornements de diverses couleurs, comme les anciens manuscrits.

L'encre à écrire, à raison de sa fluidité, ne pouvait servir à imprimer. Il a fallu en imaginer une plus gluante qui pût tenir sur les caractères. Celle que l'on employait dans l'imprimerie tabellaire, pour la confection des images, était claire et pâle. Jean et Hubert Van Eyck, en trouvant l'art de mêler avec les couleurs l'huile de lin ou de noix, pour en faire un corps solide et éclatant, ont probablement donné lieu à l'invention de l'encre d'imprimerie. Elle s'est perfectionnée particulièrement à Mayence, en Hollande, en Flandre, où elle a atteint un noir d'une si grande perfection, qu'elle n'a éprouvé aucun déchet, depuis plus de trois siècles, comme on peut s'en convaincre en voyant les premières éditions.

Les ornements typographiques furent employés par les premiers artistes allemands. On voit aussi que Jean de Westphalie en 1475, Jean Veldener en 1476, Colard Mansion en 1477, Gérard Leeu, en 1480, et presque tous les imprimeurs, ont enrichi leurs éditions de portraits,

d'écussons, d'images, de lettres grises et de figures gravées sur bois.

Quant au nombre d'exemplaires que les premiers imprimeurs tiraient d'un ouvrage, généralement il n'excédait pas trois cents. Le papier, le parchemin, la presse, les enlumineurs, les traducteurs, les correcteurs nécessitaient de grandes dépenses. De là la rareté, la cherté même des livres de première édition. Ils imprimaient tout au plus trois cents feuilles par jour. Cette petite quantité procédait du défaut de leurs presses qui n'avaient ni la mobilité, ni le roulement des nôtres. Il est probable qu'ils en employaient plusieurs pour l'impression d'un même ouvrage. Ma conjecture est fondée sur le récit authentique de Braun. Il nous apprend qu'un ancien abbé, Melchior de Stamham, voulant établir une imprimerie dans l'abbaye de Saint-Ulric à Augsbourg, prit en 1472 un habile ouvrier de cette ville, nommé Saurloch. Il employa une année à préparer tous les instruments nécessaires. Il acheta de Jean Schuessler cinq presses, qui lui coûtèrent 73 florins du Rhin; il en fit construire cinq autres petites, fit fondre des caractères d'étain, et commença à imprimer en 1473. Il donna une édition du volumineux *miroir* de Vincent de Beauvais. Il en achevait la troisième partie lorsqu'il mourut. Il avait dépensé 702 florins à élever son imprimerie et à la faire valoir. Son successeur Henry, trouvant sa maison obérée, vendit les trois parties du *speculum* pour 24 florins.

Le prix des livres variait dans une même ville à raison du nombre des imprimeurs et des imprimés. Souvent un typographe réimprimait dans le même endroit l'ouvrage mis au jour par un de ses concitoyens. Les premières éditions étaient contrefaites dans d'autres États et circulaient de

proche en proche; il se faisait un commerce d'échange entre les principaux imprimeurs. Le prix des livres, pour les particuliers, variait selon les localités et les circonstances. Le *Catholicon* de Jean de Janua fut vendu en 1465, au monastère de Sainte-Marie d'Altenbourg, 41 écus. Le même, dix ans après, ne coûta que 13 florins d'or. La *Bible de Mayence* de 1462, imprimée sur parchemin, fut achetée 40 écus d'or par Guillaume Tourneville, évêque d'Angers, et ce fut Herman de Stathoen, facteur de Fust et Schœffer, qui la lui vendit en 1470. Le *Missel* de Wurtzbourg, imprimé sur membrane, fut cédé à William Kewsth, Anglais, pour 18 florins d'or en 1481.

P. Lambinet.

DU PRÊT DES LIVRES

Les livres ont toujours été la passion des honnêtes gens, disait le poëte polyglotte *Vadius* Ménage; si nous paraphrasons cette pensée devenue célèbre, nous dirons que les livres ont toujours été le goût favori, la passion raisonnée des hommes paisibles, rangés, d'un esprit correct et systématique. Un Bibliophile aime ses volumes d'un amour particulier, d'un amour quelque peu vaniteux, de ce même amour de propriétaire que Gavarni a immortalisé dans cette légende de bourgeois possesseur : *Mon Mur;* un Bibliophile dit: « *Mes Livres* » avec la même intonation satisfaite et glorieuse; il ressent pour eux une tendresse mêlée de crainte, de pudeur, d'effarement bizarre qui se comprend et s'analyse facilement.

Si, dans les mains du gros propriétaire, le plâtre se fait or, les livres deviennent joyaux dans celles du Bibliophile; il vit au milieu d'eux dans une quiétude sans égale, dans le bonheur intime du droit de possession, dans des ravissements béatifiques et infinis; il passe de longues heures à les contempler, à les aligner, à les soigner, essuyer, épousseter

avec une joie enfantine; il les connaît page par page, ligne par ligne; il les apprécie par des affinités variées de sensations douces et charmantes; il pense enfin avec Montaigne que ces bons et sûrs amis, que *ses livres*, sont encore la meilleure munition qu'il puisse trouver à cet humain voyage.

L'Emprunteur, Bibliophage et insouciant, ne calcule rien de tout cela; il tombe au milieu de ces doctes jouissances, comme un renard dans un poulailler; il est possédé tout à coup d'une fringale de lecture; il arrive et laisse gravir impudemment ses convoitises sur les rayons où juchent les volumes que son esprit voudrait dévorer; il implore avec des paroles caressantes, il jure ses grands dieux que l'emprunt qu'il fait est un emprunt forcé, il affirme que le livre demandé sera couvert soigneusement, enveloppé, serré sous clef, loin des regards indiscrets et des mains malheureuses; il invoque l'amitié la plus confraternelle, la sympathie la moins déguisée et promet de rendre le livre dans la huitaine. — C'est, hélas! la cigale qui quémande à la fourmi. Et la cigale est oublieuse!

La fourmi ne doit pas se laisser séduire, elle doit être calme et inflexible et répondre sans cesse et toujours par le plus formel refus. Le Bibliophile qui prête un livre se fait injure à lui-même; il travaille à ses peines, à ses insomnies, au châtiment de sa générosité. Un bienfait en ce sens est toujours perdu, et le distique mirlitonesque que fit Charles Nodier pour son ami Guibert de Pixéricourt est encore ici le meilleur axiome à citer :

Tel est le triste sort de tout livre prêté :
Souvent il est perdu, toujours il est gâté.

Lorsqu'une bibliothèque est bien classée, bien ordonnée,

bien catalogoguée, il faut se faire la loi rigoureuse de n'en laisser sortir aucun volume, ne fût-ce que pour un seul jour, même au prix de registres spéciaux qui porteraient inscrits le titre du volume prêté, le nom et l'adresse de l'emprunteur. — Richard Heber, l'infatigable collectionneur anglais, comprenait fort judicieusement cette loi toute d'importation et non d'exportation : « Un Bibliophile, disait-il, doit posséder trois exemplaires du même livre : l'un pour la *montre;* le second pour son usage particulier, le troisième pour prêter à ses amis à ses risques et périls. »

Dans un sage règlement de Sorbonne, *de Libris et de Librariis,* mis en vigueur en 1321, il était interdit de prêter un volume sans exiger en échange un gage d'une valeur réelle, plus grande que celle du livre communiqué. Voici du reste le texte de cet article : « *Ut nullus liber prestetur extra domum alicui nec socio nec extraneo sub juramento, nisi super vadium amplius valens et in re que servari potest : puta, auro, argento vel libro; et hæc vadia serventur in cista ad hoc deputata.* » Richard de Bury disait de même dans son excellent traité sur *l'Amour des livres :* « Si l'on vous demande un livre, prêtez-le, mais exigez un gage en échange. »

Le roi Louis XI fit demander à la Faculté de Médecine de lui prêter un manuscrit du plus grand intérêt, écrit de la main de Rasès, célèbre médecin arabe du x^e^ siècle, afin de le faire transcrire *. Voici la réponse de la Faculté (1471) :

« Sire, combien que toujours avons gardé très-précieusement le dit livre, car c'est le plus beau et le plus singulier thrésor de nostre Faculté, et n'en trouve point guère de tel; néanmoins que de tout nostre cœur, désirons vous

* *Historia Universitatis Parisiensis*, par du Boulay, tome V, p. 885.

complaire et accomplir ce qui vous est agréable, comme tenus sommes, nous avons délivré à vostre envoyé le dit livre pour le faire escrire, moyennant certains gages de vaisselle d'argent et autres cautions qu'il nous a baillés, en seureté de nous le rendre, ainsi que selon les statuts de nostre Faculté faire se doit... priant Dieu-Sire, etc. »

Le roi s'exécuta, fournit à la Faculté un gage de 12 marcs d'argent et 20 livres sterling et se constitua caution pour cent écus d'or.

Nos Bibliothèques publiques, soit dit en passant, auraient bien dû conserver la bonne tradition des anciennes Universités; que de livres dont nous n'aurions pas aujourd'hui à déplorer la perte!

Ce gage, qui était une condition *sine quâ non*, du prêt des livres, au moyen âge, ne saurait exister dans les rapports intimes et familiers de notre société policée. Le refus seul est donc possible.

Le Bibliophile qui prête un volume s'en repent toujours; ce sont d'abord des craintes vagues, un sentiment curieux d'inquiétude qui l'obsèdent; un agacement inconscient qui le tracasse; il sent qu'il lui manque quelque chose, et la place béante laissée par l'absent sur les rayons de sa bibliothèque le fait frémir furtivement.

« Il n'y a rien que l'on rende moins fidèlement que les livres, dit sentencieusement un moraliste ancien; l'on s'en met en possession par la même raison que l'on dérobe volontiers la science des hommes desquels on ne voudroit pas dérober l'argent. » Un livre prêté est en effet à moitié perdu, l'emprunteur le plus honnête s'accoutume à sa vue, il en remet de jour en jour la restitution et arrive, sans qu'il y songe, à se faire tacitement une morale à la Bilbo-

quet : « Ce livre pourrait être à moi, il devrait être à moi, il est à-moi. » Au surplus, on ne se gêne guère avec les livres des autres, on en use sans façon; ce sont les mains humides, les cendres du cigare, la poudre de l'écritoire, que sais-je! Tout contribue à maculer les pages virginales.

Il est rare que le bouquin vagabond ne revienne pas légèrement détérioré comme un écolier qui aurait fait des fredaines; ce ne sont quelquefois que taches insignifiantes, que feuillets froissés; mais aussi, plus souvent, le pauvre volume porte des stigmates indélébiles; sa reliure est meurtrie, ses pages sont déchirées, et ses gardes n'ont su le défendre des plus vilaines atteintes. André Chénier posséda un Malherbe de l'édition de Barbou petit in-8° (1776) avec la notice et les notes de Meunier de Querlon; il le prêta, et Malherbe lui revint tout maculé d'encre, dans un pitoyable état. Sur la marge de la première page, le poëte admirable des .... *longs corridors sombres* a écrit de sa propre main les lignes suivantes :

« J'ai prêté, il y a quelques mois, ce livre à un homme qui l'avoit vu sur ma table et me l'avoit demandé instamment. Il vient de me le rendre (1781) en me faisant *mille excuses*. Je suis certain qu'il ne l'a pas lu; le seul usage qu'il en ait fait a été d'y renverser son écritoire, peut-être pour me montrer que, lui aussi, il sait *commenter* et couvrir les marges d'encre. Que le bon Dieu lui pardonne et lui ôte à jamais l'envie de me demander des livres! »

L'indignation d'André Chénier n'est pas bien féroce; combien de Bibliophiles qui, loin d'aimer et d'apprécier Malherbe autant que le malheureux poëte, se fussent récriés davantage!

Certain chanoine espagnol assassinait les acquéreurs de

ses livres, afin de pouvoir les leur reprendre; c'était certes un terrible Bibliomane, bon à mettre aux Petites Maisons; mais un Bibliophile raisonnable qui enverrait très-succinctement *ad Patres* l'emprunteur qui lui rapporterait une *Bible de Mayence* couverte d'encre ou de graisse n'aurait rien de répréhensible, et, mon Dieu! nous serions les premiers à plaider pour lui les circonstances atténuantes.

Souvenons-nous de cette anecdote gasconne de deux amis couchés dans la même chambre :

« Pierre, dors-tu? dit l'un à son camarade.

— Pourquoi? répond ce dernier.

— C'est que, si tu ne dormais pas, je t'emprunterais un louis.

— Alors... je dors. »

A doncques, dormons toujours; soyons sourds à la voix attendrie et suppliante des emprunteurs; gardons nos livres en avares, en égoïstes si l'on veut; quelque pénible que le refus nous soit. Gardons précieusement nos livres, ne les prêtons pas; c'est le plus sûr moyen de conserver la tranquillité intérieure, la paix de conscience, le bonheur sans nuage, l'ivresse paradisiaque de nos voluptés bouquinières.

OCTAVE UZANNE.

DE LA CLASSIFICATION

DES

AUTOGRAPHES

DES ESTAMPES ET DES GRAVURES

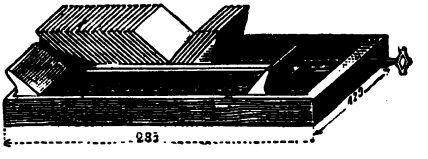

Il est peu d'amateurs et de bibliophiles qui n'aient eu maintes fois l'occasion de déplorer le manque de quelque *vade-mecum* qui puisse leur jalonner la route à suivre pour classer, catalogoguer, soit une liasse d'autographes, soit un lot d'estampes ou de gravures.

Nous avons donc pensé qu'il était de quelque utilité d'indiquer ici les systèmes qui sont généralement adoptés et que nous suivons pour la rédaction des catalogues d'autographes, d'estampes et de gravures.

CLASSIFICATION DES AUTOGRAPHES.

On connaît aujourd'hui la valeur qui est attribuée à une lettre autographe ou même à la signature d'un personnage

célèbre, surtout lorsque cette pièce est dans une condition irréprochable. Il faut donc éloigner tout ce qui peut détériorer, salir un autographe, ne point le coller sur un autre papier, et surtout ne pas y écrire quoi que ce soit.

Après s'être muni d'une chemise de papier (feuille double) on y inscrit le nom, prénoms, qualité, naissance....., mort, etc., de celui dont elle doit renfermer les autographes. En général, on met toutes les pièces d'un même auteur ou signature dans une seule chemise; mais on peut aussi mettre chaque autographe séparément dans une chemise, et, les réunir tous dans une plus grande, faite de papier un peu plus fort, sur laquelle on inscrit le détail des pièces qu'elle renferme et qu'on peut faire suivre d'une notice biographique.

Pour la rédaction qui doit servir au classement d'une collection, on se sert de fiches ou de bulletins sur lesquels on inscrit le nom, le ou les prénoms de l'auteur, sa qualité, le lieu et la date de sa naissance, le lieu et la date de sa mort, puis chaque pièce dans l'ordre chronologique, en ayant soin d'en indiquer le format et l'étendue, si elle est entièrement autographe ou seulement avec signature; enfin, à qui elle a été adressée ou délivrée et quel en est le contenu. Une mesure dont nous ne saurions trop recommander l'usage, a dit M. Lescure, dans son intéressant travail : « *Les autographes en France et à l'étranger* », c'est la publication *in extenso* dans les catalogues des principales pièces.

Plusieurs ordres sont employés par un grand nombre de catalogographes, les uns suivent l'ordre alphabétique, les autres préfèrent l'ordre chronologique, quelques-uns l'ordre géographique, quelques autres ont adopté un système plus rationnel, c'est-à-dire l'ordre géographique divisé en séries

suivant le rang occupé dans la hiérarchie sociale, et lesdites séries classées elles-mêmes par ordre chronologique. Ce dernier système peut être adopté lorsqu'il s'agit d'une collection importante.

CLASSIFICATION DES ESTAMPES.

De même que pour les autographes, il faut entretenir les estampes avec le plus grand soin. On doit fixer chaque pièce sur une feuille de papier plus grande et plus forte que l'estampe, au moyen de petits morceaux de papier bulle que l'on colle repliés, un côté attenant à l'estampe et l'autre à la feuille de papier sur laquelle elle doit être fixée; et, observer de ne jamais coller l'estampe *à même* sur cette feuille de papier, ne fût-ce que par les coins. Ces petites charnières, pour ainsi dire, se mettent tantôt au haut, tantôt sur *un* des côtés de l'estampe, suivant la disposition que celle-ci doit avoir dans le carton où elle sera mise.

La classification la plus généralement adoptée présente dix grandes divisions :

I. Piété, Morale, Devises et Emblèmes sacrés.
II. La Fable, les Antiques grecques et romaines, etc.
III. Généalogie, Chronologie, Blasons et Armoiries, Numismatique.
IV. Fêtes, Cérémonies, Décorations, Costumes, Modes, Mœurs, Entrées de ville, Pompes funèbres, etc.
V. Sciences, Arts et métiers.
VI. Caricatures, Facéties, etc.
VII. Histoire naturelle.
VIII. Plans de villes et Cartes de géographie.
IX. Dessins et reproduction de peintures.
X. Portraits, Frontispices, Vignettes, etc.

Chacune de ces divisions est classée par école et dans chaque école, par ordre alphabétique des noms d'artistes.

On se sert ordinairement, pour le classement des cartes ou fiches, des appareils système F. Bonnange, à fiches articulées, fixes ou mobiles, à volonté.

Pour les petits comme pour les grands classements, ce système se prête à toutes les combinaisons. Les compartiments peuvent *toujours* être disposés suivant les besoins et les emplacements, établis à demeure ou rester indépendants et sont susceptibles d'être transportés à volonté d'un endroit à un autre, placés sur des plans inclinés ou horizontaux; les cartes peuvent encore être classées dans des meubles à compartiments et à tiroirs. Suivant la disposition des casiers, les cartes peuvent être feuilletées de droite à gauche et de gauche à droite, ou de haut en bas et de bas en haut.

ÉDOUARD ROUVEYRE.

QUELLE EST LA VÉRITABLE ÉDITION ORIGINALE DE PHÈDRE ET HIPPOLYTE PAR RACINE

Puisque le vent souffle aux éditions originales, tout ce qui peut servir à jeter un peu de lumière sur leur authenticité présente un certain intérêt. Aussi nous ne manquerons pas d'informer nos lecteurs de nos découvertes à ce sujet.

Voici, par exemple, la première édition de la *Phèdre* de Racine qui a toujours été décrite ainsi, par Brunet et les autres bibliographes :

Phèdre et Hippolyte, tragédie par M. Racine. *Paris, Claude Barbin*, ou *Jean Ribou*, 1677, — in-12 de 5 ff. et 74 pages. Privilége accordé au sieur Racine, trésorier de France en la généralité de Moulins, le 11 février 1677; achevé d'imprimer le 15 mai. (Voy. Brunet, *Manuel du libraire*, tom. IV, col. 1082.)

Or, il existe sous la même date et avec le même titre, une autre édition de *Phèdre*, composée de 6 ff. prélim., y compris

la figure frontispice (que Brunet a oubliée) et 78 pages. Cette édition est de la plus insigne rareté ; pour ma part, je n'en connais que deux exemplaires. J'ai trouvé l'un vers la fin de l'année dernière, l'autre il y a quelques semaines. On m'en a cité un ou deux autres, et c'est tout ce que l'on connaît jusqu'ici. Comme il s'est élevé depuis quelque temps parmi les amateurs une assez sérieuse discussion sur la priorité de l'une de ces éditions, je vais établir les principales différences qui les distinguent.

Pour être concis, je désignerai la plus rare, celle que l'on essaye maintenant de faire adopter pour l'originale, l'édition en 78 pages, sous le nom d'édition *A*, et j'appellerai l'édition en 74 pages, décrite par Brunet, édition *B*.

Le titre, le frontispice, la préface, le privilége et la liste des acteurs sont exactement semblables dans les deux éditions (sauf les modifications de signatures dont il est question ci-après). Les fleurons sont aussi les mêmes, excepté en tête de la scène II du IIe acte et en tête de la scène V du IIIe acte. Mais ils sont plus accentués et le tirage en est plus noir dans l'édition *A*.

Les signatures sont différentes. Dans l'éditionen 78 pages, la signature A commence avec le texte de la pièce, à la page qui suit la liste des acteurs. Les 6 feuillets qui précèdent forment le cahier signé A, dans lequel la gravure compte comme 1er feuillet. Dans l'édition en 74 pages, le cahier A commence au titre ; de sorte que dans cette dernière le feuillet du début de la pièce est le 6e du cahier A. La gravure ne compte pas dans les signatures.

La disposition du texte commence à être différente à partir de la page 8. Dans l'édition *B*, les lignes deviennent plus serrées. Ainsi la strophe d'*Œnone*, qui contient 7 vers,

se termine au bas de la page 8 dans l'édition *B*, tandis que dans l'autre les deux derniers vers sont reportés en haut de la page 9. Et ainsi de suite jusqu'à la fin, le texte devenant de plus en plus compacte dans l'édition *B*.

A la fin du Ier acte, page 19 de l'édition *A*, se trouve un gros fleuron que l'on voit aussi sur plusieurs autres ouvrages publiés par Claude Barbin, notamment sur les titres des *Œuvres de Racine*, édition de 1676. Ce fleuron n'existe pas dans l'édition *B*, et le Ier acte finit à la page 17. — Un autre fleuron est placé à la fin de la scène v du IIe acte de l'édition *A*; il n'y en a pas à cette place dans l'édition *B*.

Autre remarque très-importante :

La strophe onzième de la scène v du IIe acte (page 32 dans l'une et page 29 dans l'autre), la fameuse déclaration de Phèdre : « *Ouy, prince, je languis,.....* » est précédée par erreur du mot HIPPOLYTE, au lieu du mot PHÈDRE, dans l'édition *B*, de sorte que ce mot se répète en tête de deux strophes consécutives. L'édition *A* ne contient pas cette faute.

On remarque aussi quelques différences dans l'orthographe des mots. Par exemple, au dernier vers de la strophe qui précède celle dont je viens de parler et qui commence ainsi : (HIPPOLYTE). « *Je voy de vostre amour...* » le mot *toujours* est écrit *tousjours* dans l'édition *A*, et *toûjours* dans l'édition *B*. — A l'avant-dernière strophe de la même scène trentième vers (édition *A*), on lit : « *Venge-toy, puny-moy...* » Dans l'édition *B* c'est écrit *puni-moy*.

La disposition du texte redevient la même, page pour page et ligne pour ligne, dans les deux éditions, à partir de la scène v du IIe acte; seule, la pagination diffère.

On trouve quelquefois l'édition *B* avec un faux titre remplaçant le titre ordinaire, à la suite de l'édition de 1676, des *Œuvres de Racine*. On n'y trouve jamais l'édition *A* qu'avec le grand titre.

Il serait trop long de rapporter ici les motifs allégués par divers amateurs en faveur de la priorité de l'une ou de l'autre de ces éditions. Je ne citerai que deux lignes, pour établir la provenance du premier exemplaire dont j'ai parlé plus haut (édition *A*). L'amateur qui me l'a envoyé habite la Pologne, et en m'expédiant *Phèdre* avec d'autres livres, il m'a écrit : « Je vous recommande particulièrement cette pièce, qui est l'édition originale, et provient de la bibliothèque de Jean Sobieski, roi de Pologne. Ce prince recevait directement de Paris, aussitôt qu'elles paraissaient, toutes les pièces des grands auteurs français. Il est évident qu'on lui a envoyé une première et non une seconde édition de *Phèdre et Hippolyte*. »

Ce curieux exemplaire, encore revêtu de sa première reliure en veau, et parfaitement conservé, se trouve aujourd'hui dans la précieuse bibliothèque de M. Eugène Paillet. L'autre appartient à M. Aug. Fontaine.

J'espère un jour revenir sur ce sujet et pouvoir donner une affirmation à mes lecteurs sur la préférence que l'on doit accorder à l'une ou l'autre de ces éditions.

ASMODÉE.

MÉTHODE POUR NETTOYER LES ESTAMPES.

Dans un volume peu connu, publié en 1751, in-12, par un marchand d'estampes nommé Hecquet, dans cette sorte de gros catalogue de l'œuvre gravé de Rubens, de Jordaens et de Visscher, nous trouvons un secret qui consiste à blanchir les estampes et à enlever les taches d'huile ; Grimm en parle dans ses *Nouvelles littéraires* et semble en apprécier l'efficacité ; nous copions donc ce procédé, persuadé qu'il sera utile à plus d'un amateur.

« Je distingue dans les estampes, dit le sieur Hecquet, deux sortes de malpropretés, les unes sont rousses, et les autres jaunes. La rousseur des estampes provient d'avoir été trop exposées aux impressions de l'air. Les jaunes sont celles qui ont été imprimées avec de l'huile qui n'était pas brûlée suffisamment ; car, quand les imprimeurs n'ont pas l'attention de faire assez brûler leur huile, les estampes deviennent jaunes dès les premiers jours, ce qui provient de ce que l'huile, n'ayant point assez de corps, coule à côté de la taille et jaunit le papier.

« L'opération que je propose ne se fait qu'à la chaleur du soleil. Plus il est chaud, plus elle est prompte ; ainsi les mois de juin, de juillet et d'août sont les plus favorables. En voici le procédé.

« On prend une table ou des planches ; on attache de petits clous des deux côtés. On y passe des fils en travers, afin d'empêcher que le vent n'enlève les estampes, on étend ensuite du papier de peur que les pores du bois, venant à s'ouvrir, ne communiquent à l'estampe la rousseur de l'eau qui s'y attacherait et qui serait plus difficile à ôter que les taches d'huile. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait plusieurs feuilles de papier les unes sur les autres, il suffit que la table ou les planches en soient entièrement couvertes. On y placera les estampes sur lesquelles on veut faire l'opération, et on versera dessus de l'eau bouillante. Il faut avoir l'attention d'en verser partout, et, comme il y a des endroits où les estampes se recoquillent et que les plus élevées sèchent plus vite, on aura une éponge fine et on se servira de l'eau qui est dans les creux des estampes pour en mouiller les endroits qui se sèchent. Après avoir versé trois ou quatre fois de l'eau bouillante, on s'apercevra que le jaune ou le roux de l'estampe s'attachera dessus. Il ne faut point s'en inquiéter ; plus les estampes blanchiront, plus cette espèce de rouille augmentera. Quand les estampes seront blanchies, on les mettra dans un vaisseau carré, de cuivre ou de bois, de la capacité de la plus grande estampe ; on versera dessus de l'eau bouillante et on couvrira le vaisseau avec du linge ou quelque étoffe pour bien conserver la chaleur. Au bout de cinq ou six heures, cette rouille se détache et s'évapore dans l'eau. Il faut observer, avant de verser cette dernière, d'étendre sur les estampes déjà mouillées une feuille de fort

papier blanc, de crainte que l'eau bouillante ne les déchire.

« Cela fait, on les étendra sur des cordes pour en exprimer l'eau, et, quand elles seront à moitié sèches; on les mettra dans des feuilles de papier ou entre des cartons qu'on chargera de quelque chose de pesant pour qu'elles ne se recoquillent point.

« Il faut que les estampes soient bien rousses ou bien jaunes pour être deux jours à blanchir, car elles blanchissent ordinairement en un jour.

« La même opération ôte toutes sortes de taches d'huile, mais il faut y employer plus de temps; j'ai alors la précaution de ne point exposer le côté de la gravure. Je tourne mon estampe, de crainte que l'ardeur du soleil n'en enlève la fleur. »

La méthode de Hecquet, on le voit, est fort simple et racontée dans le style culinaire qui lui est propre, nous avons aujourd'hui des procédés plus hâtifs; nous les croyons moins sûrs, car ils altèrent souvent le papier des estampes et quelquefois blanchissent la gravure elle-même.

JEHAN GUET.

LE GRAND VOYAGE DV PAYS DES HVRONS,

ſitué en l'Amerique vers la Mer douce, és derniers confins de la nouuelle France, dite Canada.

Où il eſt amplement traité de tout ce qui eſt du pays, des mœurs & du naturel des Sauuages, de leur gouuernement & façons de faire, tant dedans leurs pays, qu'allans en voyages: De leur foy & croyance; De leurs conſeils & guerres, & de quel genre de tourmens ils font mourir leurs priſonniers. Comme ils ſe marient & eſleuent leurs enfans: De leurs Medecins, & des remedes dont ils vſent à leurs maladies: De leurs dances & chanſons: De la chaſſe, de la peſche & des oyſeaux & animaux terreſtres & aquatiques qu'ils ont. Des richeſſes du pays: Comme ils cultiuent les terres, & accommodent leur Meneſtre. De leur deüil, pleurs & lamentations, & comme ils enſeueliſſent & enterrent leurs morts.

Auec vn Dictionaire de la langue Huronne, pour la commodité de ceux qui ont à voyager dans le pays, & n'ont l'intelligence d'icelle langue.

Par F. GABRIEL SAGARD THEODAT, *Recollet de S. François, de la Prouince de S. Denys en France*

A PARIS,
Chez DENYS MOREAV, ruë S. Iacques, à la Salamandre d'Argent.

M. DC. XXXII.
Auec Priuilege du Roy.

EDWIN TROSS

ET SES PUBLICATIONS RELATIVES A L'AMÉRIQUE

S'IL est un libraire auquel ses confrères doivent rendre hommage, c'est assurément à Edwin Tross, l'un des rares *libraires-antiquaires* de notre époque, qui a eu, mieux que tout autre, une véritable connaissance de la librairie ancienne.

Un bibliophile militant, M. A. Madden, dans ses « Lettres d'un bibliographe », a consacré un chapitre à la mémoire de l'homme, et personne depuis, que nous sachions, n'a donné une analyse des magnifiques réimpressions auxquelles Edwin Tross a consacré une partie de sa laborieuse existence.

Au moyen du catalogue de la vente faite au mois de mars 1876, il nous a été donné de pouvoir nous rendre compte de ses travaux.

Parmi les publications qui lui ont assuré un souvenir durable dans la mémoire des bibliophiles, il en est de fort intéressantes relatives à l'Amérique, et qui forment l'objet de cette notice; plus loin, nous nous occuperons de celles qui ont permis à ce libraire instruit de se montrer un des dignes successeurs des Alde, des Giunte, des Elzévier, etc.

Catalogue des ouvrages relatifs à l'Amérique, publiés par Edwin Tross, et imprimés avec luxe.

Histoire du Canada et voyage que les Frères mineurs Recollets y ont fait pour la conuersion des infideles, divisez en quatre liures, où est amplement traicté des choses principales arriuées dans le pays depuis 1615 jusqu'à la prise qui en esté faicte par les Anglois; avec un Dictionnaire de la langue huronne. Nouvelle édition, publiée par Edwin Tross, avec une notice sur Gabriel Sagard Théodat. *Paris*, 1864-66. 4 vol. in-8.

L'édition originale de cet ouvrage important est d'une rareté excessive. La nouvelle édition, d'une exécution typographique remarquable, est imprimée en caractères antiques.

Le Grand Voyage du pays des Hurons, situé en l'Amérique, vers la mer douce, ès derniers confins de la Nouvelle-France dite Canada, par Gabriel Sagard Théodat. Avec un Dictionnaire de la langue huronne. Nouvelle édition, publiée par Edwin Tross. *Paris*, 1865. 2 vol. in-8, front. grav. (*Voir fac-simile du titre, page 52.*)

Dictionnaire de la langue huronne, par Gabriel Sagard Théodat, recollet de Saint-François, de la province de Saint-Denis en France. *A Paris, chez Denis Moreau, rue S. Jacques, à la Salamandre d'argent.* M.DC.XXXII. Auec priuilége du Roy. Réimpression figurée, gr. in-8.

Tirage à part à 66 exemplaires, tous sur grand papier de Hollande ancien.

Histoire de la Nouvelle-France, contenant les nauigations, découuertes et habitations faites par les François ès Indes

Occidentales et Nouuelle-France. Avec les mœurs de la Nouuelle-France. Par Marc Lescarbot. Nouvelle édition, publ. par Edwin Tross. *Paris*, 1866. 3 vol. pet. in-8, avec quatre cartes.

Les Muses de la Nouvelle-France. *Paris*, 1866. Pet. in-8, Tirées à 40 exemplaires, sur papier vergé.

Cette partie manque souvent aux éditions anciennes. Cet ouvrage a été imprimé avec des caractères imitant les anciens.

Les Navigations françaises et la révolution maritime du XIVe au XVIe siècle, d'après les documents inédits de France, d'Angleterre, d'Espagne et d'Italie, par Pierre Margry. *Paris*, 1868. 1 fort vol. in-8, avec deux grandes planches.

I. Les marins de Normandie aux côtes de Guinée avant les Portugais. — II. Les deux Indes au XVe siècle et l'influence française sur Christophe Colomb. — III. La navigation du capitaine de Gonneville et les prétentions des Normands à la découverte des Terres Australes sous Louis XII. — IV. Le chemin de la Chine et les Pilotes de Jean Ango. — V. L'hydrographie d'un découvreur du Canada et les pilotes de Pantagruel. L'une des planches représente les *bas-reliefs de l'église de Saint-Jacques à Dieppe*, l'autre reproduit un *dessin de la main de Christophe Colomb*.

Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France et des pays adjacents, 1540-1700. Par l'auteur de la Bibliotheca americana vetustissima. *Paris*, 1872. 1 fort vol. in-8.

Ouvrage remarquable. La bibliographie et la cartographie ont été rédigées avec une rare exactitude; on y trouvera peu d'additions à faire. Les notes historiques et documentaires contiennent beaucoup de pièces inédites de la plus haute

importance, entre autres une série de documents sur Françoys de la Roque, sieur de Roberval.

Relation originale du voyage fait en 1534 par le capitaine Jacques Cartier aux Terres Neuves de Canada, Norembergue, Labrador et pays adjacens, dite Nouvelle France, publ. par M. Michelant. *Paris*, 1867. *Avec description du manoir de J. Cartier et une deuxième série de documents inédits sur le Canada*, publ. par A. Ramé. In-8, avec cinq gravures en bois.

Texte original, publié pour la première fois d'après un manuscrit français de l'époque. On ne connaissait jusqu'à présent cette relation que d'après la traduction faite sur le texte italien publié par Ramusio. La première série des documents sur le Canada a paru à la fin du *Discours du voyage fait par Jacques Cartier*.

Discours du voyage fait (en 1534) par le cap. Jacques Cartier aux Terres Neufues du Canada, Norembergue, Hochelaga, Labrador et pays adjacens, dite Nouvelle-France. Publ. par H. Michelant. Documents inédits sur Jacques Cartier et le Canada, publ. par A. Ramé. Avec 2 grandes cartes. *Paris*, 1865, Pet. in-8.

Bref Récit et succincte narration de la navigation faite en 1535 par le capitaine Jacques Cartier aux îles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres. Réimpression figurée de l'édition originale rarissime de M.D.XLV, avec les variantes des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Précédé d'une brève et succincte introduction historique par M. d'Avezac. *Paris*, 1863. Pet. in-8.

LE BIBLIOPHILE JOB.

L'ILLUSTROMANIE

Nous ne prétendons pas parler ici de l'illustration ordinaire du livre en général, de ce discernement éclairé qui doit guider un éditeur dans le choix du procédé et du sujet de ses gravures; nous laissons aux critiques autorisés, aux aristarques vénérables le soin de traiter et d'approfondir cette question. Pour nous, notre but sera de dire quelques mots sur cette illustration beaucoup plus compliquée qui dépend uniquement de la sagacité du Bibliophile-Iconomane.

La coutume d'illustrer certains ouvrages de plusieurs séries de vignettes, d'estampes diverses et de portraits variés, ne remonte pas à la plus haute antiquité; c'est au fameux Dibdin, croyons-nous, que nous devons cet art aimable qui prit naissance en Angleterre et s'y affirma vers 1830 ou 1835 *. Plusieurs Bibliomanes de la Grande-Bretagne s'appliquèrent, vers cette époque, à orner d'une façon toute nouvelle l'Histoire nationale du célèbre Macaulay d'après le procédé suivant, que nous avons lu, décrit dans un numéro du *Chamber's Journal*.

* *Bibliophiles et Bibliomanes en Angleterre.* — Revue Française, 1838.

Il faut tout d'abord se procurer deux exemplaires de l'ouvrage. — On coupe le premier feuillet de l'exemplaire n° 1, afin de l'appliquer sur une grande feuille de papier très-fin avec des marges fort larges. De cette façon, le verso du feuillet est perdu et l'on doit avoir recours au second exemplaire. — On prend des feuilles in-folio, parce que le format de Macaulay ne permettrait pas l'insertion de gravures tant soit peu longues ou larges.

C'est ici que commence la tâche la plus difficile : pour illustrer un volume, il faut se procurer un portrait gravé de tous les personnages qui y sont mentionnés. Si Macaulay raconte une bataille, s'il parle d'une entrevue, s'il fait le récit d'une fête, il faut se procurer par tous les moyens possibles, *per fas et nefas*, une gravure de tous ces événements et l'insérer en son lieu et place.

Un exemple à l'appui : Macaulay (1re partie, 1er vol.) cite dans une seule demi-page, à propos de l'éloquence de la chaire en Angleterre, le nom de vingt-deux grands dignitaires ecclésiastiques, mentionne douze églises, deux universités et trois cathédrales; voilà donc trente-neuf gravures nécessaires pour quinze ou vingt lignes d'impression. Ajoutons à cela des vues, des devises, des armoiries et même des autographes; les quatre tomes de l'*Histoire d'Angleterre* arriveront ainsi à former plus de cent gros volumes in-folio.

L'illustration d'un livre dans ces conditions prend les proportions d'une véritable manie furieuse; le procédé, bon en lui-même, est déplorable dans une conception aussi extravagante, car un amateur, pour enrichir un seul et même exemplaire, pille, arrache, déchire, coupe, taille ou détruit de bons et charmants vieux volumes, pour y puiser les diffé-

rentes gravures qu'il compte utiliser. Lord Spencer, pour illustrer son *Décaméron*, dépensa près de cent soixante guinées, et sir George Freeling, non content de faire avec trois exemplaires de ce même ouvrage dix forts volumes, y joignit encore deux nouveaux tomes de supplément pour les autographes et dessins ainsi qu'un atlas de grandes planches *.

Les Bibliophiles français comprennent avec un sens plus rassis, et avec un goût peut-être plus sûr, l'art d'illustrer certains ouvrages; ils agissent avec moins de fougue et avec plus de délicatesse que leurs confrères d'outre-Manche, et ajoutent modérément des suites d'épreuves bien choisies, des portraits fins, gracieux et dignes d'intérêt, aux livres qui en sont dignes; en un mot, ils se gardent bien d'ensevelir le texte sous une avalanche de gravures diverses et incohérentes. Tous les ouvrages ne se prêtent pas aux illustrations et toutes les éditions ne sont pas faites pour en recevoir, il faut le plus souvent un guide sûr qui apprenne à connaître, à chercher, à trouver et à choisir les suites d'estampes qui conviennent et s'adaptent à un exemplaire de telle édition ou de tel format **.

Ici surtout et plus qu'en toute chose, un amateur doit se mettre d'accord avec le temps; il ne doit point se hâter de faire laver, encoller et relier les livres qu'il pense orner de vignettes nouvelles; un jour, il trouvera un élément d'illustration sur lequel il ne comptait pas, le lendemain ce sera une nouvelle découverte et ainsi de suite. L'art d'illustrer soi-même un volume, réclame plus qu'un sentiment éclairé, plus qu'un goût délicat, qu'une éducation particu-

* *Journal des Débats*, octobre 1856.

** *Le Manuel de l'amateur d'Illustrations*, de J. Sieurin, bien qu'incomplet, nous paraît le meilleur guide en ce genre.

lière de l'œil, il demande un travail de patience et d'investigations quotidiennes; ce n'est pas tant sur les quais qu'un Bibliophile saura découvrir des eaux-fortes avant la lettre et... après la pluie, c'est plutôt dans les bons catalogues, dans les cartons de certains petits marchands, dans les éditions dépréciées, dans des lots de gravures disparates, dans tous les bazars de bric-à-brac enfin, où les productions de l'art échouent pêle-mêle.

Les ouvrages les plus faciles et les plus intéressants à illustrer sont les Mémoires, les Histoires de France en général, ou de la Révolution en particulier, les Grands Écrivains de notre littérature et les principaux maîtres de la littérature étrangère; Rabelais et Boccace; Beroalde de Verville et Erasme; Voltaire et Shakespere; enfin à notre époque, Musset et Byron, Balzac et Hoffmann.

Un amateur joindra, par exemple, à la grande édition in-8° des *Lettres de madame de Sévigné*, les vingt-cinq superbes portraits de personnages historiques gravés au burin par Céroni d'après les *Émaux de Petitot;* pour les *Historiettes de Tallemant des Réaux*, il saura choisir une centaine des vigoureuses figures de Desrochers ainsi que plusieurs fins chefs-d'œuvre de Ficquet et de Savart; pour les *Mémoires de Saint-Simon*, il prendra tout ce qu'il rencontrera sous la signature de Marcenay ou de Gaucher; pour la *Correspondance de Grimm*, il compilera les portraits gravés dans l'œuvre blonde des Saint-Aubin, des Lemire, des Leveau, des Janinet et des de Launay.

S'agit-il d'illustrer Corneille? Voici trente-cinq vignettes de Gravelot, format in-8°, vingt-quatre compositions et deux portraits de Moreau, dans le magistral format in-4°, enfin dix-sept vignettes in-12, de Devéria, pour les chefs-

d'œuvre de Pierre et Thomas Corneille. — Veut-on ajouter des suites à Molière? Il n'y a que l'embarras du choix : Boucher, Moreau, Duplessis-Bertaux, Desenne, Hillemacher, Lalauze et Foulquier, nous offrent des sujets incomparables et finement exécutés qui peuvent tous être insérés dans un format in-8° *.

Le grand in-8° est le format le plus propre à recevoir des estampes de toutes sortes; on pourrait ainsi recueillir, pour les seuls *Contes de La Fontaine*, les suites de figures d'Eisen, de Marillier, de Moreau, de Duplessis-Bertaux, de Tony Johannot, de Devéria, de Hersent, de Bergeret, de Granville et autres. — Sur un catalogue que nous avons sous les yeux, nous voyons les *Œuvres complètes de Voltaire*, avec les avertissements et les notes de Condorcet, soixante-dix volumes, édition de Kehl, grand in-8°, 1785-1789, cotées au prix de *10.000 francs*. Il n'y a là rien d'exagéré, car à ce superbe exemplaire en grand papier, sont ajoutés les suites de vignettes les plus belles, et les portraits les plus rares. Ce même exemplaire, moins le luxe de tant d'illustrations, ne dépasserait pas le prix de 800 francs.

L'Histoire de France de MM. Michelet, Guizot ou Henri Martin est aisée à orner des soixante-six portraits de rois par Desrochers qui se trouvent facilement; les seize vignettes de Duplessis-Bertaux, fort jolies de composition et d'exécution et dont aucun iconographe ne fait mention, conviennent admirablement à l'*Histoire de la Révolution française;* nous citons ces suites d'estampes, au hasard et au courant de la plume, car il faudrait plusieurs volumes « *qui restent à*

* Dans la savante *Iconographie Molièresque* de M. Paul Lacroix, nous trouvons plus de soixante suites de figures importantes pour illustrer les œuvres de Molière.

faire », pour donner un simple aperçu des œuvres remarquables qui se prêtent à la plus gracieuse *illustromanie*.

Dans cette causerie sans prétention, nous tenons surtout à engager les Bibliophiles à acquérir le plus possible les suites de gravures au burin ou à l'eau-forte qu'ils pourront découvrir; il est encore temps, mais une époque viendra où un Eisen acquerra la valeur d'un Albert Durer, où Gravelot et Moreau feront prime, où l'art du XVIII^e^ siècle sera apprécié à sa juste valeur. Alors il sera bien tard; le *Voltaire* que nous citions pourrait être recherché à 28 ou 30.000 francs, les quais et la rue des Saints-Pères seront veufs de tous les livres ornés de gravures en taille-douce, et les amateurs qui auront su se créer une collection de volumes judicieusement illustrés seront fiers à bon droit des trésors qu'ils possèdent.

OCTAVE UZANNE.

TAYLOR INST. OXFORD

DE LA MULTIPLICITÉ

DES LIVRES

Dans le compte rendu d'un journal belge dont le titre nous échappe, un critique anonyme, parlant des « Opuscules de S. Van de Weyer, » écrivait ceci : « Un proverbe dit, non sans raison : Rien ne réussit comme le succès ! » — Sans doute, et cela est juste. Un succès donne confiance dans celui qui l'a obtenu, c'est ainsi qu'il en amène d'autres. On soutient ceux qui réussissent parce que l'on a foi dans leur habileté.

Curieux de connaître l'ouvrage à propos duquel étaient faites ces sages réflexions, et grâce à l'obligeance de M. B..., un des bibliophiles érudits de la Grande-Bretagne, il nous a été permis de posséder un exemplaire de cet intéressant travail, qui forme 4 volumes in-8°, et est intitulé : *Choix d'opuscules philosophiques, historiques, politiques et littéraires de Sylvain Van de Weyer. Précédés d'un avant-propos de l'éditeur. Londres, Turbner and C°, 1863-1875.* Est-il besoin de dire, en voyant le goût avec lequel cette publication est faite, que M. Octave Delepierre n'y est pas étranger ?

Parmi les articles de critique littéraire qui se trouvent dans ce *Choix d'opuscules ?* il en est un, entre tous, que nous croyons devoir reproduire. Il constate d'une étude sérieuse et est, comme le dit M. Van de Weyer, le résultat d'une expérience personnelle. Ed. R.

Il n'est personne à qui il ne soit arrivé de réfléchir, au sein de ses travaux et de ses études, sur la prodigieuse quantité de livres qui s'écrivent, s'impriment et se vendent dans les quatre parties du monde. Quand ces réflexions

nous prennent et s'emparent de nous, il est rare qu'elles ne nous fassent pas de mal : dans notre insatiable curiosité et dans cette ardeur avide qui enflamme quiconque aime la science avec passion (et c'est comme cela qu'il faut l'aimer), nous voudrions tout embrasser, tout approfondir, et parcourir, en homme qui possède la carte générale de nos connaissances, les découvertes contemporaines dans les vastes régions de la science. Mais, à la vue de ces masses effrayantes de volumes de tous les formats et dans toutes les langues, nous sentons notre ardeur tiédir; notre courage fléchit, le découragement nous prend, et nous laissons échapper d'inutiles plaintes sur la faiblesse de l'homme et la brièveté de son existence. Souvent alors, dans notre dépit, nos pensées amères prennent une autre direction : c'est sur les livres eux-mêmes que se portent nos regards et nous les interrogeons avec sévérité, nous leur demandons ce qu'ils sont venus faire au monde, s'ils ont apporté quelque richesse nouvelle à la somme de notre savoir; et, il faut en convenir, il en est peu qui répondent à notre attente; il en est peu qui résistent à ce sévère examen, et qui nous récompensent, pour l'acquisition de quelque idée nouvelle, du temps que nous leur avons consacré. Nous le regrettons vivement, ce temps; nous en déplorons la perte: et telle est cependant la force des choses et la nécessité de notre position, que tous les jours, que nous le voulions ou ne le voulions point, nous sommes condamnés à en perdre de nouveau. Heureux encore si ce que nous lisons servait du moins à nous rappeler ce que nous savons! mais non : nous autres, hommes modernes, nous sommes obligés, à moins de consentir à paraître et à rester étrangers au mouvement qui nous entraîne, à ce qui fait le sujet de tous les écrits et de

toutes les conversions, à dévorer, par an, un nombre considérable de volumes, qui ne laissent pas plus de traces dans notre esprit que n'en laisse sur notre palais le mets que nous avons savouré la veille.

Il n'est pas que vous n'ayez souvent rencontré dans le monde des hommes dominés du besoin de parler (maladie générale et sans remède), malheureusement doués d'une stérile abondance de paroles, et qui, dans un langage terne, lâche, sans couleur, sans originalité, sans vie, comme tout ce qui n'est pas le produit spontané de nous-mêmes et de nos propres pensées, s'en vont répétant imperturbablement les lieux communs les plus usés, ou des idées qui ne sont point à eux et qu'ils ont maladroitement empruntées à droite et à gauche. Toutes ces pièces d'emprunt et de rapport font le plus plat et le plus ennuyeux ensemble, une lourde et mauvaise marqueterie, une mosaïque ridicule qui vous dégoûterait de la parole même. Et cependant, la politesse, l'usage, votre position dans le monde, tout vous fait un devoir de l'écouter, comme si ce qu'ils disent était neuf, solide, original, ou frappé au coin du bon goût et du bon sens. N'est-ce pas là le tableau fidèle de ce que nous sommes forcés de faire à l'égard des mille et une productions modernes qui encombrent nos bibliothèques et nous ravissent un temps précieux que, sans elles, nous eussions consacré à quelque étude sérieuse et utile? Grâce à l'activité de la littérature industrielle, le nombre de ces livres devient aussi considérable que l'est dans le monde celui des hommes qui n'ont aucune idée qui leur appartienne en propre; mais quand on est de ce monde, il faut lire les uns, comme il faut écouter les autres.

Or, la funeste influence qu'exerce sur nous cette dure et

inévitable nécessité est plus grande qu'on ne le croirait à la première vue. Ce que notre intelligence y perd en force et en étendue ne saurait s'apprécier. En éparpillant ainsi nos forces, nous les diminuons inévitablement; et ce que notre esprit pourrait avoir d'originalité s'efface et s'anéantit par le commerce habituel avec ces livres maigres et décharnés, comme, dans le commerce des âmes faibles et craintives, le caractère s'aplatit insensiblement et tombe dans une désespérante pusillanimité. Il faudrait, à nos palais un peu blasés, des mets savoureux et fortement épicés; et tout ce qu'on nous présente est fade et sans goût. Il nous faudrait plus que jamais des pensées fortes et viriles; et nous sommes condamnés à nous éclairer aux pâles reflets d'idées mille fois rebattues. Notre style même finit par s'énerver, et par s'empreindre de quelque chose de traînant et de mou, que nous sommes convenus d'appeler élégance, pour nous en dissimuler à nous-mêmes toute la nullité. Enfin, nous contractons l'habitude de lire sans goût, sans suite, sans attention; de lire du pouce et des yeux, comme l'on dit, de laisser dormir notre esprit, qui n'est déjà que trop passif, même dans la lecture d'un bon livre, parce qu'il ne rencontre rien de piquant qui le réveille, rien de neuf ou de profond qui stimule son activité.

Veut-on rechercher les causes de la supériorité des anciens sur les modernes, de ces anciens à qui l'on ne peut contester une vigueur de pensée et d'expression dont nous sommes si loin d'approcher? Je n'en demande pas d'autre que celle-ci : c'est qu'ils avaient peu de livres, et que nous en avons trop; qu'en ayant peu, ils les faisaient meilleurs; que, lisant moins, ils lisaient mieux, et pensaient plus; et que leur attention n'était

pas continuellement distraite et accablée, comme la nôtre, sous le poids de mille publications *légères*, poésies *légères*, prose *légère*, romans, mémoires, vaudevilles, mélodrames, contes, histoires, fort utiles sans doute à qui les imprime et les vend, auxquels il n'est ni possible ni permis peut-être de rester étrangers, mais qui encombrent et obstruent la route du vrai savoir, et nous font paraître pauvres, au milieu de toutes nos richesses. Il est difficile de marcher d'un pas ferme et assuré, et d'arriver bien loin, quand on est obligé de s'arrêter devant chaque brin d'herbe, et de lui accorder un moment d'attention : veut-on savoir ce qui, grâce à la multiplicité des livres, distingue les temps anciens des modernes? C'est qu'il y avait un petit nombre d'esprits d'élite, d'âmes fortes et grandes, qui avaient un caractère, une physionomie, des pensées, un style à eux; et qu'aujourd'hui nous avons tous un certain vernis, une légère teinture de connaissances qui circulent sans cesse autour de nous, et qui, si elles ne jettent pas de profondes racines chez tous, laissent toujours quelque chose après elles; il y a enfin chez nous, un fond général et commun, et tout le monde, à quelques rares exceptions près, a presque les idées et le style de tout le monde. C'est que, d'un autre côté, les anciens étudiaient et réfléchissaient plus pour eux, et nous plus pour les autres : ils voulaient *être*, nous voulons *paraître*. Chez eux, point d'industrie littéraire, point de spéculations intellectus-commerciales : ils n'écrivaient que lorsqu'ils avaient du bon, du neuf, de l'utile à dire. Chez nous, aucune de ces conditions n'étant requise, à peine échappés de l'école, et avant d'avoir eu le temps de réfléchir, nous écrivons sur tout et décidons de tout. Là, écrire était un art; ici, c'est un métier. Alors, après vingt

ans de méditations, les plus fortes têtes produisaient un petit livret; aujourd'hui, au bout de quelques années *de pratique*, nos célébrités contemporaines se trouvent à la tête de trente et plus de volumes.

Si je voulais appuyer tout cela de preuves et d'exemples, ils ne me manqueraient pas. Je dirais, pour ne fixer l'attention que sur ce point, que la décadence de la littérature romaine date de l'époque où les livres se multipliaient de toutes parts, et où les copistes suffisaient à peine aux nombreuses transcriptions de manuscrits. C'est alors que Pline et Sénèque s'écriaient déjà : *Non multa, sed multum*, c'est-à-dire, *lisez beaucoup peu de livres*. Qu'auraient-ils dit, de nos jours, bon Dieu! à la vue de la prodigieuse activité des plumes et des presses? Et combien leurs craintes et leurs avertissements n'eussent-ils pas redoublé, s'ils avaient pu prévoir l'existence de nos journaux quotidiens, hebdomadaires, mensuels, annuels, de ces *Revues*, *Magasins*, *Bibliothèques*, où notre paresse cherche et trouve, à moins de frais et dans le plus petit espace de temps possible, des jugements tout faits, dont notre vanité et notre amour-propre s'emparent et se parent, avides que nous sommes, en tout et sur tout, de faire les entendus et de trancher du capable!

Je m'empresse cependant de le dire, de crainte que l'on ne s'y trompe et que l'on ne se méprenne sur mes intentions: toutes ces choses ont leur bon côté, et, prises comme elles doivent l'être, sont éminemment utiles. Je suis si peu l'ennemi du grand nombre de livres, que je crois et affirme que, pour être *quelque chose* dans une branche quelconque des connaissances humaines, il ne suffit plus de se borner aux productions d'un seul pays : qu'il faut embrasser dans ses études l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Angleterre, etc.,

et que l'homme qui veut avoir une vue complète et profonde du sujet qu'il traite doit appliquer aux livres ce que Beaumarchais disait de l'amour : *Trop n'est pas même assez.* Tout ce que j'ai voulu dire, et c'est le résultat d'une expérience personnelle, c'est que nos forces s'épuisent et qu'une grande partie de notre vie s'use et se consume à lire et à faire des riens; qu'au milieu de ce débordement d'écrits de tout genre et de toute couleur, ou plutôt sans genre et sans couleur, force est, à qui ne veut ni s'énerver ni s'étourdir, de se faire un choix sévère de livres substantiels et d'élite, auxquels il revienne sans cesse; que c'est ainsi qu'il pourra retremper son esprit, et lui offrir une nourriture saine et solide, qui lui conserve de la jeunesse et de la vigueur. Et comme, lorsqu'on a l'air de soutenir un paradoxe, il est bon de s'appuyer de quelque imposante autorité, je dirai, avec Bacon, en ajoutant que cela est beaucoup plus vrai de notre temps que ce ne l'était du sien, que « si l'on considère d'un peu près cette prétendue variété de connaissances que l'on croit répandue dans les livres, production dont les arts et les sciences sont si fiers, qu'y trouve-t-on? D'éternelles répétitions de la même chose, tout au plus un peu diversifiée par la manière de la traiter, mais dont l'invention s'était saisie depuis longtemps; en sorte que cette abondance, qu'on croyait au premier coup d'œil y voir, se réduit, tout examiné, à bien peu de chose. »

VAN DE WEYER.

Lhomme parlant en ſoymeſme.

A regardant la beaulte nompareille
Dune qui na en ce monde pareille
Car deuant toutes elle emporte le pris
Me ſuys trouue tant et ſi fort ſurpris
De ſon amour que ſans fin Je trauaille

Veu ſa valeur/Ce neſt pas grand merueille
Si ſouuenir me met dedans loreille
Son doulx parler/ par lequel Je fus pris

En Regardant.

Pour y penſer Je ne dors ne ſommeille
Et dautrement Je ne ſay ſi Je veille
Tant de laymer ſont mes eſprits eſpris
Que la ſeruir pour Jamais Jay empris
Dedans mon cueur qui ſouuent ſen reſueille

En Regardant.

FAC-SIMILE

DE LA PREMIÈRE PAGE D'UN MANUSCRIT DU COMMENCEMENT DU XVI[e] SIÈCLE

CENT CINQ RONDEAULX DAMOUR

PUBLIÉ

PAR

EDWIN TROSS

PROCÉDÉ POUR RAVIVER L'ÉCRITURE

SUR LES

VIEUX PARCHEMINS

La *Chronique du journal général de l'Imprimerie et de la librairie*, en date du 2 avril 1864, reproduit d'après le *Moniteur Universel* du 4 mars de la même année, un article sur un procédé qui doit fixer l'attention de tous les amateurs d'anciens manuscrits et qu'il nous a paru utile de reproduire ici :

Ce procédé de M. Ed. Moride nous paraît devoir suffisamment intéresser les archéologues et les paléographes pour en donner l'exposé. Il consiste : 1° à ramollir aussi vite que possible le parchemin dans l'eau distillée froide, sans agitation, sans froissement; 2° à plonger pendant cinq secondes seulement la feuille égouttée dans une solution d'acide oxalique au centième; 3° à laver rapidement dans deux eaux le parchemin, souvent recouvert d'oxalate de chaux, afin de l'en dégager; 4° à introduire le manuscrit dans un vase fermé contenant une solution de dix grammes d'acide gallique sur trois cents grammes d'eau distillée; 5° enfin, à le laver à grande eau après l'apparition des caractères, à le sécher entre des feuilles de papier Joseph sans cesse renouvelées, et à soumettre en dernier lieu le tout à la presse. Dans les cas où il s'agit simplement de faire ressortir quelques mots sur un titre, je me sers de pinceau

en suivant régulièrement la marche que je viens d'indiquer; j'applique alors alternativement une solution acide et un papier buvard, de l'eau et du papier qui l'absorbe.

M. Ed. Moride recommande d'agir avec délicatesse et promptitude pendant toute la série des opérations qui précèdent, attendu que les parchemins imprégnés d'acide gallique se colorent facilement en rose et même en noir sous l'influence de l'air et de la lumière; qu'ils se tachent si le papier Joseph est ferrugineux; que l'écriture est difficile à lire si l'on vient à froisser les feuillets; qu'ils se raccornissent si la température des solutions est trop élevée ou lorsqu'on les sèche trop rapidement soit au feu, soit au soleil; qu'ils se maculent et se recouvrent de moisissures au contact d'un papier buvard trop chargé d'humidité, quand le séchage est trop lent.

« Il est bon de changer la solution d'acide dès qu'elle commence à se colorer.

« Toutes les encres ne ressortent pas aussi bien les unes que les autres; il en est qui deviennent très-noires, tandis que d'autres restent d'un jaune pâle.

« Il arrive quelquefois que l'encre, entraînée par de l'humidité prolongée, se répand en nappe à la surface des manuscrits; alors de grandes taches foncées se produisent sous l'action des réactifs, et l'écriture reste illisible comme il en est lors de la décomposition du parchemin; mais, il faut le dire, ces cas sont assez rares, et, en dehors de ces exceptions, nous pouvons affirmer que l'on peut, par les moyens décrits ci-dessus, rendre à des caractères anciens à peine perceptibles, toute leur netteté, leur fraîcheur, et leur teinte noire, comme s'ils avaient été récemment tracés ».

LES PRIÈRES
DE LA
MARQUISE DE RAMBOUILLET

Il semble que chaque jour vienne ajouter une preuve nouvelle à l'exactitude des Historiettes de Tallemant Des Réaux. Ces mémoires, qu'on avait regardés à l'origine comme une compilation faite à plaisir d'anecdotes plus ou moins suspectes, s'éclairent à chaque instant de lumières nouvelles et je me félicite d'avoir à témoigner une fois de plus que Tallemant était en même temps le plus malicieux et le mieux informé des chroniqueurs.

Vers la fin de l'historiette de Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, il écrit ces lignes :

« Au dernier voyage qu'elle fit à Rambouillet, avant les barricades, elle y fit des prières pour son usage particulier, qui sont fort bien écrites. Ce fut à M. Conrart qu'elle les donna pour les faire copier par Jarry, cet homme qui imite l'impression, et qui a le plus beau caractère du monde. — Il les fit copier sur du vélin et après les avoir fait relier le plus galamment qu'il put, il en fit un présent à celle qui en étoit l'*auteur*, s'il est permis d'user du masculin quand on parle d'une dame. Ce Jarry disait naïvement : « Monsieur,

« laissez-moi prendre quelques unes de ces prières là; car « dans les Heures qu'on me fait copier quelquefois, il y en « de si sottes que j'ai honte de les transcrire. »

M. Paulin Pâris, dans une note que je regrette de n'avoir pas sous les yeux, invita les possesseurs de livres écrits par le fameux Jarry à rechercher si parmi ces bijoux graphiques ne se trouveraient pas les prières de la marquise de Rambouillet, mais personne ne répondit à son appel et le livre semblait être pour jamais perdu. C'est à un de nos plus aimables et plus savants bibliophiles, à un chercheur persévérant et habile, qui flaire le livre, si j'ose le dire, comme les bons chiens de chasse éventent le gibier, qui le poursuit à travers mille obstacles, le saisit et ne l'abandonne plus, c'est à mon excellent ami le baron Jérôme Pichon qu'il appartenait de mettre la main sur les :

PRIÈRES	— or
ET	— bleu
MÉDITATIONS	— or
CHRESTIENNES	— bleu
Compoſées par Madame	— rouge
LA MARQVISE DE	
RAMBOVILLET	— bleu
CATHERINE DE VIVONNE	
Pour son vſage particulier	— rouge

Ce titre dont nous reproduisons à peu près la disposition est encadré d'un large filet d'or. Quant au livre lui-même, il se compose de 79 pages in-8°, non compris le titre, toutes encadrées d'or, écrites en caractères romains d'une netteté et d'une égalité parfaites, ornées de titres courants, en-têtes, majuscules, initiales en or et en couleurs.

La reliure est en maroquin rouge, semée de V entrelacés, rappelant le nom de Vivonne. Des fermoirs dorés et ciselés la ferment. La doublure de maroquin vert est bordée d'une large dentelle entourant un cadre orné aux quatre coins et au milieu des mêmes V entrelacés. Il est inutile d'ajouter que le livre est doré sur tranches et dans un bel état de conservation.

Sur une des gardes en tête du volume se voit un dessin à la plume au pointillé qui représente dans un ovale le portrait en buste d'une femme d'environ trente ans, coiffée de fleurs et de boucles de cheveux pendantes, aux yeux vifs et gais, à la bouche souriante, et dont l'embonpoint commence à s'accentuer. Si, comme il est probable, ce portrait est l'œuvre de la marquise dont on connîat le talent, il ne peut être que celui de sa fille Julie Lucine d'Angennes, pour qui fut composée la célèbre *Guirlande de Julie*.

N'est-il pas bon de donner une idée du style de madame de Rambouillet? Nous terminerons par la

Prière à Saint-Louis

Roy de France

GRAND Roy, bien que vostre couronne ayt esté des plus esclatantes de la Terre, celle que vous portez dans le ciel est incomparablement plus précieuse. L'une estoit perissable l'autre est immortelle et ces lys dont la blancheur se pouvoit ternir, sont maintenant incorruptibles. Vostre

obeïssance envers vostre mere; vostre justice envers vos sujets; et vos guerres contre les infideles, vous ont acquis la veneration de tous les peuples; et la France doit à vos travaux et à vostre piété l'inestimable tresor de la sanglante et glorieuse Couronne du Sauveur du monde. Priez le incomparable Saint qu'il donne une paix perpétuëlle au Royaume dont vous avez porté le sceptre; qu'il le préserve d'héresie; qu'il y face toûjours regner saintement vostre illustre Sang; et que tous ceux qui ont l'honneur d'en descendre soient pour jamais fidèles à son Église. »

Je ne sais si je me trompe; mais cette prière me semble fort belle et, comme les autres ne lui cèdent en rien, je fais des vœux pour l'impression du livre de la célèbre Reine des Précieuses.

PROSPER BLANCHEMAIN.

LES ANNOTATIONS DE TOUT LE MONDE

Rarement un livre peut échapper à toutes les critiques et enlever tous les suffrages de ses lecteurs.

CERTAINS spectateurs de drames à sensations manifestent leurs émotions par des ondulations de tête, par des cris, des râles, des sanglots étouffés, des expressions de visages sinistres, dignes des *Fantaisies* de Goya. Ils ne tiennent pas en place, ils sautent, trépignent, battent des mains, s'écarquillent les yeux, et, dans le délire de leur passion, ils adressent au traître qui se promène sur la scène comme une panthère en cage, des anathèmes solennels, des : ah ! misérable ! ah ! lâche ! ah ! bandit ! vil calomniateur ! monstre infâme ! Tandis que vers le dénouement, ils comblent de leurs bénédictions touchantes le terre-neuve courageux et humain qui punit le vice pour récompenser la vertu malheureuse. — Ces spectateurs que bouleversent des sensations si franches et si vives, sont ceux-là même qu'un terme d'argot caractérise sous la dénomination de *Gobeurs*.

Il existe des lecteurs d'un tempérament analogue, des *Gobeurs de Livres* — d'une variété aussi grande, mais moins gracieuse

que celles des dahlias ou des roses, — qui éprouvent l'invincible besoin de traduire niaisement, ou spirituellement, les impressions bonnes ou mauvaises qu'ils ressentent à certains passages d'un livre. — Ces naïfs et grotesques disciples de Brossette, d'Aimé-Martin et de Berriat Saint-Prix prétendent réfuter un ouvrage, comme si un beau jour l'exemplaire qu'ils maculent devait tomber entre les mains de son auteur.

C'est là une monomanie qui semble commune aux bibliophobes présents et passés, à cette différence près, que les scolies manuscrites signées par des Josias Mercier, par des Muret, par des François Guiet, par des Ménage, des Balzac, des Furetière, par des génies tels que Corneille et Racine, J.-J. Rousseau et Voltaire ; par des commentateurs légers, spirituels et charmants comme Jamet le Jeune, sont d'un intérêt puissant, d'une utilité incontestable et incontestée, d'un charme qui ne fait qu'ajouter une valeur inappréciable aux volumes qu'elles enrichissent. De pareilles annotations donneraient matière à un ouvrage de *singularités* digne de tenter la science d'un Bibliophile Jacob ou l'érudition d'un Gustave Brunet, et le bon Nodier, ce chercheur exquis, avoue lui-même qu'il eut traité avec joie un chapitre de bibliologie fort curieux à intituler : *Des hommes célèbres qui ont signé ou annoté leurs livres.* *

Pour conduire à bien une telle œuvre, il faut avoir immensément voyagé à travers la vie et les livres ; avoir beaucoup retenu, beaucoup noté et surtout beaucoup paginé toutes ces victimes vagabondes qui échouent malheureusement sur les quais et mendient notre hospitalité, car c'est

* Mélanges tirés d'une petite bibliothèque, 1829, in-8°, p. 46.

le plus souvent sous les haillons des bouquins de la boîte à quatre sols que se découvrent les plus précieuses annotations manuscrites. Aussi, hâtons-nous de l'avouer, notre but n'est pas de voir les choses d'aussi haut ; nos reins sont trop jeunes pour une entreprise de ce genre et nous consignerons simplement quelques types d'annotateurs modernes qui se rencontrent aisément.

A l'écriture seule, on reconnaît l'esprit et le naturel du lecteur — : l'annotateur bilieux blâme avec outrecuidance ; il met des accolades à des chapitres entiers avec ces mots courroucés écrits dans la marge en pattes de mouches menues et sautillantes : *Idiot ! faux ! stupide !* — le livre ainsi annoté avec rage est le plus souvent coupé d'une main fébrile et colère, si nous en prenons à témoins les pages meurtries qui ont des barbes affreuses.

A l'écriture fine, archaïque et zélée, on reconnait ou plutôt on devine le scoliaste, qui, avec une patience laborieuse et un soin jaloux, relève les lettres tombées à l'impression, corrige les errata du texte, les petites vétilles du style et les mots trop souvent répétés. — C'est ainsi que sur un exemplaire du roman de *Jacques* qui est cependant l'incarnation de la stoïcité, un scoliaste semble faire (en marge) un crime à George Sand de s'être servie *onze fois !* du mot *stoïque* dans son ouvrage.

L'annotateur Prudhomme — car il existe — possède la calligraphie magistrale du professeur d'écriture, — les lettres initiales de chaque chapitre sont ordinairement chargées d'arabesques de sa propre main, et les notes marginales ont une prétention de critique gonflée d'importance. — Nous ne citerons qu'un exemple, relevé sur un volume des *Impressions de voyage* d'Alexandre Dumas (tom IV, p. 289).

— Après avoir biffé deux pages que l'auteur consacrait au Duc d'Orléans, notre Prudhomme, trouvant le qualificatif de *Roi de France*, appliqué à Louis-Philippe, s'empressa de le barrer, et, ajoutant un *S* à *De* et un *ais* à *France*, il s'écrie superbement et magnifiquement, croyant donner une leçon très-sévère à l'auteur : *Roi des Français, Monsieur Dumas!* — n'est-ce pas typique ?

L'ecclésiastique, et bien plus, le fanatique religieux, ont une grande tendance à l'annotation : la plume imbue d'encre bleue ou le crayon finement taillé tracent des caractères un peu âgés mais fermement conduits ; c'est surtout sur les romans qui ont eu leur quart d'heure de célébrité, aux passages scabreux où la femme s'abandonne et renonce à sa foi, à son honneur, à ses plus chères croyances, pour se livrer tout entière à son amour, c'est principalement aux chapitres vigoureux, piquants et passionnés que la note intervient terrible, implacable et vengeresse : *Et Dieu ?* disent ces lignes fiévreuses, et *la Religion?* et *les principes du Devoir ? Malheureuse ! que faites vous ? et Demain ??*

Un numéro de la *Revue Britannique* (janvier-février 1836), nous fournira un exemple curieux d'annotation ecclésiastique. — En marge d'un article sur *Erasme et son Epoque* extrait du *Fraser's Magasine*, et en regard de cette phrase : « Chez Luther au contraire, quelle grossière véhémence, quelle puissance du sang et de la chair, quelle force colossale, quelle sympathie populaire !

Cette annotation se trouve :

Et vous croyez que c'eût été un tel homme que le Dieu des Chrétiens eut choisi pour réformer son ouvrage ?

L'Anglaise fine et déliée trahit le Bas bleu. Le volume est alors vierge de toute autre empreinte ; on sent que des

doigts blancs et roses ont frémi sur le vélin — le Bas-bleu contrairement au fanatique cité plus haut a toutes les indulgences ; son âme généreuse comprend et excuse les fautes de son sexe, elle recèle des trésors de bonté pour la femme qui tombe ou qui s'affaisse, et toute son aigreur s'épanche sur le Don Juan perfide, sur le séducteur pervers et mensonger. Les notes courent rapides et serrées en marge des périodes chaudes et langoureuses ; nous aurions trop de citations à faire et nous nous abstiendrons... sagement.

L'annotateur puéril, sceptique et persiffleur ; *L'annotateur Desgenais* est le plus nombreux. Il crayonne au-dessous des titres, fait des jeux de mots partout et ne respecte rien. — Sous le faux-titre du *Fa Dièze* d'Alphonse Karr il écrira : *Fadaise*; il mettra cette épigraphe, ce *Cave canem*, sur le premier volume venu : « *Lecteur prends garde de mourir.* » A moitié chemin de sa lecture, il griffonnera en baillant : « *Jusqu'ici je ne vois rien de bien intéressant,* » au mot fin, il paraphera avec joie ce trait : *Redeo ad vitam.* C'est ce même farceur qui étale au milieu d'un blanc de page : *Ici mon esprit se repose.* — L'écriture de cet annotateur queue-rouge est généralement lourde et décèle la main d'un employé de bureau ou d'un clerc d'huissier à court d'expéditions et de papier timbré.

Nous n'en finirions pas si nous voulions placer ici les différentes physionomies de lecteurs écrivassiers. — Il nous faudrait parler des scolies politiques passionnantes et acerbes où l'opinion de l'un réfute l'opinion de l'autre ; nous aurions à nous étendre sur les grammairiens, sur les annotateurs des annotateurs et surtout sur les plus terribles, les plus farouches, les plus bibliophages entre tous, sur les pédants Latinistes et les quinteux Hellenestes, qui, ne voyant

rien de nouveau *Sub Jove*, entassent les notes sur les notes, citent tour à tour, Martial, Juvénal, Plaute ou Térence, Anacréon et Théocrite, Plutarque et Cicéron, Hérodote et Saint-Ambroise avec une autorité, une persévérance et un entrain du diable dont ils sont possédés.

Mentionnons encore cependant cette classe de gens qui écrivent leurs noms sur tous les monuments, ces vaniteux de la possession qui signent ces lignes solennels sur les exemplaires qu'ils possèdent : *J'appartiens à M**** ou : *Ce Livre est à moi... un tel.* — La vanité est seule conseillère, et cela est si vrai que J.-A. de Thou lui-même signait son nom sur le titre des volumes qui n'étaient pas reliés à ses armes.

La plupart de ces livres ainsi annotés, critiqués, commentés et applaudis, ont pour nous un grand intérêt ; c'est une sorte d'édition *variorum* très-précieuse, très-piquante, et d'un autre côté, disons-le, nous avons rencontré quelquefois des phrases soulignées naïvement comme : « *Je t'aime, je t'aime de toute mon âme, ...à toi pour la vie,* » et sur ces tristes volumes maculés, dont les marges sont rougies par la pression des doigts, devant ces déclarations d'amour timides dans leur hardiesse ; devant cet endroit où tant de lecteurs et de lectrices se sont pris sans doute à rêver, nous sommes restés de longues heures à échafauder et bâtir des romans dont les péripéties nous ont plongé dans des jouissances plus vives que la lecture même de l'ouvrage où ces mots passionnés se trouvaient manuscrits.

Octave Uzanne.

LIVRES A CLEF

En 1873, il a paru sur cette portion curieuse de la science des livres, un volume de 224 pages formé en grande partie des notes réunies par Quérard pour l'*Encyclopédie du bibliothécaire*, œuvre gigantesque pour laquelle l'infatigable bibliographe avait rassemblé d'importants matériaux acquis après sa mort, avec ses autres papiers, par M. G. Brunet.

Nous croyons savoir que l'éditeur du travail de Quérard a l'intention d'en donner une édition nouvelle avec des additions destinées à combler une partie des lacunes qu'on a remarquées dans le volume de 1873. Nous sommes en mesure d'indiquer quelques-uns des articles nouveaux qui figureront (sauf développement ultérieur) dans l'œuvre nouvelle en préparation.

Plaintes (les) de la captive Calisto à l'invincible Aristarque, par de Coulomby de Caen (en vers) *(sans lieu)*, 1605, in-16.

Calisto, c'est Henriette d'Entraigues, marquise de Verneuil, emprisonnée pour crime de trahison ; *Aristarque*, c'est Henri IV, naguère son royal amant.

Proneurs (les) comédie par Dorat. Mme Geoffrin fut mise

en scène d'une façon transparente, ainsi que son amie Mlle de Lespinasse. Une satire plus brutale que spirituelle, livrait au ridicule *Faribel* (Marmontel), *Cocus* (Diderot), *Rectiligne* (d'Alembert).

Epitre au comte de *** (de Bissy, par Robbé de Beauveset), 1776, 8°. Pièce de vers reproduite dans les *Poésies satyriques* du XVIIIe siècle. *Londres, (Paris, Cazin)*, 1780, 2 vol. in-18, Quérard en a donné la clef dans la *France littéraire*, XII, 481.

Séance extraordinaire et secrète de l'Académie françoise, tenue le 30 mars 1789, à l'occasion des Etats généraux.

Cette satire, dont l'auteur reste ignoré, montre les quarante immortels réunis pour nommer le député qui les représentera. Après de vifs débats, le choix tombe sur *Tacticus* (de Guibert). Voici quelques noms sous lesquels sont désignés divers académiciens : *Flaccus* (Florian), *Biscotin* (de Bissy), *Cytheron* (La Harpe), *Pastorinet* (le duc de Nivernois), *Virgilius* (Delille), *Azur* (Suard), *Vitulus* (de Beauveau), *Myris* (Lemierre), *Merlet* (l'abbé Morellet), *Anacharsis* (l'abbé Barthélemy), *Cudis* (Ducis), *Vizir* (Vicq d'Azir), etc. La plupart de ces masques sont, on le voit, bien faciles à reconnaître.

Sultane (la) Caibicabia, par le comte d'Antiboul. *Paris*, 1835, in-12.

C'est sous des noms supposés, l'histoire de Mme du Cayla dont l'influence fut puissante à la cour de Louis XVIII.

Le bibliophile Job.

ALFRED DE MUSSET

ET SES PRÉTENDUES ATTAQUES CONTRE

VICTOR HUGO

Rien n'est plus difficile à détruire qu'une légende acceptée sur une personnalité en vue, surtout s'il s'agit d'un écrivain ou d'un artiste. C'est en vain que l'intéressé tente parfois de se défendre lui-même; on a tort dit-on dans sa propre cause, et le plus souvent les faits faux sont irrévocablement admis comme vrais, le jour où une voix sincère s'élève par exception pour soutenir l'innocent.

C'est une de ces légendes, et des plus accréditées, que nous allons essayer ici de réduire à néant. Il s'agit des prétendues attaques d'Alfred de Musset contre Victor Hugo.

Cette accusation est si bien admise que M. Paul de Musset dans la notice qu'il a consacrée à son frère en 1866 (en tête de l'édition in-quarto de ses *Œuvres posthumes*), a cru devoir

imprimer en note ce qui suit, à la page 15 de son travail :

« On a dit qu'il (Alfred de Musset) avait profité de la liberté d'écrire des articles anonymes, pour attaquer M. Victor Hugo; cette accusation n'a aucun fondement, il n'a publié dans *le Temps* que deux morceaux de critique littéraire, l'un sur les *Pensées de Jean-Paul*, l'autre sur les *Mémoires de Casanova*. Ses autres articles sont des *revues fantastiques*, sur des sujets de circonstance, et qui ne renferment d'attaques contre personne, comme on peut le vérifier par la lecture du volume de *Mélanges*. — Heureusement Alfred de Musset a conservé les numéros du *Temps* dans lesquels il avait écrit. »

Disons incidemment que M. Paul de Musset n'était pas tout à fait exact lorsqu'il rédigeait cette note; son frère n'avait pas gardé *tous* les numéros du *Temps* où il avait écrit, car il manque plusieurs morceaux de cette série dans le volume des *Mélanges;* du reste M. Paul de Musset l'a reconnu lui-même plus tard, puisqu'il a dit dans le livre qu'il a publié sur son frère en 1877 (page 99 de l'édition Charpentier), que les articles d'Alfred de Musset au *Temps* : « ont été réimprimés en 1866, *sauf deux ou trois qu'il a été impossible de retrouver.* »

C'est, pensons-nous, dans la *France littéraire* qu'a passé pour la première fois l'accusation qui nous occupe. On y trouve ces lignes, à la page 126 du n° de juillet 1834, dans un article d'Alphonse Esquiros, intitulé *Les Journaux,* où il combat l'infaillibilité de la critique :

« Geoffroy, le critique à la mode de son temps, se déchaînait en 1812, contre le génie de Talma; en 1827, le grand comédien meurt, et voilà que tous les journaux, *sans exception*, s'écrient que la gloire du théâtre s'en est allée

avec lui. — Voulez-vous des exemples plus récents ? M. Alfred de Musset, à la fin d'une critique visionnaire et fantastique qui servait de feuilleton à un numéro *du Temps,* voyait la couverture jaune de la *Notre-Dame de Paris* éternellement pendue à la fenêtre des libraires. Le succès a prouvé que si M. de Musset peut mettre à sa disposition un talent de poète, il n'a pas le don de prophète. »

Nous allons trouver peut-être dans cette première attaque, l'explication et le sens de toutes celles qui l'ont suivie.

M. Paul de Musset dit positivement que son frère ne travailla au *Temps* que de Janvier à Mai 1831 , et, en effet, le dernier morceau extrait de ce journal recueilli dans ses œuvres, est tiré du numéro du 6 Juin. Mais il existe dans le *Temps* des 31 Mai et 17 Juillet de la même année, deux feuilletons critiques sur la *Notre-Dame de Paris,* dont le second seul est signé *rd*. Peut-être a-t-on attribué à Alfred de Musset la paternité de ces articles, quoiqu'ils ne portent à aucun degré l'empreinte de son talent prime-sautier et original; cela expliquerait alors les injustes reproches qui lui furent adressés et dont l'attaque d'Alphonse Esquiros n'est sans doute qu'un écho déjà lointain; toutefois cela ne suffit pas pour la faire comprendre, car Esquiros semble avoir eu sous les yeux les pages mêmes d'Alfred de Musset; il en cite certains détails avec tant de précision, qu'il ne s'agit plus d'insinuations ou de suppositions plus ou moins vagues mises dès longtemps en circulation, mais bien d'une accusation en

* Il oublie cependant que son premier article a paru dans le nº du 27 octobre 1830. Le récit que fait M. Paul de Musset de l'entrée de son frère au *Temps* ne saurait donc être complétement exact non plus.

due forme, basée sur un fait, et appuyée en apparence sur des preuves réelles. C'était donc là une nouvelle énigme à découvrir, et nous pensons y avoir réussi.

On a vu qu'Esquiros parle d'une critique *visionnaire* et *fantastique;* précisément nous trouvons dans les *Mélanges* d'Alfred de Musset une *revue fantastique* publiée dans le *Temps* du 21 Mars 1831, qui semble se rapporter parfaitement à cette appréciation.

Notre-Dame de Paris venait d'être publiée, et la fin de cette revue est conforme à ce qu'en dit Esquiros, sauf qu'elle ne désigne pas explicitement l'œuvre de Victor Hugo, et qu'elle n'est pas parue en feuilleton, mais bien dans le corps du journal. Voici du reste cette conclusion où, chose bizarre, le mot *reliure* qui se trouve dans le *Temps* est remplacé en volume par celui de *brochure* :

« Ce fut en ce moment que quelques oisifs, qui se miraient dans les glaces de la galerie d'Orléans aperçurent derrière une vitre, dans l'étalage d'un libraire, une brochure jaune qui y demeura clouée jusqu'à l'éternité. »

On le voit, le nom de Victor Hugo n'est pas même prononcé, et tout l'article en question ne parle ni de lui, ni de son roman; c'est une sorte de tableau de Paris étudié du haut des tours de Notre-Dame, dans le but de surprendre une minute d'attention de la foule pour lancer les œuvres d'un auteur qui discute avec son éditeur le moment opportun.

Quant à la *reliure* ou *brochure* jaune, bien d'autres volumes que la première édition de *Notre-Dame de Paris,* ont porté en 1831, une couverture de cette couleur, et ce n'est pas une raison suffisante pour accuser l'auteur de *Rolla* d'avoir voulu désigner cet ouvrage.

Peut-être est-ce le choix pour cette revue de la plate-forme de Notre-Dame de Paris, au moment où l'œuvre de Victor Hugo venait de paraître, qui a fait supposer chez Musset une intention railleuse; peut-être aussi les noms d'Hernani et de Don Carlos, cités dans cet article, ont-ils plus encore fait croire à cette intention; quoi qu'il en soit, nous croyons, nous, qu'il est juste de défendre la mémoire du poète contre une accusation sans preuves. Non, Alfred de Musset n'a pu avoir les étroites rancunes et les mesquines préoccupations des petits hommes de plume qui se croient des écrivains; loin d'attaquer celui qui passe à juste titre pour le chef et le maître de cette école romantique dont Musset fut un des plus glorieux représentants, nul doute qu'il ne fut au contraire venu se ranger sous sa bannière, si le cor d'Hernani, comme celui de Roland, s'était fait entendre pour appeler à sa défense les féaux et les preux de son armée, les Théophile Gauthier, les Gérard de Nerval, et tous les combattants de cette brillante pléiade romantique qui tiendra une si grande place dans l'histoire littéraire du dix-neuvième siècle.

CHARLES DE LOVENJOUL.

POST-SCRIPTUM

Il vient précisément de passer dans une vente d'autographes une lettre d'Alfred de Musset dont il nous semble piquant de donner copie ici; quoique le destinataire soit inconnu on com-

prend facilement que le nom d'Alphonse Esquiros ne fut pas bien agréable à écrire pour l'auteur de *Namoun*.

Paris, 29 Août 1854.

Monsieur

Il m'est absolument impossible de rien comprendre à l'erreur singulière qui a motivé vos deux lettres. Je ne connais pas M. Esquiros, je n'ai aucune raison pour demander son adresse. Vous-même, monsieur, je n'ai pas l'honneur de vous connaître, et je ne vous ai jamais écrit. Si l'on vous a adressé une lettre sous mon nom, il faut que quelqu'un ait trouvé plaisant d'imaginer ce quiproquo, dont je ne devine pas le motif. Dans tous les cas, si ce n'est pas simplement une erreur, c'est une plaisanterie d'assez mauvais goût, vous en conviendrez.

J'ai l'honneur de vous saluer.

(signé) ALF. DE MUSSET.

6, rue du Mont-Thabor.

LIVRES IMAGINAIRES

ET

SOUVENIRS DE BIBLIOGRAPHIE SATIRIQUE

On a presque toujours l'heureuse fortune de faire d'intéressantes découvertes en parcourant les anciens pamphlets littéraires. Nous en apportons une preuve aujourd'hui en signalant une plaquette assez rare intitulée *La nouvelle Astronomie du Parnasse François* ou *l'Apothéose des écrivains vivans dans la présente année 1740?* C'est un opuscule très-satirique qu'on suppose dérobé aux régions célestes, puisqu'il est muni de cette marque originale : « *Sur l'imprimé au Parnasse, chez Vérologue, seul imprimeur d'Apollon pour la satyre en prose.* » L'auteur est un certain chevalier de Neufville-Montador, né près de Calais en 1707, qui passa son existence à composer des abeilles, des almanachs, des lettres plus ou moins piquantes sur toutes sortes de sujets, sur les expositions de peinture, sur les romans, sur la rentrée de M^lle^ Lemaur à l'Opéra, etc.,

etc., et qui vint échouer à Lorient, comme capitaine d'une compagnie de bas officiers invalides. La Chesnaye Desbois répondit assez vertement à sa *nouvelle Astronomie* en publiant une critique sous le titre de l'*Astrologue dans le puits,* qu'on trouve ordinairement reliée à la suite du premier opuscule. Mais venons au fait.

Nous ferons grâce au lecteur de l'*Ordonnance d'Apollon pour l'Apothéose des auteurs* et de l'assimilation des principaux écrivains de l'époque aux planètes et aux signes du zodiaque. On y verrait, par exemple, que l'abbé Goujet est assimilé au *Belier* dont la tête dure est passée en proverbe ; que le *Journal des Savants* représente *la Balance* ; que Moncrif est le *Lion,* dont on dit que l'éternuement a produit la race des chats... * et mille autres facéties du même genre : mais nous voulons spécialement attirer l'attention des curieux sur le *Catalogue des Livres qui paraîtront dans l'année 1740*. Ce catalogue absolument imaginaire forme le dernier paragraphe de la plaquette et voici la section qui porte pour titre : *De Messieurs de l'Académie françoise*. Ces plaisanteries rétrospectives qui datent de cent quarante ans ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la bibliographie : elles en forment le chapitre amusant et viennent jeter une note franche et gaie dans un concert dont plus d'un profane redoute les notes graves et sévères. Nous copions textuellement :

I. Nouveau règlement pour la distribution des prix, qui statue que dorénavant les pièces qu'on en voudra bien gratifier, seront imprimées, et les auteurs connus quinze jours devant la séance publique.

* On connaît la curieuse *Histoire des chats,* de Moncrif.

II. Preuves de l'histoire des VII Dormants, par les XL de l'Académie.

III. Dissertation sur ce qu'un Académicien peut gagner chaque jour d'Assemblée, lorsqu'il y est assidu ; et un traité du Change des jettons de ladite Académie, par douze de ses Membres.

IV. Œuvres Mêlées de M. de Crébillon, contenant un Eloge des Huîtres : des Recherches curieuses sur le Tabac à Fumer ; Deux Dissertations sur les Pipes Françoises, Hollandoises et Turques ; les Règles de l'Estaminée. Diverses Lettres écrites à un Chartreux d'Utrecht au sujet d'une Tragédie de *Catilina*.

V. Les Contes à dormir debout et Petites Fadaises en vers, par M. de Moncrif.

VI. L'Histoire des Pommes en Madrigaux, tirée de plusieurs chansons du siècle passé, par M. Danchet.

VII. Du prix des Panégyriques et Oraisons Funèbres tant à acheter qu'à vendre, par M. l'abbé Séguy *.

VIII. Le conte des trois Barils ou la Moutarde de Dijon, par un Anonyme de la même Académie.

* On accusait le pauvre abbé d'avoir prononcé en 1729 devant l'Académie, un panégyrique de S^t^ Louis composé par Lamotte : Ce qui ne l'empêcha pas de devenir académicien en 1736.

IX. La Vie du P. Barnabas à la Béquille par M. l'Archevêque de Sens *.

X. *Instrumenta pastoralia : Unum* de Potionibus abortivis, *in quo dilucidantur et opprobativi proponuntur universi modi illas componendi.*

XI. *Alterum* de matrimoniis clandestinis, *propugnans* Pueros *adversus* Parentes, Legesque et Usus Imperii Gallicani Senatuum. *Ab eodem Autore.*

XII. La Pharmacie pratique, ouvrage posthume du feu sieur Alary, Apoticaire de la Montagne Sainte Geneviève, donné au public par M. l'abbé Alary, son fils **.

XIII. Gros Jean qui remontre à son curé, par M. l'abbé d'Olivet, auteur des Remarques sur Racine.....

Arrêtons-nous ; il ne faut pas abuser des meilleures choses et nous réservons pour une autre fois le plaisant catalogue des ouvrages que durent publier aussi en l'an de grâce 1740 *Messieurs les Censeurs des Livres.*

René Kerviler.

* J. J. Languet de Gergy, archevêque de Sens, venait de publier la vie de la Bienheureuse Marguerite Marie.

** L'abbé Alary était en effet fils d'un pharmacien.

LES MANUSCRITS DU XVIII[e] SIÈCLE

I

Le livre occupe dans nos mœurs intellectuelles une place importante, une place qui grandit de jour en jour; on peut le considérer comme le moteur le plus puissant de la civilisation. Le livre est partout chez lui, chez le rentier, chez le désœuvré, chez le philosophe; les hommes d'Etat, les ministres, les amateurs, les bibliophiles, se le disputent, et quelle véritable course au clocher, quand il s'agit d'une édition originale! Il n'est pas rare de voir un livre atteindre une somme fabuleuse*, réservée autrefois aux œuvres d'art, le marbre, la toile ou le bronze; il marche aujourd'hui de pair avec les plus remarquables productions du génie humain dans les arts plastiques. Le livre a conquis une large place au soleil; ce n'est que justice, après les immenses services rendus aux intelligences et aux institutions. Le livre est une autorité avec laquelle il faut compter; c'est, en

* La *Biblia sacra latina*, de Gutemberg et Fust, exemplaire peau de vélin en deux volumes, adjugée 85,000 francs à un libraire de Londres, lors de la vente Perkins, en 1873. Beau livre et belle somme.

somme, une tyrannie fort respectable. Cette victoire, chose rare, n'a pas fait couler de larmes.

II

Au XVIII^e siècle le livre eût de la vogue, un agréable laisser-passer dans les salons, dans les couloirs du Parlement, dans les cabinets d'esprit, dans les ruelles en crédit, soit à Versailles, soit à Paris où M^es Geoffrin, de Lespinasse, de Tencin, Du Deffant, l'élégante Madame de Prie, Mademoiselle Chausseraye, Mesdames de Gesvres et de Châtillon, la princesse Palatine, mère du régent de France, la duchesse de Berry et ses frivoles amies de plaisir, tenaient le haut du pavé et dictaient à la conversation des mots d'ordre qui ne furent jamais récusés.

Il faut cependant le dire, à ce moment le prestige du livre fut contrebalancé par une haute nouveauté, une forte attraction, un trompe-l'œil puissant, — nous voulons dire les brochurettes et les feuilles volantes de ruelles. Là fut l'ennemi du livre, un ennemi d'autant plus redoutable qu'il se montrait pour ainsi dire tout à fait insaisissable ; mobile comme l'esprit d'alors, délié comme une jolie femme de la Régence, ami de l'autorité par ses sourires et ses compromissions, un ensemble de séductions contre lequel venait s'émousser le bon sens gaulois.

Les dames de grand ton et les petites dames de la galanterie avaient coutume de faire ou de défaire la fortune d'un livre : malheur au pauvre diable d'auteur, s'il n'avait pas sacrifié au dada du jour, à la favorite en titre, au caprice courant ! Une nuée de satiriques en jupons s'abattait sur

l'ouvrage, et la dévastation ne laissait rien à désirer. La femme, arbitre souverain de l'élégance du costume et de l'élégance de la phrase, qu'elle appartint au rhythme ou à la prose, qu'elle révélât les secrets de cour ou qu'elle tonnât contre les abus, qu'elle fut grave ou légère, qu'elle vint de la rue ou de l'Académie, — la femme, disons-nous, mettait un auteur au sommet de la faveur, ou broyait son nom, selon la sensation laissée par son esprit ; — une sensation aigüe, ce quelque chose de presque indéfinissable, même en physiologie, et l'auteur endurait le supplice de la couronne d'épines.

Les Sottisiers, toujours aux ordres de la femme pendant tout le XVIII^e^ siècle, lui décochaient les flèches les plus enfiellées ; — la couronne de roses ceignait les fronts des poètes amoureux de la femme, soutenant son empire, relevant son prestige et faisant fumer pour elle l'encens de Paphos et de l'Olympe.

III

Un moment vint néanmoins où les Sottisiers rompirent ou parurent rompre avec la femme : ce fut celui où leurs attaques allèrent jusqu'au trône, sur les marches du trône, les dernières marches seulement, et flagellèrent sans pitié les reines de la main gauche, les sœurs de Maillé, la fille Poisson, depuis marquise de Pompadour, et Jeanne Béqus, dite Quantiny, depuis comtesse du Barry; — mais ces attaques du libelle eurent encore pour instigateurs des femmes, et pas celles du commun, il est facile de le comprendre. Toute la curiosité du XVIII^e^ se porta sur ces

revirements de la faveur, sur ces tournois de la méchanceté féminine, sur ces diatrides condensées dans un couplet de ruelle, dans une phrase de boudoir, armes de précision avec lesquelles cette société sur le déclin se faisait une guerre terrible, guerre souvent racontée, avec un bonheur d'expression remarquable, dans les documents manuscrits qui nous viennent de cette époque haineuse et légère. — On le voit, le livre eut un dangereux ennemi, la femme, servie par sa beauté, son éloquence naturelle, une autre éloquence beaucoup plus entraînante, celle des baisers et des larmes, tout le prestige qui s'attache à la fille d'Ève. Le livre, combattu avec acharnement et avec des armes si inégales, vainquit ses nombreux adversaires dans les dernières années de Louis XV, quand les problèmes sociaux occupèrent à la fois les presses et les intelligences de la France et de l'étranger.

IV

Dans cette guerre au livre, qui eût ses armistices et ses traités de paix, la femme du XVIII^e^ se montra frivole, passionnée, rieuse, méchante, ondoyante et diverse ; elle fut la femme prise sur le vif, dans l'improvisation, le premier jet de sa nature ; — et l'on peut à bon droit lui appliquer ces beaux vers d'Ovide, faussement attribués à Juvénal :

... Si possem, sanior essem.
Sed trahit invitam nova vis, aliudque cupido
Mens aliud suadet ; video meliora, proboque
Deteriora sequor.....

C'est à la Médée d'Euripide qu'Ovide fait dire : « *Si je pouvais, je serais moins insensée; mais une force inconnue m'entraîne malgré moi, la raison me conseille une chose, la passion m'entraîne vers une autre.* »

N'est-ce pas là non-seulement la femme vivace et curieuse du siècle dernier, mais la femme de tous les siècles ? Attaqué par la femme, le livre se fit pamphlétaire, discoureur, puis il devint philosophe, la gravité entra dans son évolution finale, le siècle l'y suivit; la femme elle-même, rendant les armes à la royauté de l'esprit, reconnut son erreur, la confessa publiquement et servit les intérêts de son adversaire plus heureux.

V

Que de manuscrits, ignorés encore, attestent cette lutte entre la page imprimée et les bavardages de salon ! Que de manuscrits, jetés dans la circulation pour soutenir une thèse ou pour accréditer une calomnie, sont entre les mains de gens profanes qui n'en soupçonnent pas l'immense valeur pour l'étude des mœurs, pour la révélation des troubles du cœur, pour la formation d'une vaste synthèse philosophique ! Ces manuscrits, recherchés avec patience par les bibliophiles, pourraient éclairer la marche de la civilisation et rendre plus lumineuse l'histoire intime du XVIII^e^ siècle.

Nos lecteurs ont compris, dès les premiers mots de ce travail, que nous visons tout particulièrement les manuscrits de ruelle, les originaux de ces méchancetés qui s'imprimaient en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, et qui revenaient à Versailles sous la forme de Gazette, esprit ailé s'il en fût,

esprit démoniaque soufflé par les femmes, par leurs colères, leurs caprices, leurs rancunes, ces mille et une choses qui ne pardonnent pas, qui s'aigrissent et se condensent dans une pointe mortelle.

Qui nous rendra ces manuscrits? Qui nous mènera à la porte de ce trésor d'un autre siècle? Qui prononcera le *Sésame, ouvre-toi,* nécessaire à l'admission dans ce sanctuaire féminin? — Certes, beaucoup de personnes peuvent rendre aux lettres, à l'analyse, à l'histoire, ce service que nous réclamons; un peu de bonne volonté, le souci des nécessités littéraires et philosophiques, l'amour profond du passé, et l'on ne pourra plus dire avec notre immortel Molière que *le chemin est long du projet à la chose;* ajoutons, en atténuant cette déclaration autant que possible, que ce mauvais vouloir serait coupable. Nous ne voulons pas y croire.

VI

Dans la seconde partie du XVIII[e] siècle, en 1759, Caracioli, luttait déjà avec des armes très-légères, bulles d'esprit qui s'envolaient dans les boudoirs des petits-maîtres et des élégantes, contre l'envahissement des Gazettes, véritables papiers publics que l'on ne peut mieux comparer qu'à nos feuilles quotidiennes; — les Gazettes s'imprimaient bien à l'étranger, nous en convenons; mais leur inspiration était ou versaillaise, ou parisienne, toujours française pour trancher le mot; ce caractère étranger est dû aux tracasseries policières de l'époque, aux soucis du monarque et du ministre, car Louis XIV attachait de l'importance, trop

d'importance même, à ces piqûres d'abeilles. Bien avant la fin du siècle, le comte de Maurepas, un illustre bulletiniste, quoique personnage de cour et de ministère, enverra, lui aussi, ses productions légères, satiriques et burlesques, aux feuilles de Hollande ; le duc de Richelieu suivra cet exemple ; la police poursuivra les Gazettes, les saisira, molestera les auteurs dénoncés, mais son autorité ne pourra rien contre les chefs du mouvement, contre Choiseul, contre sa sœur, spirituelle et vindicative, qui n'aspirait à rien moins qu'à recueillir la succession de Mme de Pompadour, — contre l'âme des rimeurs de Cour, de Maurepas et l'âme des petits-soupers de Louis XV, ce Richelieu plein de rancunes et d'élégances.

Voici la boutade de Caracioli : « Mais que de folie, « dira-t-on ! et l'on aura raison. Le livre à la mode ne « répondroit point à son titre, s'il ne prêchait que la sagesse ; « car la mode est d'être fou. On me critiquera, sans doute, « ainsi que l'imprimeur ; et c'est ce que nous demandons. « Je serois bien fâché que mon ouvrage eût l'approbation « de nos Aristarques, qui ne savent que compiler, piller, « mordre et ennuyer : * cependant, si leurs livrets « périodiques, qui sont la ressource des ignorants, prenaient

* En 1759 comme en 1878, il se rencontrait de frivoles ouvriers de la pensée qui ne craignaient pas de mêler un peu de satire aux gauloiseries les plus accentuées ; le passage que nous relevons est assurément un de ceux qui durent éveiller bien des susceptibilités ; il est à remarquer qu'alors le feuilletonniste possédait un libre-parler presque illimité ; rien ne venait corriger une allusion, aucune demi-teinte, pas de nuances, la crudité de forme se joignant à la crudité du fond. Rieur et méchant, voilà un des côtés de l'esprit littéraire au XVIIIe siècle. La fin du siècle ne fut pas rieuse.

« la teinture des couleurs que nous indiquons, peut-être « seraient-ils lus des gens de bon goût; lorsqu'ils flatte- « roient un auteur, leur éloge s'imprimeroit en couleur de « rose, et lorsqu'ils satyriseroient, leur censure s'imprime- « roit en noir.

« J'apprends, dans ce moment (1759), que l'on va « suivre mon plan, et imiter, non le style, mais la couleur « de cet ouvrage. (Imprimé en vert.) Déjà les Gazetiers se « préparent à faire imprimer leurs Nouvelles d'une couleur « qui les caractérise ; ainsi, la Gazette d'Angleterre sera « couleur de sang de taureau; celle de Hollande, couleur « de feuille morte; celle de Berlin, couleur de feu; celle de « Saxe, couleur de soufre; celle de Vienne, couleur de « souci; celle de Paris, couleur mélangée; celle de Cologne, « couleur brune; celle de Liége, couleur violette.

« Si chaque domestique porte la livrée du maître à qui il « appartient, et si chaque soldat porte l'uniforme de son « régiment, il est à propos qu'un livre annonce par quelque « marque distinctive son auteur. Or, cette marque ne peut « avoir lieu que moyennant les couleurs. Le noir serait « abandonné aux prêtres qui écrivent, le cramoisi aux « Souverains, le bleu aux ministres, le jaune aux financiers, « le verd à tout le monde.

« Si quelques ennemis de la nouveauté et des jolis « usages, se récrient contre la nouvelle impression que nous « voulons introduire, nous leur répondrons qu'il y a « longtemps qu'on imprime en lettres d'or, et que les « livres les plus sérieux et les plus sacrés, tels que les « bréviaires, ont presque à chaque page des caractères « rouges.

« Nous sommes dans un temps où rien ne rebute,

« n'étonne, et où l'on peut proposer les projets les plus « extraordinaires *. Je ne serois point étonné qu'à force « de réflexions, on imaginât au premier jour que l'or se « divisant en mâle et en femelle, on peut accoupler l'un et « l'autre, et qu'en conséquence il en naîtrait des petits. Il « serait, sans doute, fort singulier de voir des Louis neufs, « par exemple, enfanter des demi-Louis, après un certain « temps. Ce n'est pas plus surprenant que la pierre philo- « sophale ; et qui sait si on n'en fera pas l'essai ? Ce n'est « que par les expériences qu'on se perfectionne, et qu'on a « pu enfin deviner qu'un livre verd aurait du cours, et qu'il « réjouirait ses lecteurs par la singularité. »

Cette citation, outre l'avantage de nous donner la clef du style précieusé de l'époque, nous prouve, en outre, la haine du livre, la haine de la brochure, car *le livre à la mode* ne fut pas autre chose, contre les racontars de ruelle, que ces racontars vinssent de Versailles, ou qu'ils présentassent une peinture alléchante des mœurs de la ville. Ce fut une période, courte peut-être, mais à coup sûr bien caractérisée, celle qui s'écoula entre la brochure et le livre proprement dit, le livre d'analyses philosophiques, le livre d'études sociales ; — et, ne l'oublions pas, le manuscrit léger, frondeur, piquant, guilleret, rabelaisien à ses moments perdus, français par la pointe de son esprit et la forme aisée de son style, le ma-

* Même en ne sortant pas du caractère bibliographie qui est en propre celui de notre article, ne peut-on pas dire que le XIXe siècle ne le cède en rien à son devancier au point de vue des projets extraordinaires. Rien n'étonnait alors ; rien n'étonne aujourd'hui :

Il nous faut du nouveau n'en fût-il plus au monde,

est-ce que ce vers ne contient plus une grande vérité ? Le temps a passé ; mais l'âme humaine aime toujours le rêve et l'inconnu.

nuscrit circulait encore; il circula même, on peut le dire, jusqu'à la convocation des États-Généraux, jusqu'en 1789, jusqu'à ces sinistres éclairs qui présagèrent l'orage et la foudre.

VII

Encore une fois, où sont-ils, ces précieux manuscrits? En 1875, dans un livre estimable, un homme de lettres faisait cette remarque en fort bons termes : « Le littérateur, « disait-il, réduit à ses ressources de bibliothèque, se trou- « verait souvent dans la nécessité de suppléer aux Mémoires « historiques par des appréciations personnelles plus ou « moins entâchées de fantaisie; et, quand on touche au « XVIII^e^ siècle surtout, qui a vu éclore tant de relations « manuscrites, qui a colporté, de ruelle en ruelle, tant de « cahiers fourmillant de vers et de prose, on risquerait fort « de rester sur le chemin de la vérité, attendant cet éclair « inspirateur qui vint illuminer le front de S^t^ Paul sur le « chemin de Damas.

« Beaucoup de copies manuscrites ne seront jamais « publiées; elles font partie d'archives nobiliaires; les « hommes de lettres sont prudemment tenus à l'écart par « les familles intéressées au secret; sur ce point, l'histoire « n'a rien à attendre, les descendants ne violeront pas la « conspiration de l'étouffement; ces écrits, d'ailleurs, sont « des propriétés personnelles, et nulle initiative ne serait « admise à faire valoir les droits primordiaux de la vérité « dans ses applications aux morts illustres; les Mémoires « ayant trait à la fin du règne de Louis XIV, la Régence et

« Louis XV, qui ne sont pas entrés dans le domaine public
« à l'heure où nous écrivons (1875), — et le nombre en
« est considérable, — doivent être regardés comme perdus;
« — à moins de révélations que rien ne fait pressentir,
« l'historien doit s'incliner devant la force des choses. »

(Les Philippiques, pages 471, 472.)

VIII

Faudra-t-il définitivement s'incliner devant cette force des choses ? Est-ce qu'il ne se rencontrera pas un bibliophile, possesseur d'une riche bibliothèque, contenant quelques-unes de ces merveilles, qui mettra à la disposition d'un littérateur amoureux du XVIII^e^ siècle, les feuilles volantes, les originaux si curieux des articles anglais et hollandais ? Ce serait rendre un signalé service à l'histoire, à la langue, à l'étude des mœurs; ce serait véritablement faire œuvre de justice et de tolérance ; car, qu'on veuille bien le remarquer, ce n'est pas, à Dieu ne plaise ! pour le plaisir de renouveler en public des discussions politiques épuisées, des satires qui n'auraient plus ni le sel, ni le charme, ni l'attrait de l'à-propos, — ce n'est pas pour discuter sur les mérites ou les défauts de tel ou tel régime gouvernemental, que l'on supplie les heureux détenteurs de ces manuscrits de vouloir bien en laisser prendre une copie, — non, mille fois non ! la politique n'a rien à voir là-dedans ; le but réel, le seul but, c'est d'éclairer l'histoire officielle par les récits plus mouvementés, personnels et quelquefois vivants, de l'histoire racontée par les brochurettes et les articles manuscrits ; aucune passion de parti ne vient jeter ici sa note aigre et discordante ; il ne s'agit que d'histoire, d'analyse et de littérature. Ces œuvres légères et

persifleuses du siècle dernier ont tout l'attrait du fruit défendu ; elles eurent tant d'esprit, et du meilleur, tant de sel, et du plus fin, ces ruelles et leurs échos !

Ce sel attique, qui trempe le bout de son aile dans l'humour rabelaisienne, — cet esprit français, qui élargit encore son horizon, qui l'illumine par les adorables sourires de la femme et les passions ardentes de son cœur, — tout cela, ne veut-on pas nous le rendre ? Poser cette question, est-ce donc aussi la résoudre ? Nous nous refusons à le croire.

IX

Nous tenons à dire toute notre pensée avec une franchise, une indépendance que l'on voudra bien nous pardonner. Ainsi, ce n'est pas faire œuvre de restauration du passé, ce n'est pas faire de la peinture locale que de nous servir, sous vernis de hautes nouveautés, des redites, des mots connus d'écrivains célèbres ; — ces redites, quelques charmes qu'elles puissent emprunter d'ailleurs à la réputation méritée de leurs auteurs, ne nous apprennent rien, mais absolument rien. Cette tendance est d'autant plus fâcheuse qu'elle tend à se généraliser en France ; les Anglais font la même chose pour leurs grands classiques, Shakespeare, Lord Byron, et leurs romanciers illustres ; les *Revues* littéraires des deux pays donnent dans le même travers.

L'histoire anecdotique, car telle est la chose, dite simplement, sans guirlandes de fantaisie appropriées à la circonstance, — cette histoire raconte à sa façon, merveilleuse façon, en ce sens qu'elle se grave avec une surprenante facilité dans les intelligences ; mais encore est-il nécessaire,

pour ne pas dire indispensable, que l'on ne borne pas son travail littéraire à une sèche et brève nomenclature. Il serait désirable, au contraire, que l'on rattachât ces souvenirs, ces mots, ces couplets, ces révélations, aux époques qui les virent éclore, qui les portèrent comme l'arbre porte le fruit et comme le nuage porte la foudre; de cette façon, on n'est plus seulement un anecdotiste plus ou moins lettré, plus ou moins élégant, avec plus ou moins de flair, de pénétration, — on participe de l'historien; le passé s'anime; les figures qui passent sous nos yeux n'ont plus ni poudre, ni fard, ni mouches adroitement posées; elles vivent, et de cette intensité de vie à l'indiscrétion de leurs secrets il n'y a qu'un pas.

Moins nomenclaturer et mieux analyser, rapprocher des faits contemporains les plus légères révélations de l'histoire, les aperçus les plus froids, les plus sobres en apparence, telle est la route à suivre, telle est la route que suivront tous les écrivains soucieux de la tradition historique. Etre un simple chroniqueur ne peut suffire au besoin de clarté qui tourmente aujourd'hui les esprits; on commence à le comprendre; on le comprendra de mieux en mieux, au fur et à mesure des travaux sur le passé.

Il y a des époques privilégiées pour la chronique. Est-il besoin de citer les intrigues amoureuses de Louis XIV? les événements si rapides et si mélangés de la Régence, cet éclair de malices et de plaisirs entre deux longs règnes? les scandales des favorites sous Louis XV, scandales racontés par le vers, la prose, la Gazette, le livre, la brochure, les manuscrits, etc., etc.? Non, sans doute, rappeler ces nombreuses sources d'informations serait puéril.

Le lien qui rattache ce que nous nommerions volontiers

LES PRÉCIEUSES FUTILITÉS DE L'HISTOIRE aux événements du jour, aux guerres, aux succès, aux revers diplomatiques, aux chutes, aux élévations des personnages de la Cour et des Parlements, — ce lien ne sera jamais trop visible, jamais trop en relief; c'est là surtout qu'on peut appuyer sans crainte de rompre.

Les *Revues* littéraires sont outillées d'une manière admirable pour les travaux anecdotiques de l'histoire; leurs lecteurs sont des gens lettrés, instruits, passionnés pour l'art de bien dire, de bien penser; ils peuvent même communiquer des documents puisés dans leurs bibliothèques, dans leurs papiers de famille, dans leurs portefeuilles d'autographes, et nous en connaissons de très-riches; dans ces conditions de lecture et de publicité, les *Revues* peuvent rendre, à la science historique, la précision minutieuse d'Augustin Thierry; nous y comptons d'autant plus que ce progrès ne sera pas le seul. Une nouvelle méthode sera mise en œuvre; l'investigation critique s'enrichira.

Une belle pensée amène toujours avec elle un tour de phrase digne de la présenter au public lettré; il y a alors un double charme, celui du style, celui de l'histoire mieux scrutée, mise en son vrai jour; la langue et la légitime curiosité des gens instruits trouvent là des avantages, une émulation, une récompense.

X

Allons, debout et tous à l'œuvre, critiques, journalistes, hommes de pensée et hommes d'art, lundistes, dramaturges et poètes, et vous aussi moralistes, légistes, philosophes, —

que la Légion sacrée se lève, qu'elle cherche, qu'elle veuille de cette volonté forte qui découvre de nouveaux cieux et de nouveaux continents, et les vieux manuscrits reviendront prendre dans la librairie de luxe une place qui leur revient de droit. Les rats, — chose horrible à penser, — les dévorent peut-être dans quelque château inhabité, au fond de quelque chambre remplie de livres; — allons droit au plus pressé; et pour nous réconforter, répétons-nous cet adage consolant:

..... *Labor omnia vincit*
Improbus, et duris urgens in rebus egestas.

(VIRGILE. *Géorgiques.*)

Et puisque, s'il faut en croire le plus grand poète de l'antiquité latine, *tout cède à la puissance du travail infatigable et à celle de la nécessité,* nous sortirons vainqueurs de cette lutte entreprise au nom de l'art, de la justice et de l'histoire.

Après cette pacifique levée de boucliers, le lecteur voudra bien nous accorder le temps nécessaire à la recherche de certains documents; nous ne désespérons pas de faire la preuve de notre thèse; les manuscrits de ruelle existent, ils nous sont nécessaires; les amis de la langue française et les admirateurs de la tolérance historique, nous les rendront; nous les engageons vivement à la générosité sur ce point; et, si d'aventure ils ne savaient à qui confier ces feuillets jaunis et rongés par le temps, nous les accepterions volontiers.

LOYS FRANCIA.

QUELLE EST

LA COMTESSE DES PLAIDEURS

DE RACINE

Qui croirait, en lisant cette immortelle comédie des *Plaideurs,* où Racine a prouvé qu'il eût pu rivaliser avec Molière s'il n'eût mieux aimé rester le premier poète tragique de son siècle, en voyant agir sous ses yeux ces trois originaux, affolés de chicane et affamés de procès, qui ont nom Perrin-Dandin, Chicaneau et la Comtesse ; qui croirait, dis-je, se trouver en présence de personnages ayant réellement existé, que l'auteur n'a transportés sur la scène qu'après les avoir rencontrés dans le monde et les avoir, pour ainsi dire, forcés à poser devant lui ?

On sait combien était générale, à ce moment de notre histoire littéraire, la manie de ces prétendues *clefs*, dont se plaint si vivement La Bruyère, et combien on s'acharnait à découvrir, même dans les ouvrages où on ne pouvait soupçonner d'allusions satiriques, les véritables noms des personnages derrière les noms supposés sous lesquels ils étaient présentés au public.

De ces clefs, qui couraient dans les ruelles, les unes s'appliquaient aux *Caractères* ou au *Télémaque,* les autres à l'*Astrée,* à la *Clélie,* à l'*Artamène* et à tous les innombrables romans que cette époque vit éclore; il y en avait pour les comédies de Molière, et les tragédies de Racine n'en étaient pas exemptes. Dans Alexandre, dans Titus, dans Assuérus, on reconnaissait Louis XIV; dans Junie, Mme de Miramion; dans Bérénice, Marie Mancini; dans Roxane et Bajazet, Christine et Monaldeschi; dans Esther, Mme de Maintenon, et Bossuet dans Joad.

Mais nous n'avons trouvé nulle part qu'un semblable travail ait été tenté pour les Plaideurs; nul n'a essayé de mettre un nom sur les masques. On a cru que Racine n'avait voulu que dépeindre, sans avoir personne plus particulièrement en vue, la rage de plaider dont est possédée une certaine classe de gens, et railler l'incroyable lenteur que mille formalités absurdes imposaient alors au cours de la justice. On n'a vu dans ses personnages que des créations du poète, nées de sa brillante imagination, comme Minerve sortit toute armée de la tête de Jupiter.

Or, en attendant que vienne le tour de Chicaneau et de Dandin, attachons-nous aujourd'hui à la seule comtesse.

Tout le monde connaît ce caractère, tracé de main de maître. C'est une femme de soixante ans, qui a passé la moitié de sa vie à plaider, d'abord contre les étrangers, ensuite contre sa famille et même contre ses fils, une femme pour qui ce serait un supplice intolérable que de vivre sans procès, et qui s'indigne que l'on cherche des moyens pour l'obliger de renoncer à la chicane.

Eh bien! en 1668, année où furent composés les *Plaideurs,* il y avait à Paris, où elle était venue solliciter pour

un de ses nombreux procès, une dame de l'âge de la comtesse, plaidant depuis aussi longtemps que celle-ci et contre les mêmes personnes. De même que la comtesse de Racine veut faire intervenir son confesseur auprès de Dandin, de même cette dame se recommandait auprès de ses juges du crédit de l'évêque d'Autun; évêque ou confesseur, c'est toujours une intervention ecclésiastique. Cette dame, enfin, si elle n'était pas comtesse de Pimbesche, ou d'Orbesche, avait, du moins, un nom qui rimait richement avec ceux-là : c'était madame de Fontaresche.

Anne-Marie de Roquette, fille de François de Roquette, contrôleur général des finances en la province de Languedoc, avait épousé, le 25 juin 1637, François de Veye, écuyer, sieur de Fontaresche. Elle ne tarda guère à découvrir, dans les affaires de sa nouvelle famille, la matière d'un bon et ample procès, lequel dura si longtemps que, quoiqu'elle ait atteint un âge fort avancé, elle n'en put voir la fin. Voici l'origine de cette cause curieuse qui rappelle par plusieurs points ce fameux procès intenté par Chicaneau pour deux bottes de foin et qui se résume par une invitation à payer vingt mille livres :

Dans le testament de M. de Vervins, archevêque de Narbonne, testament daté du 8 décembre 1624, on lisait l'article suivant : « Item, je lègue à M. Pons de Veye, chanoine en mon esglise métropolitaine, mon procureur spécial, mon orloge quy m'a esté donné par Monseigneur le duc de Gesvre, et ma tapisserie rouge de Bergame, avec mon coffre de noguier quy est dans la cheminée de ma bybliothèque; six tonneaux de ma cave tels qu'il voudra choisir. » Il paraît que le chanoine, avec cette insouciance qu'ont parfois les hommes d'église, ne s'était pas fait délivrer ce

legs ; mais, aussitôt mariée, Mme de Fontaresche réclama l'horloge, la tapisserie de Bergame, le coffre de noyer et les six tonneaux. De là, procès contre Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, coadjuteur et successeur de Louis de Vervins, et, après l'archevêque, contre le marquis de Rebé, neveu et héritier de Claude. Les évocations et autres incidents de crédit furent cause qu'il n'était pas encore jugé en 1695, soixante et onze ans après le décès du testateur ; en sorte que l'accumulation des intérêts et des dépens en avait tellement grossi l'importance, qu'il donna lieu au décret saisie de la terre et baronie d'Arques, possédée par la maison de Rebé. Mme de Fontaresche ne put jouir de sa victoire : elle était morte en 1691.

Néanmoins, elle n'était morte qu'avec la consolation d'avoir bien employé son temps ; elle avait plaidé contre son beau-frère Jean-Baptiste, à raison de la terre de Fontaresche ; — contre les sieurs et dame de Peyrat, seigneurs de La Redorte, à raison d'une terre qui avait appartenu à ce même Jean-Baptiste ; — contre les habitants du village de Maillac, qu'elle traîna, sans doute par crédit, devant le Parlement de Dijon, dont l'évêque d'Autun, son frère, était conseiller-né ; — contre Jérôme, Pons et Françoise de Veye, probablement ses beaux-frères ou cousins, que nous ne connaissons que par ses procès ; — enfin, contre ses deux fils, à raison de son compte de tutelle.

Tous ces procès sont attestés par des pièces originales que nous avons eues entre nos mains ; en voici quelques-unes :

« 17 septembre 1653, à Paris. — Arrest de la Cour des Maîtres des requêtes de l'Hôtel, à l'encontre de l'acte d'infeodation de la terre et seigneurie de Fontarresche, consenti

en 1632, par l'archevêque de Narbonne, à défunt Noël Veye, père de Me Jean-Baptiste Veye, chanoine en l'église de Saint-Just, de Narbonne, héritier dud. deffunct Me Noël Veye, son père ; lequel arrest renvoye les parties devant le sénéchal de Carcassonne, leur juge naturel.

« 7 mai 1663, à Paris. — Lettre de recommandation du prince de Condé, à la prière de l'évêque d'Autun, en faveur de la dame de Veie, dans son procès contre la dame de Peyrat, adressée « à M. de La Terrasse, conser. du Roy en ses conseils, président en sa Cour de Parlement, à Tholose. » Signé : *Louis de Bourbon ;* (et de sa main) « Vous m'obligerez fort de prendre soin de cette affaire. » — cachet de cire rouge, aux armes de Condé.

« *Sans date.* — Autre lettre du même, en faveur de la dame de Veye, pour le même objet ; sans adresse (à un conseiller de la Chambre du président de La Terrasse). Signée : *Louis de Bourbon.*

« *Sans date.* — Autre lettre, en faveur de la dame de Veye, pour le même objet ; sans adresse (à l'un des juges de la dame). Signée : *A. de Bourbon* (le prince de Conti).

« 22 juillet 1666, à Fontainebleau. — Lettre du Roy à MM. de Besons et Tubœuf, intendans de justice en la province de Languedoc. Signée : Louis, et plus bas *Le Tellier* ; — original :

« Jay receu plainte de la part de la damelle. de Roquette, veufue du feu sr de Veye, de ce que la damelle Françoise d'Esperonnat, veufue du se Peyrat, avec l'assistance de ses vassaux, amis et domestiques, faict des attroupemens et commet divers excès et violences, pour empescher que les gardiens et sequestres des fruicts et reuenus de ses terres, establis à la reqte. de la dite damelle. de Roquette, en vertu

des arrests contradictoires de ma Cour de Parlement de Toulouse, ne fassent leur debuoir.... A quoy ayant esgard, je vous escrits cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous ayez à prendre cognaissance du subject de plainte de lad. dam^elle^. de Roquette, et qu'en cas qu'elle soit bien fondée, vous teniez la main en tout ce qui dépendra de vous, à ce que les arrests qu'elle a obtenus soient exécutés sans difficulté, en sorte que la force en demeure à la justice. »

« 24 juillet 1671. — Transaction de MM. de Veye, frères, avec la dame de Roquette, leur mère ; Lalbie, notaire royal à Toulouse.

« .....Ladite dame repliquoit à ses dits enfans.... que pour conseruer leurs biens et patrimoine, elle auoit esté forcée de soutenir multiplicité de procès, desquels elle a toujours eu bon issue.... pour subuenir aux fraix desquels elle a consommé les 4.000 l. de reste de son dot et qui luy ont esté payez puis le décez de M. son père; elle y a encore employé ses pensions annuelles de 1.500 l..... et les terres ne luy ont donné grands fruicts et reuenus, n'aiant elle peu sejourner sur les lieux, parce que les susdits procez l'obligeoint de résider à Toulouse.... Transigé à la somme de 26.000 l., sans préjudice de sa pension, dot et augment à elle deub par ses dits enfans. »

Ses fils, contre qui elle plaidait avec tant d'acharnement, étaient des hommes remarquables; l'un d'eux se distingua au passage du Rhin, en 1672, et fut à cette occasion pourvu de la charge d'ayde de camp des armées du Roy. Cette action d'éclat fut annoncée à M^me^ de Fontaresche par la lettre suivante :

« Madame, — Je uous écris au nom de Monseigneur

(le prince de Condé), pour uous apprendre que M. de Veye se porte fort bien, quoyqu'il ait esté dans des actions très-périlleuses, car il a eu son cheual tué sous luy de quatre coups de mousquets, et les habits percés en trois ou quatre endroits, sans qu'il aye esté blessé, par la misericorde de Dieu. Il passa, luy cinquième, le Rhin, à la nage, et ensuite il se distingua parmy cent mille hommes, en tuant un des plus braues des ennemys; c'est apparement l'action la plus périlleuse qu'il y aura de cette campagne, et M. uostre fils y a acquis tant de gloire et de réputation, que M. Le Tellier enuoya un homme exprès à Monseigneur (l'évêque d'Autun) pour l'en congratuler et luy dire que M. l'Archeuesque de Rheims avoit eu ordre de Monseigneur le Prince, de luy écrire ce que M. de Veye auoit fait à ce passage, où il s'étoit si fort signalé : c'est ce que iay ordre de uous écrire ; mais auant de finir, uous me permettrès de uous demander la continuation de uos bones grâces, et celle de pouuoir me dire, auec toute sorte de respect, uostre très-humble et très-obéissant seruiteur et cousin. — *De Senaux.* »

En post-scriptum d'une autre main (l'évêque d'Autun).

« Ce que mon cher cousin uous mande est très-vray. Je croy que mon frère uous a escrit qu'enfin uous aurés l'arrest de renuoy; je croy que nos prières l'ont obtenu, et la considération de ùre cher fils. Je salue l'aisné, et suis tout à uous, accablé d'affaires. — De Paris, ce 25 iuin 1672.

Ainsi les procès de cette éternelle plaideuse n'étaient point finis ; il ne fallut pas moins que sa mort pour y mettre un terme.

J. Oldbook.

UN LIVRE RARISSIME IMPRIMÉ A TOULOUSE

LAS ORDENANSAS ET COUSTUMAS DEL LIBRE BLANC

TOLOSA, 1555

Il n'existe pas de livre plus rare que celui dont nous venons d'indiquer le titre ; on n'en connaît qu'un seul exemplaire qui, après avoir passé en Angleterre et s'être montré deux fois à Paris en vente publique, est entré dans le cabinet d'un bibliophile toulousain des plus instruits, M. Desbarraux-Bernard. Il était juste qu'après de longues pérégrinations ce précieux volume revint dans son lieu natal. Ce n'est point un recueil d'édits, comme on pourrait le croire sans l'avoir vu ; ces *Ordenansas* sont un échange de propos entre de vieilles languedociennes qui exposent sur différentes circonstances de la vie humaine, les préjugés, les superstitions de l'époque. L'auteur a pris pour modèle les *Evangiles des quenouilles*, dont il reproduit parfois les étranges idées. C'est après tout un livre des plus curieux à tous égards, et il mérite bien les détails étendus que lui consacre le *Manuel du Libraire*. (Art. *Libre.)*

Les *Ordenansas* ont été réimprimées deux fois, d'abord en 1846, à Bordeaux, par les soins d'un bibliophile qui avait copié ces facéties d'après l'exemplaire qui était alors aux mains de M. Silvestre, libraire, rue des Bons-Enfants, ensuite et tout récemment, par les soins d'un savant toulousain, M. le docteur Noullet, auquel on doit d'excellents travaux, notamment sur la littérature des patois du Midi : texte revu avec soin, notes instructives, glossaire très-bien rédigé, rien ne manque à cette réimpression. (In-8° *Montpellier* et *Paris,* XIII et 199 p.)

Jusqu'à présent les *Ordenansas* seules ont revu le jour; elles sont suivies dans l'exemplaire dont il s'agit de deux autres opuscules, 8 et 16 feuillets, contenant diverses petites pièces dont le *Manuel du Libraire* donne exactement les titres. Le premier de ces opuscules est intitulé : *Las Nompareilhas receptas per fa las femnas tindentas, rizentas, plasentas, polidas et bellas.* Un amateur qui est en possession d'une copie manuscrite de ces *Receptas* (il y en a cinq), nous communique la première ; nous la reproduisons par respect pour la rareté de ce texte et pour l'*anticquaille.*

Las Receptas contengundas al present liure. Et premierement Recepta à las Femnas per guarir les maritz de iaslousie et fan que aian tan de pacience coma un aze ou un mouton.

Quan les Maritz an fantasie
De lors Moilhes ou ialousie
Et quant son trop mal estagians,
Recipe d'amours de sergians
Et de teste d'un mouto
Vn taparel et un basto

Et mes lo fron dvn cabirol
En aysinant qualque Payrol
Dedins lequal metrez la sanc
Dvn Auzel que nes quayre blanc,
Li qual ni sap qvne canson
Aras per lo bose fa bel son
Et va souuent à la verdolla
De la quala prendretz vno alla,
Tout partit; an bella pigassa
En ou lazen tout coze amassa
Et que nou fassatz par re caze
Prenetz vnas capsetas daze
Et mettez ou tout dins un corn,
En forma dvn cap Dalicorn
Apres laretz sen sona mot
Que lo marit ou begua tot
Et non sera ialoux dvn an
Mais contatz ly : le pauvre Ioan
Et reliquo sancti Cornelii
Et peyssas a prop fasetz ly
De mals tantis que vous voudretz
Car ia per aquo bruch nauretz
Mais si gronho, gronhatz tambe
En disan, qu'etz femna di be,
Cridatz coma vna agassa preza
Et peys, quan seretz ben presa
Ly faretz crese ben et mal
Coma s'era qualque animal.

Observons que le *Recipe* dont il est question au commencement de ce morceau, est une plaisanterie dont les exem-

ples ne sont pas rares chez nos vieux auteurs. Quelques citations à cet égard se trouvent dans les notes qui accompagnent, p. 56, la réimpression donnée en 1847 des *Joyeues Recherches de la langue tolosaine*, par Odde de Triors; nous en ajouterons deux autres; l'une se trouve dans les *Fantaisies* de Bruscambille qui recommande de prendre la quintessence du poumon d'une puce, une demi-once de queue de grenouille, le son d'une cloche, et de broyer le tout dans une pantouffle; l'autre se rencontre dans le *Nouveau Panurge*, édit. de 1616, p. 284 : Recette pour faire un hérétique; prenez deux poignées de cigüe, trois d'aconit, la cervelle d'une enclume, les plumes d'une chauve-souris, une douzaine de langues de limaçon, le poil d'un œuf, etc.

Le bibliophile Job.

LIVRES DÉCOUPÉS A JOUR

Je ne sais si nous ne devons pas considérer comme un vrai paradoxe bibliographique l'admission dans les domaines de la bibliophiliede ces livres que les vieux maîtres de la science désignent ainsi : *Cum characteribus et figuris ex nulla materia compositis*. Ces singuliers monuments de patience et d'habileté n'offrent, en effet, les signes graphiques, essence même du livre, que dans le dessin des contours qui accusent précisément leur absence, et pour lire commodément ces caractères, *qui ne sont composés d'aucune matière,* il faut glisser sous le vélin découpé un feuillet coloré qui les restitue à nos yeux.

Quoi qu'il en soit, ces rares et étranges volumes sont de la plus haute curiosité, et je ne chicanerai pas à leurs heureux possesseurs le droit d'en faire l'ornement de leurs musées bibliographiques.

Ils sont rares, ai-je dit ? En effet, bien peu de monuments de ce genre sont parvenus jusqu'à nous. Ils n'ont d'ailleurs, je crois, jamais été bien nombreux, et c'est avec raison que l'on a signalé comme une des merveilles de l'*Exposition rétrospective* du Trocadéro un volume des *Psaumes de la pénitence*, venu du cabinet d'un amateur d'Issoudun.

On a donné la description de ce petit psautier dans un article de la *Liberté*, reproduit par la *Chronique du Journal général de l'imprimerie* (8 juin 1878, n° 23). L'auteur de cet article s'est surtout appesanti sur l'illustration du volume, très-digne d'intérêt en effet, et dont j'indiquerai ici les sujets, formant un total de sept estampes :

Bethsabée au bain.
David congédiant Urie.
La mort d'Urie.
David au désert.
Sacrifice de David.
David recevant la veuve de Thécua.
Exaltation de David.

Le livre offre, en outre, deux frontispices; et je ferai remarquer que l'un de ces frontispices a été reproduit par la gravure dans le *Magasin pittoresque* (année 1862, p. 355).

Dans cette illustration, semble se dérouler, comme le dit très-justement l'auteur de l'article ci-dessus relaté, tout un petit drame, éminemment français par ses allusions, ses détails d'habillements et d'ornementation, le caractère et l'expression même de ses figures. Au reste, c'était une habitude de ces vieux âges de tout adapter à leur mode. En faisant ainsi revivre avec leurs costumes, leur physionomie, et comme des contemporains, les personnages de la plus vénérable antiquité, ils ne suivaient pas en aveugles une longue tradition; ils obéissaient à un sentiment vrai qui avait formé et consacré cette tradition elle-même. C'est le propre de toutes les générations jeunes, de toutes les civilisations à leur aurore, de garder entière leur individualité, si j'ose parler ainsi; de tout absorber, de tout s'assimiler, de montrer les énergies et la fécondité de leur sève dans une universelle

appropriation. Epoques essentiellement *créatrices* et, par contre, nullement *imitatrices*. Eh ! qu'avaient-elles besoin d'imiter, ayant la puissance de créer ? Aussi, leur vie exubérante déborde sur tout. On a vu là une preuve de barbarie et l'on a dédaigneusement rendu un verdict d'ignorance ; mais si quelque ignorance sollicite ici mon sourire, c'est assurément celle de ces juges superficiels et légers de science qui se laissent grossièrement piper aux apparences et condamnent au feu le luxuriant mais absurde pommier auquel une savante culture n'a pas encore appris à porter des poires. Il en était ainsi au temps où fut composé notre psautier, et, cherchant ici un sens plus précis à cette transformation si ordinaire et si naturelle, il ne répugne pas de voir en David François Ier ; dans Bethsabée, la comtesse de Châteaubriant ; dans la veuve de Thécua, Marguerite d'Angoulême. Je suis d'autant plus disposé à admettre le bien fondé de cette interprétation, qui semble tout d'abord une séduisante et ingénieuse conjecture de bibliographe enthousiaste, que le volume, qui date de 1527 environ, fut offert par Marguerite de Valois, alors veuve, à son frère, François Ier.

Le livre a donc, outre sa remarquable singularité, une illustre provenance.

Rareté, suite curieuse de figures, origine princière, que lui manque-t-il aux yeux de la bibliomanie actuelle, dont il se trouve flatter les convoitises les plus à la mode, pour être la perle sans prix et digne de l'écrin des plus opulents bibliophiles ?

Que parlais-je donc, en commençant, de paradoxe biblio graphique ?

Après cela, nul ne mettra en doute que la cession d'un volume analogue ait été, comme l'affirment les bibliogra-

phes, refusée à l'empereur Rodolphe pour 11,000 écus d'or, et que le possesseur actuel de ce joyau ait hésité à le risquer aux regards des profanes dans une publique *exhibition*.

Cet autre précieux volume intitulé : *Liber passionis D. N. J. C.* est aussi décoré de figures ; je renvoie à la mention qu'en a faite Prosper Marchand dans son *Histoire de l'imprimerie* (t. I, p. 9).

Enfin, je ne dois pas omettre dans la liste des singularités du même genre, un livret plus moderne possédé par la bibliothèque de Rouen : c'est un modeste *Abécédaire*, dont il fut fait hommage à Louis XIV enfant. Celui-ci, moins fameux, n'est pas aussi riche, aussi curieux que ses aînés ; il n'a pas, comme eux, dans son sujet exclusivement religieux, la preuve d'une origine monastique ; du moins, il ne le cède en rien au volume des *Psaumes* à l'égard de sa provenance, éminemment royale aussi.

Tous les ouvrages que je viens de mentionner ont été, lettres et estampes, découpés à jour dans le vélin à l'aide d'un petit instrument tenant à la fois du canif et du burin, et qui portait le nom de *canivet*. Les amateurs d'antiquités pourront trouver des renseignements sur cet instrument dans l'ouvrage si digne d'être recherché et où brille à chaque page l'immense et sûre érudition de Léon de Laborde, *Notice des Emaux*, etc., 1853 (t. II, p. 193-194).

Le procédé du découpage au canivet était bien simple, mais il offrait peu de ressources et il ne donnait de résultats satisfaisants qu'à force de soins, de lenteur et d'application. La dextérité, l'attention soutenue, l'habileté consommée qu'il exigeait, expliquent suffisamment le petit nombre des œuvres qu'il a produites.

Dans l'*Abécédaire*, le monument le plus moderne de ceux

que nous avons cités, c'est encore ce procédé du découpage par le canivet qui a été employé ; mais je ne veux pas terminer cette note sans relater une des dernières et des plus curieuses applications du découpage à jour dans le vélin.

C'est en plein XVIII^e siècle que nous retrouvons l'emploi d'un procédé imaginé, sans nul doute, dans les loisirs et la patience des cloîtres, et qui semblait destiné à périr avec les habitudes et les traditions des vieux âges. Il faut convenir, toutefois, que ce même XVIII^e siècle a vu d'assez nombreux produits d'une autre œuvre de patience beaucoup plus hâtive et moins artistique : je veux parler de ces volumes composés en entier au moyen de l'estampage à l'encre de caractères découpés dans le cuivre : *Cum caracteribus ære pertusis*.

Mais, revenons à notre sujet :

Dans l'application nouvelle, l'archaïque canivet a disparu et ce sont les ciseaux, l'instrument des habiletés et des élégances féminines (l'influence de la femme est partout, comme je l'affirmais naguère, dans ce raffiné XVIII^e siècle) ; ce sont, dis-je, les ciseaux qui opèrent ici les merveilles. Je ne puis mieux faire que de rapporter le témoignage enthousiaste de Grimm ; il parle *de visu*. Cette fois, il ne s'agit plus de livres, mais de petits tableaux, c'est-à-dire d'une production imitant la partie qui excite le plus d'admiration et d'intérêt, et qui est véritablement la plus prodigieuse, dans le volume des *Psaumes* et dans le *Livre de la Passion :*

« Je veux vous rendre compte, écrit Grimm, du talent le « plus singulier et le plus incompréhensible que j'ai vu à un « citoyen de Genève, appelé M. Huber. Cet homme extraor- « dinaire prend un morceau de vélin et y découpe avec des « ciseaux des tableaux dont il crée les sujets et l'ordonnance « sans dessin. Il est impossible d'imaginer quelle chaleur,

« quel goût, quelle poésie, quel charme M. Huber sait « répandre dans ses tableaux. Je lui connais plus de deux « cents sujets dont le plus médiocre ferait honneur au « meilleur peintre... Le feu, l'expression, l'illusion qu'il « sait mettre dans ses découpures n'ayant d'autre ressource « que la superficie d'un morceau de parchemin, sont une « chose réellement incompréhensible. Ses tableaux font « d'autant plus d'effet qu'ils laissent plus à faire à l'imagi- « nation... Cet homme a son imagination et sa poésie au « bout de ses doigts et sait nous remuer et nous charmer « avec une paire de ciseaux... On a vendu à Paris une « grande quantité de ces tableaux découpés dont les plus « grands ont été payés jusqu'à six louis. On les place entre « deux verres, dont l'un est terne, et on les voit ainsi à la « lumière. Il y en a de petits de trois livres, d'un louis et « même de douze francs ; mais il n'y en a aucun qui ne soit « susceptible de tourner la tête à celui qui est appelé à « l'amour des arts. »

(*Correspondance*, éd. Maurice Tourneux, t. IV, p. 176-177.)

Je m'arrête sur ce dernier et remarquable exemple de découpage dans le vélin. Il est surprenant que dans un livre destiné à recueillir toutes les particularités extraordinaires concernant les livres et intitulé : *Curiosités bibliographiques*, on ne rencontre que quelques lignes sur le *Liber Passionis* (1845, in-18, p. 41). Je ne doute pas que des recherches entreprises avec soin sur un sujet aussi curieux ne donnassent matière à une monographie fort digne d'intérêt et qui mérite de tenter le zèle d'un bibliographe.

GUSTAVE MOURAVIT.

DU PLAGIAT

On l'a dit plus d'une fois déjà, le nom de cette sorte de vol littéraire rappelle les actes que les anciens Romains punissaient du fouet *(ad plagas)*. Ce vol, dont il y a, malheureusement, de nombreux exemples, consiste « à tirer d'un auteur (particulièrement moderne et national, ce qui aggrave le délit) le fond d'un ouvrage d'invention, le développement d'une notion nouvelle ou encore mal connue, le tour d'une ou de plusieurs pensées; car il y a telle pensée qui peut gagner à un tour nouveau; telle notion établie qu'un développement plus heureux peut éclaircir; tel ouvrage dont le fond peut être amélioré par la forme; et il serait injuste — a dit un éminent lettré, — de qualifier de plagiat ce qui ne serait qu'une extension ou un amendement utile. »

Jean-Jacques Rousseau répondait un jour, avec une éloquente indignation, à d'envieux confrères qui l'accusaient de plagiat véritable, c'est-à-dire d'un acte absolument répréhensible : « Ce sont des gens pourvus de bien peu de talent par eux-mêmes qui se parent ainsi de ceux d'autrui; et quiconque, avec une tête active et pensante, a senti le délire et l'attrait du travail d'esprit, ne va pas servilement sur la trace d'un autre, pour se parer des productions étrangères par préférence à celles qu'il peut tirer de son propre fonds. »

Loyauté à part, le plagiat profite à celui qui le pratique,

et non au public. — L'érudit qui nous fournit cette judicieuse remarque, M. G. Vapereau, * ajoute, à l'appui de son dire, ces réflexions excellentes : « Un livre existe, il est dans un certain nombre de mains : celui qui cherche à se l'approprier en changeant le titre et en lui faisant subir diverses mutilations est un honteux plagiaire, coupable à plusieurs égards, devant la conscience littéraire de tous les temps, comme devant les tribunaux modernes... Quant aux pensées isolées, bien que souvent elles portent un cachet personnel, elles peuvent être utilisées de nouveau, sans constituer nécessairement un plagiat. La nouveauté dans les conceptions de l'esprit humain n'est pas une chose aussi absolue qu'on peut le croire. « Il y a des gens, a dit Pascal, en devançant la théorie de Buffon sur le style, qui voudraient qu'un auteur ne parlât jamais des choses dont les autres ont parlé... Mais si les matières qu'il traite ne sont pas nouvelles, la disposition en est nouvelle. Quand on joue à la paume, c'est une même balle dont jouent l'un et l'autre, mais l'un la place mieux. »

Bayle tolérait le plagiat dans les dictionnaires, à condition toutefois que le compilateur eût assez de science et de conscience pour corriger les fautes de l'auteur copié par lui. « Mais, hélas ! ajoutait-il, c'est le propre de ceux qui composent aux dépens de leur prochain ; ils enlèvent les meubles de la maison et les balayures aussi ; ils prennent le grain, la paille, la balle et la poussière en même temps. »

Montesquieu a dit, dans ses pensées détachées : « *Plagiat !* avec très-peu d'esprit on peut faire cette objection-là : il n'y a plus d'originaux, grâce aux petits génies. Il n'y a

* *Dictionnaire universel des Littératures.*

point de poète qui n'ait tiré sa philosophie des anciens. Que deviendraient les *commentateurs* sans ce privilége ?... »

Le chevalier d'Aceilly, qui ne détestait pas les emprunts littéraires, a écrit, pour essayer de se justifier, mainte joyeuse épigramme. Nous placerons ici la meilleure de ces spirituelles improvisations :

Dis-je quelque chose assez belle ?
L'antiquité toute en cervelle
Prétend l'avoir dite avant moi.
C'est une plaisante donzelle !
Que ne venoit-elle après moi ?
J'aurois dit la chose avant elle.

Jules Janin a plaidé avec beaucoup de verve la cause du plagiat — naturellement, de celui qui sert à développer à l'occasion l'idée d'autrui, à la rendre plus lumineuse, plus attrayante, et à répandre le plus possible les vérités fécondes : « Le plagiat est de droit naturel... il ne vaut pas la peine qu'on l'accable de ces malédictions, car, de deux choses l'une : ou votre plagiat est habile, et alors vous avez bien fait, ami plagiaire ! vous avez donné la vie à une chose morte, vous avez fait nouvelle une idée vieillie, vous avez rendu possible un chef-d'œuvre oublié, vous avez remis en honneur une pensée étouffée sous le luxe ou sous la pauvreté de son entourage primitif ; ou bien, si votre plagiat n'a pas réussi, eh bien ! ce sera tout à fait comme si vous n'aviez volé personne. — Mais quel courage, quelle persévérance, que de zèle, que de travail, que de journées sans pain, que de nuits sans sommeil, pour arriver à ces plagiats heureux que la foule salue en passant ! »

Scudéry disait : « Ce qui est estude chez les anciens est volerie chez les modernes. » La Mothe le Vayer partageait cette opinion : « Prendre des anciens et faire son profit de ce qu'ils ont écrit, c'est comme pirater au-delà de la ligne ; voler ceux de son siècle, en s'appropriant leurs pensées et leurs productions, c'est tirer la laine au coin des rues, c'est ôter les manteaux sur le Pont-Neuf... L'on peut dérober à la façon des abeilles, sans faire tort à personne ; mais le vol de la fourmi qui enlève le grain entier ne doit jamais être imité. » Le cavalier Marin, de son côté, déclarait très-franchement, qu'à son avis, *prendre sur ceux de sa nation c'était larcin ; mais que prendre sur les étrangers c'était conquête.* — Il est incontestable que Virgile a imité Homère ; Montaigne, Sénèque et Plutarque ; Corneille, Calderon et Guilhem de Castro (imitateur lui-même de Diamante) ; Racine, les tragiques grecs ; Molière, Plaute et Tirso de Molina ; La Fontaine, Athénée, Phèdre, l'Arioste et Jean Boccace ; Boileau, Horace et Juvénal ; sans qu'aucun lettré leur ait jamais cru devoir adresser un reproche sérieux à ce sujet.

Le génie aura toujours des droits exceptionnels. Quoi de plus juste, d'ailleurs !

Somme toute, en général il est fort sage, selon nous, de n'emprunter des ailes à personne. Lorsqu'on ne peut atteindre les hautes cimes, à l'aide de ses propres forces, combien il vaut mieux se contenter de rêver à mi-côte, ou même au pied d'une montagne géante, dans les sentiers sinueux, tapissés d'une mousse soyeuse, et joyeusement animés par le tapage des nids, joint au murmure des clairs ruisseaux. Que les heures passent vite, en ces frais vallons verdoyants, tout remplis d'une ombre favorable et de l'enivrant parfum

de la menthe ; ou bien, en mai, des douces senteurs de la violette et de l'aubépine !...

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre !

s'écriait le ravissant poète des *Nuits* et de *Namouna*, que, jusqu'à la fin de sa vie, l'on accusa, tous les huit jours, d'imiter Byron. — Si vous n'avez rien de neuf à raconter à vos lecteurs, laissez votre encrier soigneusement fermé, a dit un éminent philosophe, qui, par parenthèse, lirait avec stupéfaction nos gazettes, nos revues, et beaucoup de nos livres, — s'il n'était mort depuis plus de cent ans ! L'originalité, franche et saine, est, à coup sûr, un don rare et charmant : l'homme heureux qui le possède, et qui, avec cela, sait tenir sa plume d'une main ferme et légère, ne songera point, évidemment, un seul instant, à convoiter le bien du voisin. On peut dire, sous forme d'axiome, *qu'un écrivain d'une réelle valeur ne sera jamais un plagiaire.* Bien entendu, nous ne voulons parler ici que des appropriations coupables *, — puisqu'il est convenu qu'il y a eu, de tout temps, des plagiats sans conséquence, et même, parfois, des plagiats utiles !

Il nous semble curieux de reproduire, en les cueillant presque au hasard, quelques-uns des *emprunts* si nombreux qui ont été faits, à diverses époques, à des auteurs obscurs ou célèbres, par des écrivains français dont la plupart sont

* Pour ne citer de celles-là que deux exemples, pris dans l'antiquité, nous rappellerons que le philosophe Chrysippe a pillé cyniquement Euripide, et qu'Epicure a écrit trois cents volumes sur des sujets très-différents, sans alléguer un seul auteur. — Il faut ajouter qu'à l'occasion ses contemporains lui en faisaient volontiers compliment !

illustres ; — cela prouvera, une fois de plus, qu'il n'y a pas de règle sans exception. Du reste, les plagiats que nous allons citer rentrent peut-être dans la catégorie de ceux qui méritent la qualification d'*innocents*. Le lecteur en jugera :

MONTAIGNE

Or, je vous veulx monstrer combien la religion que je tiens est plus douce que celle de quoy vous faites profession. La vostre vous a conseillé de me tuer sans m'ouïr, n'ayant receu de moi aulcune offense, et la mienne me commande que je vous pardonne, tout convaincu que vous estes de m'avoir voulu tuer sans raison.

VOLTAIRE

Des dieux que nous servons connais la différence,
Les tiens t'ont commandé le meurtre et la vengeance ;
Le mien, lorsque ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

CASSAIGNE

Je chante ce héros qui régna sur la France,
Et par droit de conquête et par droit de *chevance*.

VOLTAIRE

Je chante ce héros qui régna sur la France,
Et par droit de conquête et par droit de *naissance*.

MONTCHRÉTIEN DE VASTEVILLE

(L'Écossaise).

Il n'est pas orfelin que Dieu prend en soucy.

NÉRÉE

Celuy n'est délaissé qui a Dieu pour son père.

THÉOPHILE

(Pyrame).

Mais je me sens jaloux de tout ce qui te touche,
De l'air qui, si souvent, entre et sort par ta bouche ;
Je crois qu'à ton sujet le soleil fait le jour
Avecque des flambeaux et d'envie et d'amour.

Les fleurs que, sous tes pas, tous les chemins produisent,
Dans l'honneur qu'elles ont de te plaire me nuisent.
Si je pouvois complaire à mon jaloux dessein,
J'empêcherois tes yeux de regarder ton sein,
Ton ombre suit ton corps de trop près, ce me semble,
Car tous deux seulement devons aller ensemble.
Bref, un si rare objet m'est si doux et si cher
Que ma main seulement me nuit de te toucher.

CORNEILLE

Psyché.

Des tendresses du sang peut-on être jaloux ?

L'Amour.

Je le suis, ma Psyché, de toute la nature.
Les rayons du soleil vous baisent trop souvent ;
Vos cheveux souffrent trop les caresses du vent ;
Dès qu'il les flatte, j'en murmure.
L'air même que vous respirez,
Avec trop de plaisir passe par votre bouche.
Votre habit de trop près vous touche.

RACINE

Et ce même Sénèque et ce même Burrhus,
Qui depuis... Rome alors admiroit leurs vertus.

VOLTAIRE

Et ce même Biron, ardent, impétueux,
Qui depuis... Mais alors il étoit vertueux.

DORAT

Que fait le forgeron soulevant ses marteaux,
Le vigneron brûlé sur ses ardents coteaux,
Le captif dans les fers, le nautonnier sur l'onde,
L'esclave enseveli dans la mine profonde,
Le timide indigent dans son obscur réduit ?
Il chante, l'heure vole, et la douleur s'enfuit.

DELILLE

Que fait le laboureur conduisant ses taureaux,
Que fait le vigneron sur ses brûlants coteaux,

Le mineur enfoncé sous ses voûtes profondes,
Le berger dans les champs, le nocher sur les ondes,
Le forgeron domptant les métaux enflammés ?
Ils chantent, l'heure vole, et leurs maux sont charmés.

SAURIN

(*Blanche et Guiscard*).

Qu'une nuit paroit longue à la douleur qui veille !

DELILLE

Que la nuit paroit longue à la douleur qui veille !

SARRAZIN

(*Ode sur la bataille de Lens*).

Il monte un cheval superbe
Qui, furieux aux combats,
A peine fait courber l'herbe
Sous la trace de ses pas ;
Son œil est ardent, farouche ;
L'écume sort de sa bouche ;
Prêt au moindre mouvement,
Il frappe du pied la terre,
Et semble appeler la guerre
Par un fier hennissement.

VOLTAIRE

Henriade.

Les moments lui sont chers, il court dans tous les rangs
Sur un coursier fougueux plus léger que les vents,
Qui, fier de son fardeau, du pied frappant la terre,
Appelle les dangers et respire la guerre.

CORNEILLE

Chaque instant de la vie est un pas vers la mort.

CASIMIR DELAVIGNE

Chaque pas de la vie est un pas vers la mort.

MAYNARD

(A un favori).

Par vos humeurs l'Etat est gouverné;
Vos seuls avis font le calme et l'orage,
Et vous riez de me voir confiné,
Loin de la cour, dans mon petit village.
Cléomédon, mes désirs sont contents;
Je trouve beau le désert où j'habite,
Et connois bien qu'il faut céder au temps,
Fuir le grand monde et devenir ermite.
Je suis heureux de vieillir sans emploi,
De me cacher, de vivre, tout à moi,
D'avoir dompté la crainte et l'espérance;
Et si le ciel, qui me traite si bien,
Avoit pitié de vous et de la France,
Votre bonheur seroit égal au mien.

ATTRIBUÉ A VOLTAIRE

Par votre humeur le monde est gouverné;
Vos volontés font le calme et l'orage;
Vous vous riez de me voir confiné,
Loin de la cour, au fond de mon village.
Mais n'est-ce rien que d'être tout à soi,
D'être sans soins, de vieillir sans emploi,
D'avoir dompté la crainte et l'espérance?
Ah! si le ciel, qui me traite si bien,
Avoit pitié de vous et de la France,
Votre bonheur seroit égal au mien! *

Voici un délicieux madrigal, qui, composé d'abord par Marot, en 1524, pour Diane de Poitiers, a été imité succes-

* En signalant à Fréron ce plagiat audacieux, un avocat au Parlement, nommé Moniseau, rappelait que l'idylle des *Moutons*, qui fit tant d'honneur à Mme Deshoulières, est en réalité l'œuvre de Coutel, du moins pour les plus jolis passages.

sivement par Ferrand, poète aimable, mort en 1719, et par Voltaire :

MAROT

Estre Phébus bien souvent je désire,
Non pour connoître herbes divinement ;
Car la douleur que mon cœur veut occire
Ne se guérit par herbe aucunement :
Non pour avoir ma place au firmament,
Car en la terre habite mon plaisir :
Non pour son arc encontre amour saisir ;
Car à mon roy ne veux estre rebelle :
Estre Phébus seulement j'ai désir,
Pour estre aimé de Diane la belle.

FERRAND

Etre l'Amour aujourd'hui je désire,
Non pour régner sur la terre et les cieux,
Mais pour régner sur le cœur de Thémire;
Seule, elle vaut les mortels et les dieux ;
Non pour avoir son bandeau sur les yeux,
Car de tous points Thémire m'est fidèle ;
Non pour jouir d'une gloire immortelle,
Car à ses jours survivre je ne veux :
Mais seulement pour épuiser sur elle
Du dieu d'amour et les traits et les feux.

VOLTAIRE

(A Mme la marquise du Châtelet, qui jouait à Sceaux, chez Mme la duchesse du Maine, le rôle d'Issé, en 1747.)

Etre Phébus aujourd'hui je désire,
Non pour régner sur la prose et les vers,
Car à du Maine il remit cet empire ;
Non pour courir autour de l'univers,
Car vivre à Sceaux est le but où j'aspire ;
Non pour tirer les accords de sa lyre,
De plus doux chants font retentir ces lieux ;
Mais seulement pour voir et pour entendre
La belle Issé, qui pour lui fut si tendre,
Et qui le fit le plus heureux des dieux.

Maintenant nous vous offrons une pensée philosophique de Montaigne, délayée par un poète, jadis fameux, mais qu'on ne lit guère à notre époque.

MONTAIGNE

Je conçois aisément Socrate en la place d'Alexandre; Alexandre en celle de Socrate, je ne puis.

J.-B. ROUSSEAU

Vous chez qui la guerrière audace
Tient lieu de toutes les vertus,
Concevez Socrate en la place
Du fier meurtrier de Clitus.
Vous verrez un Roi respectable,
Humain, généreux, équitable,
Un Roi digne de vos autels.
Mais à la place de Socrate,
Le fameux vainqueur de l'Euphrate
Sera le dernier des mortels.

Lamotte, on le sait, a pris sans scrupule à Voltaire ce vers célèbre :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

Il est certain, par exemple, que ce vol ne lui a guère profité !

Pour en revenir à la prose, voici un curieux échantillon des fréquents emprunts faits à Montaigne par Charron :

MONTAIGNE

Si vous avez vescu un jour, vous avez tout veu; un jour est égal à tous jours. Il n'y a point d'autre lumière ny d'autre nuict. Ce soleil, cette lune, ces estoiles, cette disposition, c'est celle même que nos ayeuls ont jouye, et qui entretiendra vos arrière-neveux. Et, au pis aller, la distribution et variété de tous les actes de ma comédie se parfournit en un an. Si vous avez pris garde au branle de mes quatre saisons, elles embrassent l'enfance, l'adolescence,

la virilité et la vieillesse du monde. Il a joué son jeu; il n'y sait autre finesse que de recommencer : ce sera toujours cela même.

CHARRON

Tu as tout veu; un jour est égal à tous; il n'y a point d'autre lumière ni d'autre nuict, d'autre soleil ny d'autre train au monde; au pis aller, tout se voit en un an. L'on y voit la jeunesse, l'adolescence, la virilité, la vieillesse du monde. Il n'y a autre finesse que de recommencer.

L'illustre Pascal a souvent imité, lui aussi, — et presque copié — l'auteur des *Essais :*

MONTAIGNE

Ceste mesme piperie que les sens apportent à nostre entendement, ils la reçoivent à leur tour; nostre âme parfois s'en revanche de mesme, ils mentent et se trompent à l'envy.

... Il n'est rien si lourdement et largement faultier que les loix, ny si ordinairement. Quiconque leur obéit parce qu'elles sont justes, ne leur obéit pas justement par où il doibt.

PASCAL

Les sens abusent la raison par de fausses apparences; et cette même piperie qu'ils lui apportent, ils la reçoivent d'elle à leur tour; elle s'en revanche. Les passions de l'âme troublent les sens et leur font des impressions fâcheuses. Ils mentent et se trompent à l'envi.

... Rien n'est si fautif que ces lois qui redressent les fautes. Qui leur obéit parce qu'elles sont justes obéit à la justice qu'il imagine, mais non pas à l'essence de la loi.

Furetière a été accusé par l'Académie d'avoir soustrait des articles discutés en commun pour en enrichir le *Dictionnaire* qu'il publia de son côté. Le succès du travail de Furetière et le peu d'importance de ses emprunts lui donnèrent raison aux yeux du public, mais il n'en fût pas moins expulsé

de l'Académie. On a gagné à cette fameuse querelle des *factums* de Furetière, pétillants d'esprit, et qui mériteraient, par conséquent, d'être connus davantage.

Arrivant au roman, constatons, en passant, que le joli chapitre de l'*Ermite,* dans *Zadig,* est extrait presque d'un bout à l'autre, d'un petit volume intitulé : *The Works in verse and prose of Dr Thomas Parnell, late Archdeacon of Clogher* (Œuvres en vers et en prose du docteur Thomas Parnell, archidiacre de Clogher). Le malicieux Fréron, qui découvrit ce plagiat, eut soin de mentionner une inadvertance singulière commise par Voltaire. « ... A l'article du jeune homme jeté dans la rivière, il fait dire à l'ermite : « Apprenez que ce jeune homme dont la Providence *a tordu le cou,* etc. » Précipiter quelqu'un dans l'eau n'est pas lui *tordre le cou;* mais comme effectivement il se trouve dans l'original un enfant à qui l'*on tord le cou,* M. de Voltaire, qui de deux événements n'en a fait qu'un, les a confondus; l'enfant à qui Parnell fait *tordre le cou* lui est revenu malgré lui dans l'esprit, et, sans y penser, il s'est servi de cette expression pour son jeune homme noyé. Il faut avouer que sa mémoire, qui d'ailleurs le sert très-bien, lui a joué là un mauvais tour. »

N'oublions pas d'ajouter que le chapitre intitulé le *Chien et le Cheval,* dans *Zadig* également, est emprunté, en quelque sorte mot pour mot, à un livre fort oublié, imprimé en 1716, sous ce titre : *Le Voyage et les Aventures des trois princes de Sarendip, traduit du persan.* Voltaire, pour toute modification, s'est contenté de mettre à la place d'un chameau, un chien et un cheval.

Il est piquant, sans nul doute, de reproduire ici, pour servir de conclusion à nos recherches, la définition du plagiat,

prise dans le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire : « Le véritable plagiat, dit l'auteur de *Zadig*, est de donner pour vôtres les ouvrages d'autrui, de coudre dans vos rapsodies de longs passages d'un bon livre avec quelques petits changements ; mais le lecteur éclairé, voyant ce morceau de drap d'or sur un habit de bure, reconnaît bientôt le voleur maladroit. » Voilà de l'aplomb, certes ; mais c'est l'aplomb d'un maître en l'art d'écrire ; et, le plus souvent, il a emprunté la bure — pour la transformer en drap d'or !

Nous avons donc enregistré ces détails uniquement au point de vue de la curiosité, et cette observation s'applique également à plusieurs autres grands écrivains, placés sur notre liste, et qui nous ont laissé, eux aussi, des chefs-d'œuvre de bon aloi.

Et, maintenant, pour ne pas encourir le reproche d'avoir commis le méfait en question, il nous reste à déclarer loyalement qu'à l'égard de ces pages, nous devons beaucoup à Charles Nodier, qui s'est occupé du plagiat, il y a plus d'un demi-siècle, avec autant d'esprit que d'érudition, dans un livre presque introuvable aujourd'hui.

ALEXANDRE PIEDAGNEL.

DES IMPRESSIONS MICROSCOPIQUES

PARMI les produits typographiques qui figurent à l'exposition de Paris, la section italienne doit comprendre une Édition de la *Divina Comedia* de *Dante* qui est, sous le rapport du format et du caractère typographique, le plus petit livre du monde; il n'est pas plus grand qu'une breloque de montre, et on ne peut le lire qu'en employant la loupe.

Déjà à une exposition antérieure, les journaux citaient qu'une fonderie ou imprimerie de Madrid exposait une édition complète du *Don Quichotte de Cervantès,* formant trois volumes de l'épaisseur de trois cahiers de papier à cigarettes; on n'a jamais pu découvrir cette édition.

Ce cas toutefois ne doit pas se présenter pour le *Dantino* cité ci-haut, car bien que le public n'ait pu le voir à l'exposition, il est certain que cette œuvre liliputienne, qui n'a que le quart de la grandeur de l'édition Diamant de *Barbera,* éditeur à Florence, a été éditée par M. Gnocchi, à Milan, et imprimé par MM. Salmin frères à Padoue. On en attend prochainement la mise en vente.

Nous ne nous proposons pas de discuter ici l'utilité de ces ouvrages microscopiques, nous voulons seulement constater le progrès de l'art.

Peut-être y a-t-il quelque intérêt de passer en revue, ces bijoux bibliographiques, qui font plaisir aux *amateurs de l'art typographique;* nous allons donc commencer avec les publications les plus récentes :

Lors de l'Exposition universelle de Paris, en 1849, la fonderie typographique de Laurent et Deberny publiait et exposait deux volumes microscopiques.

Fables de J. de La Fontaine. Edition miniature in-128 de 256 pages, imprimée par Plon frères, à Paris (Composition par page 50 lignes, hauteur 52 millim., largeur 30 millim.).

Gresset, Ver-Vert, suivi de la *Chartreuse, l'Abbaye* et autres pièces. Edition Mignardise, 2 feuill., 160 p. et table. (33 lignes, hauteur 38 millim, largeur 22 millim).

Le caractère employé pour les deux bijoux est le même ; seulement le dernier paraît avoir un peu plus de blanc entre les lignes, la grandeur du caractère paraît présenter 3 1/2 à 4 points typographiques.

Le bibliographe-libraire feu Edwin Tross publiait, en 1858, une édition :

De Imitatione Christi. Libri Quatuor. Paris 1858. Publié par Edwin Tross. Impressum typis Guiraudet et Jouaust, à Paris, avec frontispice Salvator mundi, gravé sur bois. Titre et 155 pages. (38 lignes par page, hauteur 46 millim., largeur 30 millim.).

Un chef-d'œuvre d'impression a été fait par l'Oxford-Presse, en 1876 :

The Holy Bible, containing the old and new Testaments : translated out of the Original Tongues and with the former translations diligentley compared and revised. By, His Majestys spécial command. Appointed to be read in churches. Oxford. Printed at the university Press. (N° 26 diamant, 24 I^m^) (Chaque page 2 col. de 70 lignes, hauteur 116 millim., largeur 55 mil-

lim., et épaisseur du vol. relié 13 millim. Le volume pèse 95 grammes).

Il existe de nombreuses petites éditions, comme format et caractères, des Bibles et Nouv. Testament, en différentes langues, mais aucune ne mérite de mention spéciale après celle-ci.

Un ouvrage pratique rentrant, sous tous les rapports, dans la catégorie des éditions en miniature, c'est :

Le vrai dictionnaire de Poche (français-anglais et anglais-français), avec les deux parties imprimées sur la même page. De nombreux conseils de prononciation et de tableaux comparatifs des mesures et des monnaies, par John Bellows (de Glocester). Revu et corrigé par Aug. et Alex. Beljame et John Sibrer. Printed by John Bellows, steam Press, Glocester, from types cut specially for the work by Miller et Richard, typefoudes to the Queen, Edinburgh, 1873. 6 feuilles xvi et 548 p. Imp. à 2 col. avec encadrement rouge ; hauteur de la compos. 99 millim., largeur 59 millim.

L'impression de cette édition a durée huit ans ; une nouvelle édition vient de paraître dans un format un peu agrandi et dans laquelle on a espacé un peu la composition, les pages sont presque 1 centimètre plus haut et 5 millim. plus large.

A toute époque on a publié des ouvrages en très-petits formats, aussi nous bornons-nous à indiquer les éditions miniatures, diamants et microscopiques, où le terme s'applique généralement au caractère employé.

Il doit exister du xvii^e^ siècle plusieurs impressions microscopiques de « *Cicero, de officiis* » « *Cicero de republica* » « *Claelius, de amitie* » (Amsterdam, 1600) ; je n'ai jamais pu mettre la main sur l'une ou l'autre édition et je ne puis donc en donner la description.

A Sedan, il a été crée vers 1611 une fonderie typographique considérable. Vers 1615, Jean Jannon en est devenu propriétaire et a fait graver un petit caractère « la petite sédanoise. » Le premier ouvrage imprimé avec ce caractère est un *Virgile* in-32, de 1625; il y a des exemplaires qui portent la date de 1628; c'est la même édition avec un titre renouvelé : Le même caractère servait à l'ouvrage suivant :

Quincti (sic) *Horatii Flacci opera omnia.* Sedani, ex typographia et typis novissimis Joannis Jannoni. 1627, pet. in-32.

De la même imprimerie sort imprimé en caractères grec :

Sedani, ex typographia et typis nouissimis Joannis Jannoni. Novvm Jesv Christi Domini nostri testamentum, ex regiis aliisque optimis editionibus cum cuna expressum. In-64 (572 pages). Texte grec.

Nous entrons dans le XVIII^e^ siècle et rencontrons :

Phaedri fabulae et Publii Syri sententiæ. Parisiis, ex typographia regia. 1729, in-24, 2 feuillets, 86 p. avec frontisp. sculpt. par Ph. Simonneau (hauteur de la comp. 34 lign. 62 millim. (Reliure orig. veau rouge).

De la même imprimerie est sorti un spécimen de caractère microscopique, sous le titre :

Epreuve du premier alphabet, droit et penché, ornée de cadres et cartouches. Gravé par ordre du roi pour l'imprimerie royale, par Louis Luce, et finis en 1740. 8 feuillets, format in-32, grandeur 6 sur 10 millim.

Il contient une introduction, trois fables de La Fontaine et des vignettes.

Nous n'avons pas pu comparer à quelles autres publications ce caractère a été employé.

M. Tulli Ciceronis cata major ad F. Tomponium atticum. Lute-

tia, typis Josephi Barbou, 1758. In-64, portrait d'après Rubens, gravé par Huot.

Q. Horatii Flacci poemata, scholiis sive annotat. instar commentarii illustr. à Joa. Bond. Aurelianis typis Couret de Villeneuve, 1767.
(Jolie édition impr. avec le caract. microscopique, fondu par Fournier).

Phaedri fabulae, l'Annaei Serecae ac publii syri sententiae. Aureliae, Couret de Villeneuve. 1773, in-18. Comme la précédente.

Il existe sans doute encore des publications microscopiques des époques précédentes; je serai reconnaissant pour toute communication à ce sujet.

Au commencement du XIX^e^ siècle, le célèbre Fournier commençait une

Bibliothèque portative de voyage, format in-48. Composition de 34 lignes par page, hauteur 69 millim. sur 45 millim.

J'ai trouvé seulement deux vol. de cette bibliothèque et j'ignore si d'autres volumes en ont paru. Ci-après le titre des deux :

I. Les amours pastorales de Daphnis et Chloé. 232 pages.
II. Œuvres du Cardinal de Bernis. 184 pages. An XI, 1802. Chez J.-B. Fournier père et fils.

Dans cette catégorie trouve place ici une publication de la même grandeur :

Lettres à Emile sur la Mythologie, par C. A. Demoustier, 4 vol. in-64. Paris, chez Lemoine, 1826.

Le typographe anglais, M. G. B. Pickering, a commencé en 1822 la publication d'une série des petites éditions des classiques de toutes les nations avec des caractères très-petits et pourtant très-lisibles, dont les titres suivent :

Cicero de officiis, de senectute et de amicitia. Londini, 1822, in-64 av. portrait gravé.

Publius Virgilius Maro. Londini, 1822, in-64 av. portr.

La Gerusalemme liberata di Torquato Tasso, in-64, 405 p. av. portr. d'après Raphaël Morghen et titre gravé. Londra, 1822.

La rime del Petrarca, in-64 Londini. 1822.

Quintus Horatius Flaccus, in-64, 192 p. avec front. gravé, 2e édit. 1874. Nouv. édition, 1826.

Publius Terentius Afer. in-64 av. portrait, 1822. Nouv. édit. 1823.

La divina Comedia di Dante, 2 vol. in-64 avec portrait, titre gravé, 1822.

Catullus, Tibullus et Propertius, in-64 London 1824.

Novum Testamentum græcum, in 64, front. gravé, d'après Leonardo de Vinci, 4 feuil. 512 p. 1828.

Homere, Iliade et Odyssée. Texte grec. 2 vol. in-64, 1831. Tom. I. 2 feuilles 351 p. av. portr. Tom. II. 2 feuilles 272 p. (Executebat Carolus Whillingham, London).

Les éditions Pickering sont recherchées; elles portent la marque des Aldes « Ancre avec le Dauphin. » Elles sortent toutes, à l'exception du Homère, de la typographie C. Corrall de Londres.

Jules Didot aîné (1er prix de typographie 1823) a commencé en 1825 la publication par souscription des

Œuvres complètes de Voltaire, un seul vol. in-8. Edition dédiée aux amateurs de l'art typographique. (70 livraisons à 5 fr.) Impression in-8 à 2 vol. av. caract. microscopiques av. titre dessiné par Desonne et gravé par Tompson et portrait.

A cette publication suivent plusieurs du même genre, de même format et caractère.

Molière, œuvres complètes, avec des notes extraites des meilleurs commentateurs, par Simonin. 1 vol. gr. in-8 à 2 col. av. portr. par Devenne. Paris, 1825.

Plutarque. Hommes illustres, trad. du grec par D. Ricard, in-8 à 2 vol. Paris, 1827. Brière.

Collection des classiques français : *Première partie.* Poésie cont. Voltaire, J.-B. Rousseau, La Fontaine, Molière, Boileau, J. Racine, Corneille, Malesherbe, L. Racine, Gresset, Regnard, Destouches, etc., gr. in-8 2 feuillets 1547 pages à 2 col. av. frontisp. Portraits del. par A. Desenne, scp. q. p. Hopood.

Seconde partie. Prose cont. Voltaire, La Rochefoucauld, La Bruyère, Fénélon, Massillon, Fléchier, Bossuet, Pascal, Montesquieu et Le Sage. 2 feuillets, p. 1549 à 2544, av. frontisp. Portrait del. par Jul. Bailly, scp. par Alp. Bailly. Imprimé par Jules Didot aîné. Paris, 1828. Dufour et Cie.

Voltaire, œuvres *poétiques.* Edition dédiée aux amateurs de l'art typographique, in-8 à 2 col. Paris, 1832. Lebigre.

Pour les deux ouvrages microscopiques suivants, les caractères ont été gravés par Henri Didot :

Duc de La Rochefoucauld, *maximes et réflexions morales,* in-64 Paris, 1827.

Qu. Horatii Flacii, *opera omnia recensuit Filon.* Parisiis et Londini 1828. Imprim. de Henri Didot. In-64.

Ce sont des chefs-d'œuvre d'impression.

Je ne pense pas avoir épuisé la matière, et je n'ai pas non plus la prétention de fournir quelque chose de complet; c'est le premier jet d'une bibliographie des impressions microscopiques, qui demande encore à être complété et rectifié.

A juste titre, on pourrait ajouter encore le

Nouveau manuel de Bibliographie universelle, par MM. Ferde. Denis, P. Pinçon et de Martonnet. Paris, 1857, gr. in-8 xi, 706 p. à 3 col. de 103 lignes.

C'est un ouvrage comprimé et très-utile.

Louis Mohr.

NOUVELLES REMARQUES SUR LES PETITS CONTEURS.

Édition Cazin. — Londres, 1778.

Le recueil connu des bibliophiles sous le nom de *Petits Conteurs*, se compose de 4 volumes in-18, illustrés de 113 vignettes charmantes, non signées, dessinées par Duplessi-Bertaux, et d'un portrait de La Fontaine en tête du 1er volume. Le titre général ou plutôt le faux titre, qui se trouve au commencement des 4 volumes, est ainsi conçu : Recueil des meilleurs contes en vers. En outre chaque volume a son titre particulier. Les deux premiers sont intitulés : *Contes et nouvelles en vers de M. de La Fontaine.* Londres (Paris, Cazin), 1778. — Le 3e porte : *Contes et nouvelles en vers, par MM. Voltaire, Vergier, Senecé, Perrault, Moncrif et Ducerceau.* — Le 4e : *Contes et nouvelles en vers, par MM. Grécourt, Autereau, Saint-Lambert, Champfort, Piron, Dorat, de La Monnoye, et François de Neufchateau.* Toujours avec la même rubrique : *Londres* (que Cazin avait prise pour ses publications du même genre), et la date de 1778.

Ces jolis volumes sont de plus en plus recherchés des amateurs, qui les paient de grands prix, quand les épreuves

en sont de premier tirage, ce qui est rare. Or il est facile de reconnaître ce premier tirage aux particularités suivantes, lesquelles n'ont pas toutes été signalées jusqu'ici :

On sait que les soixante premiers exemplaires tirés présentent une interversion de deux gravures, erreur qui fut rectifiée après ce nombre d'exemplaires : Dans le 2e volume la figure de la *Courtisane amoureuse,* page 105 a été mise en tête du conte de *Nicaise,* page 119, et la figure de celui-ci a été reportée page 105, en tête de la *Courtisane amoureuse.*

Mais ce que l'on sait moins et qui n'a pas du reste été dit, c'est que dans plusieurs exemplaires du premier tirage le 3e et le 4e volume présentent aussi des particularités analogues. Ainsi dans le tome 3e la vignette de la page 47, pour la partie intitulée *Téone,* du conte des *Trois manières,* a été transposée avec celle de la *Consultation épineuse,* page 213 du tome 4e; la gravure de ce dernier conte a été reportée en tête de *Téone.*

Dans le 4e volume, page 79, la gravure des *Petits bateaux* se trouve placée en tête du conte de *Rosine,* page 89 du même volume, et *vice versa.* Tout cela a été rectifié dans les tirages suivants.

J'ai vu il y a quelque temps un exemplaire très-curieux à tous les points de vue. Il renfermait ces différentes transpositions, et de plus il contenait tous les cartons de ces vignettes, c'est-à-dire les feuillets rectifiés, et ces feuillets étaient d'un papier tout différent, d'une teinte légèrement azurée, comme le papier des exemplaires de second tirage. En outre il était relié en maroquin ancien, bien conservé, et sur les titres du dos le relieur avait gravé le titre : *Bréviaire de Paris.* (Un singulier bréviaire !.... pas à l'usage des séminaristes). Ce bel exemplaire a fait partie de la charmante mais peu

nombreuse collection de M. Georges Danyau. Un autre a été acheté dernièrement en vente publique par la maison Aug. Fontaine, et revendu, paraît-il, à M. le marquis de Narbonne-Lara. Ce dernier exemplaire, très-beau d'épreuves du reste, aussi relié en maroquin ancien, offre les mêmes particularités de tirage, sans l'adjonction des cartons.

Un de nos amateurs les plus distingués, M. Eugène Paillet possède le plus bel exemplaire connu, sans contredit, de ce recueil intéressant. Non-seulement il est à toutes marges, et orné d'une très-riche reliure à mosaïque, mais encore il contient les tirages à part avant le texte, ou épreuves d'artistes de toutes les gravures.

Après celui-là, mes chers lecteurs, je n'ose plus en citer d'autres.

ASMODÉE.

DES LIVRES

ET

DES BIBLIOTHÈQUES

I

Ne croy pas maintenant te glorifier fort à propos, pource que tu ne te vantes que d'avoir une grande multitude de Livres. Car comme plusieurs les recherchent pour leur instruction, d'autres n'en font provision que pour un maigre plaisir, ou pour une vaine ostentation. Quelques-uns parent leurs buffets d'un meuble qui n'est fait que pour l'ornement des ames, et ne se servent point autrement des Livres, que des vases, des tableaux et des statuës, dont l'usage est si superflu. Il est mesme des hommes qui satisfont leur avarice sous prétexte d'avoir des Livres, et comme ce sont de tres-mauvais estimateurs des choses, ils ne jugent pas de leur vray prix, en les mettant à prix comme des marchandises. C'est un nouvel abus, mais qui ne laisse pas d'estre fort grand; il n'y a pas long-temps qui s'est coulé dans le cabinet des personnes riches, et l'on peut dire que c'est un instrument et une industrie moderne de la convoi-

tise qui est si vieille. Aprés cela je ne vois pas surquoy l'avarice ne puisse tondre, vœu qu'elle mort mesme sur les ouvrages de l'esprit.

II

Mais posons le cas que ta curiosité soit aussi raisonnable que cette autre est deshonneste. Certes si tu as forces volumes, tu as là un fardeau fort agreable, mais qui est fort laborieux; ton esprit en sera doucement diverty, mais il en restera bien embarassé. L'abondance de ta bibliothèque est une source inépuisable de travail, et un obstacle de repos. Il faudra que ton imagination se contourne de plusieurs côtez, et que ta memoire se charge quelquefois inutilement. Veux-tu que je dise tout? Les Livres en ont conduit quelques-uns à la science, et d'autres à la folie, pource qu'ils ont voulu prendre plus de nourriture qu'ils n'en ont pu digerer. Le dégoust a souvent fait plus de mal que l'avidité aux esprits, de mesme qu'aux estomacs, et comme il faut limiter l'usage des viandes, aussi faut il regler celuy des Livres à proportion de ceux qui s'en servent. En cela comme en toutes autres choses, ce qui est peu pour l'un n'est que trop pour l'autre. C'est pourquoy le Sage ne recherche pas l'abondance, mais suffisance des choses. Celle-là est souvent dommageable, ou celle-cy est toujours utile. Et puis quand tu me parles d'une multitude immence de Livres, tu ne consideres pas qu'on appelle immence ce qui n'a point de mesure? Or détermine toy-mesme si dans la constitution des choses humaines, il peut y rien avoir de droit, et de proportionné sans une mesure réglée? Il faut éviter l'excez

mesme en ce qui paroist le meilleur, et avoir toujours devant les yeux cet axiome du Comique, *Rien de trop*.

III

Mais quand tu aurois encore une plus grande quantité de Livres, en aurois-tu davantage que Ptolomée Philadelfe Roy d'Egypte, qu'on dit avoir mis quarante mille volumes dans la Bibliotheque d'Alexandrie, et ce en un temps où les Livres estoient aussi rares qu'à présent-ils sont communs ? Tous ces volumes pourtant, ramassez avec tant de choix et de peine, apportez de tant de lieux, et conservez avec tant d'empressement, furent tous brûlez à la fois. Tite-Live dit que cette Bibliothèque estoit le plus bel ouvrage du soin et de la curiosité genereuse des Rois ; sur quoy Seneque le reprend, disant, *que c'estoit plustost l'ouvrage d'un luxe sçavant, que d'une magnificence raisonnable.* Encore, adjouste-t-il, que *c'estoit le pur effet d'un luxe ordinaire qui déployoit sa vaine ostentation par la recherche de quantité de spectacles qu'il produisoit en un mesme lieu.* Mais on peut dire que le discours de l'Historien et l'action de Ptolomée peuvent se justifier par la consideration des richesses de ce Prince, et du dessein qu'il eut de pourvoir de bien loin aux usages du public. Du moins ne le peut-on assez loüer de la version qu'il fit faire d'Hebreu en Grec, et ce avec tant de frais et de diligence, et par les plus grands hommes de son siecle, des saints Livres qui ne sont pas seulement utiles, mais absolument necessaires à tout le monde. Mais que dira-t-on si des particuliers ont, je ne diray pas égalé, mais surpassé en ce poinct la magnificence mesme des Rois ?

IV

Nous lisons que Severus Sammonicus, homme d'une grande érudition, et d'une rare litterature, mais qui avoit encore plus de curiosité, laissa par testament à Gordian le jeune, dont le pere avoit esté son amy, soixante-deux mille volumes qui estoient en sa possession. Veritablement c'estoit là une heredité capable de satisfaire, voire d'accabler beaucoup d'esprits. Quand bien ce personnage n'auroit fait autre chose en sa vie, et qu'il n'eust eu aucun soin d'écrire ny de chercher; quand il n'auroit pas travaillé à lire et à penetrer rien de tout ce qui estoit compris en tant de volumes; tousiours auroit-il eu assez affaire à reconnaistre les noms des Autheurs, les titres, le nombre et la figure des Livres. Or voilà certes un bel employ, qui fait un Libraire d'un Philosophe! Croy-moy, ce n'est pas là nourrir l'esprit, c'est le tuer, et l'estouffer par la multitude des écrits et des choses, c'est lui faire avoir soif au milieu des eaux. En effet, quand l'ame s'étonne de son objet, elle s'en dégouste, principalement quand elle baye aprés tout, et qu'elle ne savoure rien.

V

Et puis, si tu as une multitude innombrable de Livres, tu as aussi des fautes sans nombre, publiées, ou par les ignorans, ou par les impies. Les unes choquent la Religion, la Piété et les saintes lettres; les autres, la nature, la Justice, les bonnes mœurs, les arts liberaux, particulierement l'His-

toire et la memoire des choses passées ; mais toutes presque choquent la verité. Dans la plupart des volumes, voire dans les premiers, il est bien difficile et bien dangereux de faire un juste discernement dans les matieres, veu que le Vray se trouve meslé avecque le Faux, où il s'agit des plus importans sujets. Mais quand on pourroit s'en rapporter entièrement à l'integrité des Autheurs, comme à leur autorité, qui pourra remedier à la negligence ignorante des copistes qui confond et corrompt tout ? Cette apprehension, à mon avis, a empesché de grands Esprits de publier les beaux ouvrages qu'ils avoient faits ; et c'est une juste punition pour un siecle si lâche que le nostre, qui a plus de soin de la cuisine que des bonnes Lettres, et qui examine plustost des faiseurs de ragoust, que des Escrivains. En effet, dés qu'un homme sçait manier la plume, il passe pour un Escrivain approuvé, quoy qu'il soit sans doctrine, sans esprit, et sans industrie. Je ne recherche pas maintenant l'ortographe, puis que le bon usage en est perdu il y a long-temps. Je voudrois seulement qu'on écrivist passablement ce que l'on dicte, ou comme l'on dicte, car quoy qu'on voit paraistre la simplicité du copiste, la substance des choses ne demeureroit pas cachée. Mais aujourd'huy les originaux estant confondus avecque les exemplaires, après vous avoir promis d'écrire une chose ils en écrivent une si differente, que vous avez peine à reconnoistre ce que vous avez dicté vous-mesme. Il vous faut quelquefois désavoüer de beaux enfans, pource qu'on en a fait des Monstres.

VI

Certes, si l'Orateur Romain, si Tite-Live, ou plusieurs autres illustres de l'Antiquité, et particulierement Pline se-

cond, revenoient au monde, je ne croy pas qu'ils pussent entendre leurs écrits; s'ils les relisoient, ils hesiteroient à chaque ligne, et à chaque mot; ils les prendroient tantost pour des ouvrages d'autruy, et tantost pour des productions barbares. Parmy les ruines de tant de chefs-d'œuvres mortels, les saintes Lettres subsistent, tant pource que les hommes y ont apporté plus d'application, que pource que Dieu protege ses Poëmes sacrez, ses Histoires saintes, et ses Loix divines, ainsi qu'il en est l'Autheur, et que ce Principe éternel fait part à ses effets de son immortalité. Les plus nobles de toutes les autres productions perissent tous les jours, voire ont déjà pery pour la plus grande part. Et ce qui est le pire on n'apporte point de remede à une si grande perte, pource qu'on n'en a point de ressentiment. Cette insensibilité n'est pas nouvelle en ce sujet. On neglige bien l'anéantissement des vertus et des bonnes mœurs, quoyque la perte en soit encore fort grande. Vous apportez beaucoup de soin à pourvoir aux inconveniens des moindres choses, et toutefois vous regardez la ruine des Lettres, comme le moindre dommage qui puisse arriver. Quelques-uns mesme, bien loin de la prendre pour une perte, la prennent pour un gain avantageux.

VII

On vit dernierement, je ne diray pas aux champs et parmy les bois, mais, ce qui est étrange, dans la plus grande et la plus fleurissante ville d'Italie, je ne diray pas un Pasteur, ou un bouvier, mais un Gentilhomme d'un grade fort relevé parmy ses Citoyens, qui disoit avec serment « qu'il voudroit » luy avoir cousté beaucoup, et que nul habile-homme

» n'entrast jamais en son païs, bien loin qu'il se plûst à » l'y voir habiter. » Quelle brutalité ! On rapporte que ce fut autrefois le sentiment de Licinius le plus grand ennemy des Lettres, qu'il appeloit la peste et le poison de la Republique. Mais peut-estre que la rusticité de son origine doit excuser celle de ses maximes. Car bien qu'il fust revestu de la Pourpre Imperiale, il n'avoit pas encore dépoüillé son premier naturel, qui est la derniere robe que les hommes quittent. En effet, ce mot de Flaccus est tres-veritable, *Que la fortune ne change point la naissance.* Mais que diray-je de vostre Noblesse, qui ne souffre pas seulement que les Lettres perissent, mais qui se souhaite avec des vœux solemnels ? Certes, ce mépris et cette aversion de la plus belle chose du monde, qui est le sçavoir, vous aura bien-tost plongez dans l'abisme de l'ignorance. A cela mesme vous serviront ces Ecrivains sans reserve et sans approbation, qui ne reçoivent de loy ny de jugement que d'eux-mesme, et dont les actions sont les moins examinées en particulier, et quoy qu'ils ne fassent guere que des fautes toutes publiques. Il n'y a point d'art ny de profession qui se donne tant de licence que celle-la. Les Artisans et les Laboureurs sont bien plus observez, quoy que le danger de leurs méprises soit fort petit ; où celuy des Escrivains est fort important. Sans choix et sans aveu, tous se poussent à écrire, et ceux qui gastent tout reçoivent des recompenses bien assurées. Or ce n'est pas tant la faute des Escrivains, qui suivant le cours de la vie humaine cherchent le gain, que celle des Docteurs, et des Magistrats, qui n'ont pas le soin de brider cette démengeaison d'écrire, et qui ont oublié ce que Constantin ordonna jadis à Eusebe de Palestine, à sçavoir que es Livres ne fussent écrits que par d'excellens ouvriers,

comme ils ne doivent estre composez que par d'excellents Autheurs. Autrement c'est abuser le monde, au lieu de l'instruire, que de luy donner de beaux ouvrages mal figurez, et des sotises bien peintes.

VIII

Mais ma plainte s'estend trop sur les autres, elle revient à toy. Que te sert ce grand amas de Livres si ton esprit n'en est pas capable ? Il peut te ressouvenir de Sabinus ce grand idiot, qui chez le Sage Romain tire vanité de la science de ses valets. Je ne trouve point qu'il y ait grande difference entre luy et toy, si ce n'est en ce que tu es plus fol que luy. Vous estes deux Visionnaires qui vous glorifiez esgallement de l'esprit d'autruy : Mais Sabinus se glorifie de l'esprit des valets qui sont veritablement à luy, au lieu que tu te prevaux de l'esprit des Livres qui ne t'appartiennent point, puis que ce sont leurs Autheurs qui sont leurs vrais Maistres. Il est vray qu'on voit de certaines gens qui croient sçavoir tout ce qui est écrit dans les Volumes qu'ils gardent à la maison. Et lors qu'on tombe sur quelque discours qui a esté traité par quelque grand homme. J'ay, disent-ils, ce Livre dans mon étude, et croyant que cela suffit, ils se taisent avec autant de suffisance, comme s'il ne falloit que cela pour l'avoir dans la teste. Ce discours n'est-il pas ridicule, et crois tu acquerir une haute gloire à imiter ces extravagants ?

IX

J'aimerois bien mieux te voir bien fourny d'esprit, d'éloquence et de doctrine, ou plûtost d'innocence et de vertu,

que de quantité de Livres. Mais ces qualitez-là ne sont pas venales comme les Livres, et je ne sçay, quand bien elles le seroient, si elles trouveroient autant d'acheteurs qu'ils en trouvent tous les jours. Ceux-cy parent des murailles, mais elles ornent les ames, qui sont facilement négligées des hommes, pource qu'elles ne sont pas veuës des yeux du corps. Certes si l'abondance des Livres rendoit les hommes doctes, ou gens de bien, ceux qui seroient les plus riches, pourroient estre les plus doctes, et plus gens de bien du monde. Or nous voyons bien souvent arriver tout le contraire. Tu me diras icy que les Livres te servent d'aydes pour apprendre; mais prens garde qu'ils ne te servent d'empeschement. Comme la trop grande multitude des combatans a quelquefois fait perdre la victoire à qui l'eust emportée avec un plus petit nombre; ainsi la multitude des Livres a porté préjudice au progrez de quelques-uns, qui eussent esté plus sçavans Disciples s'ils eussent eu moins de Maistres. La disette en ces deux cas est venuë de l'abondance. Je ne veux pas dire par là, si tu as trop de Livres, qu'il t'en faille deffaire, tu ne dois en rejetter pas un qui soit bon, mais tu dois en sequestrer quelques-uns pour te servir des meilleurs, et prendre garde que ceux qui pouvoient te profiter, estant lûs à temps, ne te nuisent estans lûs hors de saison.

X

Considere encore en voyant cette grande varieté de volumes, que la diversité des chemins trompe souvent le voyageur, et que tel qui alloit seurement par un seul sentier s'est trouvé embarrassé à un pas fourchu. Or si l'on peut

s'escarter où il n'y a que deux voyes, que fera-t-on où il s'en presentera une infinité? Ainsi tel qui eust profité efficacement du choix d'un seul Livre, en a ouvert et feuilleté inutilement plusieurs. Le beaucoup est à charge aux Apprentifs, et le peu suffit aux Maistres; Le trop est incommode aux uns et aux autres, quoy que les plus fortes espaules portent plus aisément l'excés du fardeau. Et ne croy pas t'ennoblir par l'éclat de tant de nobles Ouvrages, puis que ton nom n'est pas celuy de leurs Autheurs. Je ne voy que ce Roy d'Egypte dont je parlois tantost, qu'une Bibliothèque ait rendu fameux; encore peut-on dire qu'il est plus illustre par la version des Septante, que par ses quarante-mille volumes. L'ouvrage de tant d'esprits paroistroit sans doute admirable, si depuis on n'avoit veu encore un plus grand miracle d'un seul esprit. Mais il faut prendre une autre route que tu ne fais pour tirer quelque gloire de tes Livres; c'est de les bien connoistre, et non pas seulement de les avoir. Il faut les commettre à ta memoire plûtost qu'à ta Bibliotheque, et les renfermer dans ta teste, et non pas dans un Armoire. Autrement le Libraire et l'Armoire mesme emporteront toute la gloire qu'on peut attendre de ce costé-là. Pour conclusion, en gardant beaucoup de grands Autheurs, represente-toy, que tu tiens beaucoup d'illustres prisonniers, qui, s'ils pouvoient sortir ou parler, te feroient peut-estre condamner legitimement à une prison personnelle; Maintenant ils pleurent dans le silence, avec ce regret, que bien souvent un avare ignorant possede en abondance, des biens dont beaucoup de sçavans ont tant de disette.

****

CATALOGUE

DES ANAGRAMMES, DEVISES & PSEUDONYMES DES POÈTES DU XVI^e^ SIÈCLE

J'avais recueilli, pour m'en servir dans mes travaux sur les poètes de la Renaissance, un certain nombre de devises, Anagrammes etc. dont ils se servaient pour dissimuler leurs noms. Bien que la plupart de ces renseignements soient le fruit de mes lectures, je dois reconnaître que j'en ai puisé plusieurs parmi ceux que Montaiglon a insérés dans le journal l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*.

Tout incomplet qu'il soit, je pense que ce catalogue ne sera pas sans utilité ; c'est pourquoi je me fais un plaisir de le communiquer aux lecteurs des *Miscellanées Bibliographiques*, en les priant d'y ajouter les découvertes qu'ils auront pu faire eux-mêmes. Peut-être alors sera-t-il possible de former un petit dictionnaire, qui ne laisse sur ce point presque rien à désirer aux amateurs de cette littérature du XVI^e^ siècle, dans laquelle notre poésie moderne se retrempe avec plus de ferveur que jamais.

Prosper Blanchemain.

A

Accuerde Olvido. — Nic. Herberay.
Ainsi ou non. — M. Sceve?
Alcofribas Nasier (anag.). — F. Rabelais.
Aliquid de Nihil. — Fr. Sagon.
Ami de tous. — Claude de Pontoux.
Amour demourra le Maistre. — Maurice Sceve.
Amour immortelle. — Pontus de Tyard.
Amour ou haine. — C. de Chantecler.
Anhitendum intrare volenti. — J. de Lorme (de Moulins en Bourbonnais).
Apprentif (L'). — Du Saix. Jean Tagaut.
A tous accords. — Est. Tabourot.
Attendant mieulx. — Bonav. des Perriers.
Au seul dieu honneur et gloire. — Beroalde de Verville.
Avec espoir. — Cl. Turrin.

B

Banny de Liesse. — Fr. Habert.
Belle à Soy (anag.). — Loyse Labé.
Bonté n'y croist (anag.). — Benoist du Troncy.

C

Ce qui sera sera. — Dadouville.
Cetera mortis erunt. — M. C. de Buttet.
Christ fonde ura loge (anag.). — Christophle de Gamon.
Cœlo Musa beat. — Du Bellay.
Cœlum non solum. — J.P. de Mesmes.
Constantia cedo. — Simon Rouzeau.
Conte d'Alsinois. (anag.). — Nicolas Denizot.
Cura finis œstus. — Fr. Juret.

D

De bien en mieux. — Maximien, auteur du débat de l'homme et de l'argent.
De mal en bien. — J. de la Hogue, sergent à cheval du Chatelet de Paris.
De mieux en mieux. — L'au-

teur de deux Epistres des brebis au mauvais Pasteur.

De mort en vie. — Augier.

De peu assez. — Jean le Maire.

Deus nobis hœc otia fecit. — B. de Vigenère.

De vertu ay ma gloire. — Guy de la Garde.

Devoer de voer. — C. de Taillemont.

Dieu et non plus. — Michel d'Amboise.

Dieu pour guide. — Philibert Hegemon.

Docte nom acquis (anag.). — Jacques Mondot.

D'un vray zele. — Jean de Vauzelle.

E

En clairté l'œil s'esblouit. — Loys le Caron.

En Dieu la fin. — J. Pyochet de Sallin.

En heur content se dict. (anag.). — Estienne du Tronchet.

Esclave Fortuné. — Michel d'Amboise.

Esperant mieux. — Jean Le Blond.

Espoir de recompense. — Gab. Bounin.

Espoir sans espoir. — Est. Forcadel.

Et florida pungun. — C. M. D. L.

Et Nugœ seria ducunt. — Guill. Bouchet.

Et voto et fato. — Melin de S. Gelays.

F

Fors Dieu tout passe. — Charles Fontaine.

Fra gli dui. — Cl. Gruget.

Fy de Soulas. — Fr. Habert.

G

Genio et ingenio. — Est. Pasquier.

Gringore termine souvent ses ouvrages par un acrostiche contenant son nom.

H

Ha bien touché (anag.). — Jehan Bouchet.

Hante le François (anag.). — Charles Fontaine.

Honneur te guide. — H. Salel.

Hourrado y nomas. — A. Thevet.

I

Ignoti nulla cupido. — Pierre des Mireurs.

Il viendra. — Adam Fumée.

Innocent (l') esgaré. — Gilles d'Aurigny.

In corde prudentis revirescit sapientia. — G. Corrozet.

Indigent de Sapience. — François Sagon.

In otio negotium. — Nic. Denizot.

J

J'aten ci la fin et repos (anag.). — J.-Fr. le Petit.

J'en feray grâce (anag.). — Frere Jean Gary.

Jouyr ou rien. — Noël du Fail.

L

Là je respire où j'aspire. — Ant. Chassignet.

La mort n'y mord. — Clément Marot.

Le content est riche. — J. Le Febvre (de Dreux).

Le fol n'a Dieu (anag.). — Noel du Fail.

L'envie d'envie en vie. — Jacq. Gohorry.

Léon Ladulfi (anag.). — Noël du Fail.

Le seur moyen. — Adam de la Planche.

L'heur de grace use l'oubli (anag.). — Charles de Bourqueville.

L'honneur me guide. — J. du Pré.

Liset Benancio (anag.). — Sebastien Colin.

L isir et liberté. — Bonav. des Perriers.

Louange à Dieu, ou : l'esprit au ciel et le corps en la terre. — J.-B. Chassignet.

L'un apres l'autre. — G. Bouchet.

M

Mas honra que vida. — Guil. Le Breton.

Mieux que pis. — Guill. Cretin.
Mieux qui pourra. — Dadouville.
Moins et meilleur. — Pelletier (du Mans).
Moins que rien. — Nicole de Bargedé.
Morior ut vivam. — Mort m'avie. — Jean de Boessières.
Mort ou mercy. — N. L. R. de la Boiciere.
Mourant verdoyer. — Pierre Desmay.
Moyne sans froc. — Pasquier le Moyne.

N

Ne trop, ne trop peu. — Jehan Marot.
Ni pour salaire ni pour complaire. — B. de Verville.
Non inferiora secutus. — Marg. de Navarre.
Non ociosus in ocio. — Pontus de Tyard.
Non si non la. — Maurice Sceve.

O

Ou mort ou vie. — Belleforest.

P

Partout. — J. Bienvenu (de Genève).
Pauvreté empesche les bons esprits de parvenir. — Bernard de Palissy.
Per me stesso son sasso. — J.-P. de Mesmes.
Persistam donec potior. — Est. de la Guette.
Plus que moins. — Gilles Corrozet.
Puisqu'ainsi est. — Noel du Fail.

Q

Quanto superat discrimine virtus. — Loys des Mazures.
Quoy qu'il advienne. — Ant. du Saix.

R

Race du Mans si fidel'à son roy (anag.). — François de la Crois du Maine.
Raison partout. — Pierre Gringore.

Redime me a calumnis hominum. — Guillaume de la Perriere.

Rerum vices.—Lazare de Baïf.

Riand je vy (anag.). — Jean d'Ivry.

Rien sans zèle. — Guill. de la Tayssonniere.

Ronsard bien franc (anag.). — François Bertrand.

S

Sarcomoros. — Bonav. des Perriers.

Seigneur des Accords. — Est. Tabourot.

Secrétaire des dames. — Jehan d'Ivry.

Secreto lapide tutus. — L'auteur des comptes du monde adventureux (Ant. de S. Denis ?)

Servir à Dieu, c'est régner.— Yves Rouspeau.

Sic virtus sidera scandit. — Didier Oriet.

Sine tempore tempus. — F. d'Amboise.

Si peu que plus. — J. D. Sauyon.

Souffrir fait offrir. — Mlle M. J. (Marie de la Jaille ?)

Souffrir non souffrir. — Maurice Seve.

Soupir d'espoir. — Beranger de Latour.

Sparsa et Neglecta cœgi. — Cl. Fauchet.

Spe labor levis. — Jehan Bouchet.

Suffire ou rien. — Calvi de la Fontaine.

Sylvain de Flandres. — Alex. Vander Busche.

T

Tandem ad astra ferar.— Alb. Phil. de Villiers.

Tard ennuié de voir (anag.). — Ant. du Verdier. Jean Tagaut.

Tiburce Siariferos. — Jean d'Abondance.

Ton luc a veu d'ele (anag.). — Claude Nouvellet.

Tout à un. — Beroalde de Verville.

Tout en bonté seray (anag.). — Estienne Tabourot.

Tout n'arrive à souhait. — Du Souhait.

Tout par raison, Raison par tout, partout raison. — Gringore.

Tout pour le mieux. — Claude Collet.

Traverseur des voies perilleuses. — J. Bouchet.

Travail en repos. — Guill. des Autelz.

Triste et pensif. — Michel Marot.

Trop de peu. — Ch. de la Fontaine.

Tumulo fit Musa superstes. — G. Bouquier Angevin.

U

Un nécessaire. — B. du Tronçhet.

Un pour tout. — Gilles d'Aurigny.

V

Vela de quoy. — François Sagon.

Vela un docte élu (anag.). — Claude Nouvellet.

Viam fata invenient. — A. Thevet.

Vie aprez mort. — Guillaume Haudent.

Virescit vulnere virtus. — Oronce Finé.

Virtus in adversis. — Guill. Le Rouillé.

Virtus Phœnici similis. — Pierre Enoch.

Vita ut rosa. — Martin, médecin.

Vivez joyeux. — Rabelais.

Vouloir et esperer. — Philibert Bugnyon.

LIVRES COMMENCÉS ET NON ACHEVÉS

Il a paru (c'est je crois, dans l'*Intermédiaire*) quelques détails curieux à l'égard d'ouvrages annoncés et qui n'ont jamais vu le jour. Les livres entrepris, et dont il a été publié quelques fragments mais que leurs auteurs ont abandonnés en chemin, pourraient, de leur côté, fournir le sujet d'un intéressant chapitre d'histoire littéraire.

Nous nous bornerons pour le moment, à deux exemples, en recommandant les recherches de ce genre, aux amis des particularités de la science des livres.

Un écrivain anglais doué d'un talent réel, William Godwin l'auteur de *Caleb William* et de *Mandeville* avait été frappé d'une idée que lui avait suggérée la légende

des *Sept Dormants* (voir la *Légende dorée* de Jacques de Viragine) ; il songea à écrire l'histoire d'un homme qui resterait livré au sommeil pendant cinquante ans ou même pendant un siècle entier ; en se réveillant, il trouverait tout changé autour de lui. Ce thême est susceptible de mettre en scène bien des personnages, de faire naître une foule d'incidents touchants ou comiques.

Mais l'étendue de ce plan effraya Codwin ; il craignit de voir son imagination se lasser, et il se borna à écrire quelques pages où il laisse la parole à son héros qu'il fait naître vers le milieu du XII^e^ siècle, en Espagne, dans un vieux château près de Talavera. Ce fragment a été inséré en 1833 dans le *New Monthly Magazine,* tome XXXVII, p. 32.C'est tout ce qui a paru d'un roman qui aurait probablement été une œuvre remarquable, Jules Janin avait dans sa jeunesse commencé un roman : *Le marquis de Rosemonde* qu'il n'acheva pas. Nous en avons rencontré deux fragments dans une publication périodique fort oubliée aujourd'hui : *L'Europe littéraire,* tom. I. de 1831, p. 28 et 141 ; ils sont précédés de quelques lignes du rédacteur, destinées à stimuler vivement la curiosité d'un certain public.

« L'auteur de l'*Ane mort* et de *Barnave* a composé dans « un moment d'inconcevable caprice long et brûlant, un « roman dont on ne peut pas dire même le sujet. Jamais « imagination de romancier n'a été plus loin. L'auteur lui-« même qui Dieu merci, n'est pas timide, a reculé devant « sa hardiesse quand elle a été achevée. Son livre est là, « comme le canot de Robinson Crusoé qui ne peut être lancé « à la mer ; c'est un livre perdu dont personne ne saura rien « excepté pour des confidents et des amis. Nous ne parle-« rons pas de ce livre ; seulement nous avons obtenu quel-

« ques fragments très-simples et très-chaleureux que nous « donnerons à nos lecteurs ; après quoi ce sera un roman à « jeter au feu. C'est grand dommage quand un homme d'un « esprit si ardent et si ingénieux et d'un style si nouveau et « si français, s'abandonne trop entièrement à l'imagination « cette folle du logis qui ne sait jamais où elle doit s'ar- « rêter. »

Le premier de ces fragments montre le duel jugé et approfondi sous un aspect nouveau ; l'un et l'autre sont un récit fait par un jeune homme campagnard perverti par la voie parisienne et qui écrit le journal de son éducation.

Nous serons heureux si quelque bibliophile veut bien nous transmettre à l'égard du *Marquis de Rosemonde* des détails à compléter ce que nous apprend *L'Europe littéraire*.

G. Brunet.

DES TITRES DE LIVRES

Les livres sont à un ignorant autant de piéges pour le surprendre.

MONTAIGNE.

COMBIEN ne voit-on pas de gens, dit Peignot, * dupes du titre imposant d'un livre nouveau souvent très-médiocre, ou du Charlatanisme de ces prospectus séduisants dont on nous inonde tous les jours, apprendre à leurs dépens, mais trop tard, à s'en méfier.

Le titre est la physionomie extérieure du livre; c'est son affiche, sa profession de foi, son langage, c'est lui qui attire l'amateur, qui retient ses regards, qui le séduit tout d'abord; c'est un *ensorceleur* et trop fréquemment un dupeur éhonté. Le titre, c'est l'état civil d'un ouvrage, c'est presque l'ouvrage lui-même, c'est assez souvent la fortune d'une production littéraire, et quelquefois sa mise à l'index. On frémit en pensant à tout ce que peut évoquer un titre seul! Vient-on à parler de *Faublas* on sourit malicieusement; nomme-t-on *Justine* on s'enfuit effaré.

« Les titres des livres, écrit Voltaire dans ses *Mélanges historiques* (titre sérieux) sont comme ceux des hommes aux yeux du philosophe qui ne juge de rien par les titres. »

* Peignot. Manuel du bibliophile.

Tout le monde lit cependant et ce « Tout le monde » n'est pas philosophe, ce n'est pas dans la masse que se trouvent les lumières, le discernement, le bon goût et l'esprit critique; le public du moment se laisse entraîner par la voix confuse d'une renommée malsaine et par une curiosité féroce; ce n'est qu'à la postérité qu'il appartient de faire justice à bon titre des mauvais livres en estimant ce qui souvent fut méprisé et en méprisant quelquefois ce qui fut apprécié. Tout lecteur est juge du livre qu'il lit, autrement il serait indigne de lire, mais lorsqu'un ouvrage est nouveau, il faut le juger sur sa bonne mine, l'acheter par flair et par *on-dit*, quitte à le condamner après lecture. Les écrivains romanciers, philologues, publicistes de toutes classes n'ignorent pas que le titre est l'amorce d'un volume, aussi passent-ils des nuits blanches à chercher, à passer en revue, à soupeser par la pensée, à alambiquer les différents titres que leur suggère une imagination fiévreuse. Trouver un bon titre! Voilà le grand problème, le grand art de tous les temps et chez tous les peuples.

Dans la préface à Vespasien de l'*Histoire naturelle* de Pline l'ancien, il existe un passage fort bizarre à ce sujet, sur le compte des Grecs: « Jamais dit-il, jamais nation ne fut plus heureuse en titre merveilleux, on n'y tarissait pas : les uns appelaient leurs ouvrages des *Rayons de miel*, les autres des *Cornes d'Abondance* où vous pouviez trouver de tout au gré de vos désirs, oui, de tout, jusqu'à du lait de poule * ensuite parurent les *Muses*, les *Paudectes*, les

* Voyez les aimables réflexions que fait Naudé, dans son *Mascurat* sur ce passage de Pline :

Afflua divitiis omni Virtute redundans,
Gallinæ ut fertur, lac reperire queas.

Manuels, les *Prairies*, les *Tablettes* et tels autres titres dont les charmes sont si puissants qu'ils pourraient vous faire manquer un rendez-vous. Mais si du titre vous passez à l'ouvrage, Dieux ! quel vide ! Vous ne trouvez rien qui puisse apaiser votre moindre désir. » Les latins selon Pline tombèrent bientôt eux-mêmes dans ces extravagances et nos latinistes du moyen age les imitèrent à qui mieux mieux, ce ne fut pendant un certain temps que titres prétentieux, de *Thrésors des antiquités, Thrésor de la belle latinité,* de *Sucs des sciences, Moëlles de la philosophie, Miroir de Sapience, Pensées ingénieuses*. etc., etc.; les *Lullistes* ou disciples du savant chimiste Raymond Lulle ont porté la folie des titres plus loin que qui que ce soit *. Dans le catalogue de leurs ouvrages on trouve des : *Art des Arts, Art universel, Art de ne rien ignorer, d'écrire et de parler de tout,* L'*Œuvre des œuvres*, le *Phare des sciences,* la *Voie Roiale pour toutes les Sciences et pour tous les Arts,* et mille autres titres semblables, mais le plus curieux de tous, le plus singulier peut-être, le plus *abracadabrant*, pour employer le terme juste, est celui annoncé par Savonarola, qui promet de le remplir. Ce titre est ainsi rédigé : « *L'Univers littéraire, où l'on trouve un abrégé de tous les livres et l'Histoire de tous les Auteurs dans toutes sortes de Sciences, d'Arts et de Langues depuis la naissance des Belles Lettres jusqu'à ce jour : avec l'Année, le Lieu et la Forme des Editions, les Commentaires, les Notes, etc. — Extrait des Principales Bibliothèques du Monde rangé par ordre alphabétique et en forme de Table Générale des Matières ; enrichi de Caractères Hébraïques, Cadaïques, Syriaques, Grecs, Arabes, Persans,*

* Voyez : De La *Charlatanerie des Savans par M. Meuken* avec des remarques critiques de différents Auteurs ; traduit de latin en françois. 1721, in-12.

Arméniens, Allemands, Ethiopiens, Egyptiens quelquefois Italiens, Espagnols, François, Bohémiens, Hongrois, Anglois, Flamans et de ceux des autres Nations le plus souvent en Latin et quelquefois en Langue Vulgaire, par P. D. Raphael, Savonarola de Padoue, de l'ordre des Clercs Réguliers appelez Théatins *et professeurs en Théologie.*

Au seizième et au dix-septième siècle, les titres pompeux étaient fort à la mode dit Ludovic Lalanne dans ses *Curiosités Bibliographiques,* on ne voyait alors que *Boucliers, Châteaux, Palais, Trésors* ou *Théatres* du monde, de l'honneur, du plaisir, de la vie humaine, etc. D'autres ouvrages portaient les noms plus modestes de *Tableaux,* de *Jardins, etc.* — Guillaumet, Chirurgien de Henri IV a publié : Le *Miroir des apothicaires en forme de dialogue (1607)* la *Pallade des Plantes;* la *Ballade de Drogues* tandis qu'il est des titres comme le *Coupe-cul de la mélancolie* de Béroalde ou le *Cri d'un honnête homme qui se croit fondé à répudier sa femme* (1768). — Quel nombre prodigieux de *Clez d'or* ne trouvons nous pas à cette époque ! que de *Méthodes Royales, d'Echelles du Parnasse,* de *Répertoires des Sciences,* d'*Inventaires du cerveau humain.* Baillet, dans les *Jugements des Savants* (tom. I. pp. 534 à fin) a consacré tout un chapitre aux *Préjugés des titres des livres,* on y trouve les plus plaisantes citations de titres incroyables avec les imitations qu'ils nous ont procurés; Gabriel Peignot dans son *Livre des singularités* à également cité un grand nombre de livres remarquables par leurs titres.

Les ouvrages de dévotion au dix-septième siècle peuvent être distingués par l'originalité de leurs titres extravagants. Il y a : *La Porte Royale du Paradis, très-utile à chacun pour heureusement s'y rendre* (1635) *Le Pain cuit sous la cendre, ap-*

porté par un ange au prophète Elie pour reconforter le moribond. (1631) *La Lampe de Saint Augustin et mouchettes de cette lampe; Le fusil de la Pénitence avec l'allumette de l'amour de Dieu; Les mèches allumées au feu divin; Agrafes et Œillets pour les culottes des croyants; Souliers à hauts talons pour ceux qui ne sont que des nains dans la sainteté; la seringue spirituelle pour les âmes constipées en dévotion*, etc. Il est curieux de consulter pour les titres d'ouvrages, le catalogue qui se trouve à la fin de chaque volume de la *Bibliothèque française* de l'Abbé Gouget.

Au XVIII^e^ siècle, les titres d'ouvrages sont prétentieux, pommadés; ils se ridiculisent à force de quémander la singularité; ils offrent le plus souvent une apparence libertine, un mystère plein de révélations; c'est la science fallacieuse du titre dans tout son éclat. Si nous jetons un regard furtif sur les petites œuvres obscures de cette époque, nous lisons : *Ah que c'est bête! Sirop au cul ou l'Heureuse délivrance; Mes bagatelles, ou les Torts de ma jeunesse; Ma tante Geniève, ou Je l'ai échappé belle; Honorine ou mes 22 ans; l'Encyclopédie perruquière; les Devirgineurs et Combabus; les Bijoux des neuf sœurs; l'Art de plumer la poule sans crier; l'Amusette des grasses et des maigres; le Je ne sais quoi*, etc.

C'est surtout dans la *Petite Bibliographie bibliographico-romancière* de Pigoreau qu'il nous est loisible de parcourir la série des titres romanesques la plus curieuse; il y a des romans de lettres, des romans pastoraux, des romans noirs à faire trembler l'ombre d'Anne Radcliffe, sous l'influence de leurs titres pompeux. Tous ces contes de brigands, de cavernes, de souterrains, tous ces mystères, ces ombres sanglantes, ces spectres funèbres portent des titres aussi grotesques que possible. C'était alors le beau temps des

Regnault-Warus, des Plaucher-Valcour, des Maugenet, des Legai, des Auguste Lafontaine, des de Jouy et autres terribles producteurs auxquels les titres longs et filandreux ne coûtaient pas grande peine. Notre école romantique ne fut guère plus sage dans l'enseigne de ses élucubrations. Que de titres baroques on retrouve dans ces vieux fonds de cabinets de lecture où dorment dans la poussière des miliers d'oubliés. Un titre peut faire vendre un livre, mais il le ressuscite bien rarement.

On ferait un gros et intéressant volume de tous les exemples que l'on pourrait rapporter de la folie singulièredes titres des Livres. Tous les jours la collection s'enrichit et il serait bon d'en dresser un nomenclature anecdotique et amusante. Cette monomanie fut commune à tous les siècles, à toutes les nations littéraires ; on en trouve la preuve dans tous les catalogues que l'on parcourt bien des années après leur apparition. Le Bibliophile le plus sage se laisse encore aller de temps à autre à acquérir des ouvrages dont le titre seul excite en lui une vague curiosité. Il y a là matière à un livre du plus vif intérêt, qu'on intitulerait : *Histoire des titres de livres, singuliers, piquants, spécieux, curieux, particuliers, galants, extravagants, ridicules, etc.*

Ne l'entreprendra-t-on pas ?

OCTAVE UZANNE.

LES LIVRES IMPRIMÉS EN COULEUR AU XVIIIe SIÈCLE.

I

Les brochurettes, imprimées en différentes couleurs, eurent autrefois une réelle vogue; les femmes, les petits-maîtres, les incroyables du temps, — et n'en trouve-t-on pas toujours? — se les disputaient, les passaient de mains en mains, les oubliaient adroitement sur la toilette d'une élégante, sur le sopha d'une actrice à la mode, dans un bureau de nouvelles, dans un cabinet d'esprit, en un mot partout où l'on jasait de belle humeur, avec la verdeur, l'entrain, le sans-gêne d'une époque qui adora le libre langage.

C'est là tout le XVIIIe? N'est-ce pas indiquer d'un mot ses tendances au bavardage et ses préférences aux caquetages mignons? Jamais on ne rencontra dans une civilisation pareille étude sentimentale, pareille dévotion pour les légères productions intellectuelles; — ce fut même là un signe, et pas le moins caractéristique, à coup sûr, de la profonde passion des âmes pour les frivolités, le papil-

lotage, les *colifichets*, ainsi que le désigne une Italienne de beaucoup d'esprit, amie du style et bonne observatrice de mœurs. Il y eut du colifichet à tous les étages de la société, à la Cour, à la Ville, dans les provinces, dans les châteaux; — la femme régna et gouverna.

II

La forte empreinte d'un siècle se trouve dans sa littérature, dans ses journaux, ses brochures, ses correspondances et ses mémoires; — certes, l'analyste ne doit rien négliger s'il veut prendre une hauteur exacte, s'il veut pénétrer au cœur même de son sujet, s'il veut intéresser, et, ce qui vaut mieux, instruire.

Les grands côtés du XVIII^e^ sont connus et complétement élucidés; les points de vue sociaux, moraux et encyclopédiques ont fait l'objet de travaux aussi nombreux qu'importants; mais la vie intime du siècle, son frou-frou féminin et railleur, ses bulletins si piquants, écrits dans un boudoir, ses petites guerres de mots, son incessant travail de ruelle, ce travail de sape et de mine devenu si redoutable à la fin, — tout cela reste encore enveloppé d'un épais voile; les philosophes n'ont pas eu à leur disposition un élément principal de jugement, une sensation critique éprouvée au contact des factums et des pamphlets, — quelque chose leur a manqué pour diagnostiquer le XVIII^e^ avec exactitude et profondeur.

On l'entend bien de cette manière, puisqu'un homme considérable vient de publier *le Secret du roi*, puisqu'un chercheur nous donne les *Mémoires du cardinal de Bernis*,

deux ouvrages qui jettent de vifs rayons sur la vie intime, sur les mobiles, sur les plans de conduite, les projets et les tentatives avortées d'une époque tracassière, qui dépensa pour la réalisation de ses espérances une séve, une force, une surabondance de vie indispensables à sa défense; — mais qui se croyait attaqué? Personne. Et le rire s'envolait joyeux et sonore.

III

Les brochurettes eurent les honneurs de l'engouement; ces petits livres, si coquettement imprimés en bleu, en rouge, en vert, en jaune, se répandirent à profusion; le livre vert, de 1759, par Caraccioli, attira l'attention. Livre mignon, tenant peu de place dans la poche d'une élégante, 79 pages d'impression, et un style qui passe du demi-grave au doux, du plaisant au demi-sévère avec une incroyable abondance d'expressions charmantes. Il est un mot, de néologie récente, qui peint ce genre : les stylistes des livres en couleur furent des *expressionnistes*. Rien ne pèse, rien ne s'attarde dans leur argumentation aussi rapide qu'une improvisation de génie.

IV

Le *livre à la mode* de 1759 est imprimé :

A verte-feuille
De l'Imprimerie du printemps,
Au Perroquet.
L'année nouvelle.

Comment ne pas réussir avec de semblables éléments de succès! Comment ne pas faire battre le cœur des femmes, toujours si avides de nouveautés et d'inconnus? Comment rester en chemin, quand on franchit la distance du premier coup?

Aussi voyez le flair de ces écrivains fantaisistes, néologues acharnés, aussi hardis à lancer une nouvelle qu'ingénieux à inventer un mot, — et ce n'est pas là ce que nous reprochons, la néologie marquant, au contraire, le mouvement d'une langue écrite et parlée, — ils sont tout miel, tout prévenances pour le lecteur; un exemple va le prouver.

En 1759, le livre vert débute ainsi; on a fait mieux depuis dans ce genre :

A Messeigneurs
les Petits-Maîtres
et
Mesdames
les
Petites-Maîtresses.

« Messeigneurs et Mesdames,

« Vos élégances voudront bien me permettre de leur dédier un Ouvrage qui, par son rapport avec les plus jolis rubans et les couleurs les plus agréables, doit nécessairement mériter vos suffrages. Tout ce qui est nouveau plaît; ainsi ce Livre plaira. Si un pantin a pu vous amuser pendant l'espace de deux ans, ce volume a lieu d'espérer un pareil honneur. Il ne faut qu'un mot aussi neuf que lui

pour le mettre en vogue et pour lui procurer un crédit étonnant. Les Cabriolets ont eu leur saison et l'ont encore ; ce Livre aura la sienne, ou il seroit bien malheureux. Prononcez, MESSEIGNEURS ET MESDAMES, nommez cet Ouvrage, divin, enchanté, joli à croquer, enfin sémillant, et sa fortune est faite. Il pourra parier avec les *Pensées de Pascal,* la *Recherche de la Vérité,* la physique de *Descartes* et celle de Newton : que dis-je ? il ira plus loin; et j'aurai la gloire d'avoir su trouver un moyen de vous prouver tout le cas que fait de vos élégances celui qui est,

Messieurs et Mesdames,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

******

Est-ce joliment troussé ? La confiance en soi est la vertu des audacieux ; réussir leur suffit; la foule les acclame ; et ils savourent leur gloire, ces affamés de grossière ambroisie : orgueil et modestie, quel mélange !

A

En 1760, c'est-à-dire un an après le livre vert, voici venir le livre en vermillon, avec ce titre :

Le Livre
à
La Mode
Nouvelle Edition,
Marquetée, polie et vernissée.

Et, au bas de la page, une indication qui ne pèche guère par modestie :

En Europe
Chez les libraires
100070060

Toujours de la forme ; ces messieurs les amuseurs d'élégantes adoraient la forme, une forme à eux, s'entend, car le style académique n'eût pas fait leurs petites affaires. Ils aimaient à lâcher ailes déployées les inventions les plus capricieuses de la néologie ; et, somme toute, ne leur devons-nous rien à ces linguistes de premier jet, de haut vol, recherchant surtout dans la phrase, dans la contexture du mot, dans l'arrangement de la draperie littéraire, ce qui rendait leur pensée avec une énergie mélangée de couleur locale ? Il y a gros à parier que nous leur devons quelque chose. Sans les néologues des XVI, XVII et XVIII[e] siècles, notre belle langue française posséderait-elle les trésors inestimables de clarté, de précision, de vigueur, d'harmonie, qui en font l'instrument par excellence de la philosophie, de la poésie, du roman et de l'histoire ? — Ne soyons pas injustes envers les petits, envers les humbles. Au point de vue des perfectionnements de notre langue, mettons Scarron à côté de Bossuet, Rabelais à côté de Masillon et Saint-Evremont à côté de Blaise Pascal ; ces grands ouvriers eurent le même amour, la même passion : l'exactitude du mot.

VI

Le livre *vermillon,* si vermillon même que cent dix-huit ans après l'impression a conservé tout son éclat, tout son

prestige typographique, se réclama du livre vert, son aîné dans l'art de plaire, dans l'art, — assurément difficile — d'attirer et de retenir une clientèle. Et voici la mise en scène, souvent copiée, jamais égalée.

Aux Messieurs
Et Dames
A Vapeurs,

« Messieurs et Mesdames,

« La couleur verte n'ayant duré que huit jours, ainsi que toutes les modes, je vous offre le plus beau des vermillons, tel enfin qu'il brille sur vos visages, magnifiquement et furieusement enluminés, et tel qu'il doit être, selon l'avis des plus habiles TRONCHINS, pour enjoliver et égayer vos vapeurs. Quel plaisir de retrouver sur un papier l'expression même de vos charmantes figures, et d'y voir ce joli coloris qui pare aujourd'hui les physionomies de nos Petits-Maîtres et de nos Petites-Maîtresses, vraiment habiles dans l'art de se peindre avec élégance ! Cet ouvrage va devenir un tamis, où vos inquiétudes noires venant à s'évaporer, il ne vous restera plus que des langueurs agréables, propres aux gentillesses de la société. J'ai voulu aller par gradation, du noir au vert, et du vert au couleur de rose pour vous prouver, MESSIEURS ET MESDAMES, que dans toutes Les nuances, je suis également

Votre admirateur et serviteur,

******

Bravo, n'est-il pas vrai ? Les dames à *vapeurs*, — elles en ont encore aujourd'hui — directement mises en cause,

mais avec des câlineries d'expression telles que les plus hargneuses ne tinrent pas longtemps rigueur à l'écrivain, — ces dames formèrent la clientèle courante, ce que nous avons nommé depuis, dans notre langue moderne, un peu mathématicienne, *le fond de boutique;* — elles furent les premières à rire de certains travers, de certains ridicules, de certaines façons d'être, d'un ensemble particulièrement original; ce rire n'eut pas le scepticisme froid, métaphysique, pour ainsi dire glacial, qui marqua les œuvres de l'esprit et les actions des coureuses de nouvelles au XVIII[e] siècle; — leur rire, sans dépasser la mesure, apprécia les stylistes et s'appropria leurs découvertes.

VII

Les *Mémoires secrets*, ce recueil des travers, des vices de l'époque, glace de Venise dans laquelle se reflète une civilisation sur le déclin, à la date du 9 juillet 1776, nous donnent une note précieuse : « Les vapeurs étant plus que jamais le tic des jolies femmes, on a fait une chanson sur ce ridicule; elle est assez bien faite, et fort à la mode; elle a pour titre *La Vaporeuse,* et est sur l'air : *Toujours, toujours, il est toujours le même.*

J'ai des vapeurs quand un galant soupire;
De déplaisir
L'amour me fait mourir;
Ne pouvez-vous languir,
Messieurs, sans me le dire?
Epargnez la fadeur,
Trève de vive ardeur;
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

A ma toilette un abbé me fait rire ;
Mon perroquet
Retient tout son caquet ;
Mon singe est plus coquet
Depuis qu'il vient m'instruire ;
Mais s'il m'offre son cœur,
Percé d'un trait vainqueur :
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

Certain rabin s'en vint un jour me dire,
Dieux ! que d'appas !
On n'y résiste pas ;
Et puis, d'un ton plus bas,
Aimez, belle Thémire,
Un peu de volupté
Sied bien à la beauté :
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

Un beau marquis que tout Paris admire,
Me divertit,
Il chante, il danse, il rit,
Il pétille d'esprit,
Il folâtre, il soupire ;
Quelquefois, tout à coup,
Il tombe à mes genoux :
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

Un financier (n'allez pas en médire)
Me traite au mieux,
Ses soupers font des dieux !
Son champagne mousseux,
En pétillant m'inspire ;
Mais dès qu'il s'attendrit,
Tout son feu me transit :
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

Il est charmant, partout on le désire,
Mon médecin,

C'est un homme divin ;
Ses doigts, d'un blanc satin,
S'exercent sur ma lyre,
Puis il toucha mon bras ;
Un jour il le serra :
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

Couplets du temps, ni meilleurs, ni pires ; toutes les chansons de ruelle ont leur prosodie spéciale ; ne leur demandez pas l'élégance, le rhythme, le nombre exact, la césure bien placée, la rime riche, les hachures si délicates et si savantes de l'école poétique moderne ; — non, elle ne vous donnera rien de ces merveilles du travail et de l'art ; elle est la chanson de combat, elle dit, elle commente, elle jase comme une commère hargneuse, elle épie les nouvelles de cour, de ville et de province, elle dénonce, elle intimide, elle chante l'amour, le plaisir, la gaîté, l'entrain, elle excite les sens des blasés, elle offre de riants tableaux aux épicuriens ; — la chanson de ruelle touche aux mondes les plus divers, aux courtisans, aux belles marquises, aux ministres, aux ambassadeurs, au Roy lui-même, à ses favorites, quelquefois indignes de fixer l'attention de l'histoire, à la société d'esprit, à la société des élégances, à la société des réformateurs, à la société corrompue des Gourdan et des Brissault ; — bref, la chanson, tour à tour joyeuse, cynique, ordurière, méchante, humoristique, causeuse, a les qualités et les travers de l'époque qui la vit fleurir ; elle marche devant elle sans souci, avec l'humeur du scepticisme, avec l'entrain de ceux qui ont besoin de s'étourdir. Et le siècle ne finira pas dans le rire, car la chanson de ruelle, si redoutable et cruelle à la fois, creuse déjà l'abîme dans lequel roulera la Monarchie, elle prépare

les chutes et les crimes; — aux coins des jolies lèvres qui ont esquissé tant de sourires il y a néanmoins un trésor inépuisable de réticences malignes et de préoccupations démoniaques. A ces titres, les couplets sur les vapeurs devaient figurer ici.

VIII

Toutes les dames d'alors eurent des vapeurs. Dans l'élégante société de Sceaux, le chevalier de Jaucourt, *clair-de-lune*, comme on l'appelait le plus souvent avec un arrière-goût ruelliste prononcé, tint le sceptre ; Mme de Montesson, qui aura plus tard une brillante aventure avec le Duc d'Orléans, faisait, elle aussi, des vapeurs avec le comte de Guines, un vaporeux platonique, qui enverra sous peu promener ces belles imaginations et fera une fin dans la diplomatie. — On le voit, vapeurs par-ci, vapeurs par-là, vapeurs partout, et même sur le trône dans la personne de la Reine, vers la fin du siècle, il y aura des vapeurs, hélas ! brusquement dissipées par l'éclair, prélude des longues tempêtes. — Mais le livre vermillon aura rempli sa courte destinée, en occupant le quart-d'heure d'une petite-maîtresse.

IX

Disons, avant de pousser plus loin l'examen de ces livres à la mode au XVIIIe, que les impressions en couleur reprennent faveur, et une faveur, d'ailleurs, méritée puisque la gravure leur prodigue ses trésors.

Un éditeur a tenté de remettre en vogue, en honneur, en crédit auprès des dilletante ès-lettres ce genre d'impressions; et notre opinion, franchement exprimée, est qu'il réussira, car l'imagination est flattée, surprise, bercée par Les fioritures typographiques de la page ; — les penseurs eux-mêmes, les graves amateurs, ne reculent pas devant un livre coquettement édité ; il semble que le sens prenne des ailes et vienne à vous avec un joyeux murmure. Est-ce une illusion ? Mais elle nous a paru une lecture facile entre toutes, agréable entre les plus agréables, la lecture des livres à la mode ; — et pourquoi notre approbation sans réserves serait-elle isolée ?

Les impressions en couleur conviennent à la fantaisie, au conte, au théâtre, aux actualités, aux bluettes, aux réimpressions de ces genres, aux croquis d'histoire qui n'abordent pas le lourd in-8° ; bref, la couleur rajeunit, elle pare, elle charme ; et comme les dames du bon temps savaient poser une mouche, elle revêt un manteau de fantaisie pour aller au cœur en passant par l'imagination.

X

Les livres imprimés en couleur méritent d'être lus et relus, conservés avec soin ; ils montrent la civilisation du XVIII^e^ sous son vrai jour, ils ont les soucis galants des dames, les mille coquetteries des hommes acharnés à plaire, toujours en quête de sensations nouvelles, voulant épuiser les délices et les amertumes de l'amour. Observations de mœurs, délicates analyses, marquées à fleur de coin des plus malicieuses échappées de plume, voilà les livres en cou-

leur peints d'un seul mot. Les perruques grises d'une certaine école morose, et les perruques blondes d'une certaine autre école, plus ennuyeuse que littéraire, ne veulent pas que l'on remette en honneur les pamphlets, les couplets et les chansons de ruelle ; c'est là bien de la témérité, croyons-nous sincèrement. Les frères de Goncourt, aussi habiles stylistes qu'observateurs attentifs et philosophes aimables, ont ouvert la voie; et le XIX^e^ siècle ne se terminera pas sans posséder, dans ses détails et dans son ensemble, les travaux, les indiscrétions, les railleries, les lardons et brocards, les grivoiseries des couplets des ruelles et des livres imprimés en couleur au XVIII^e^.

XI

Ces brochures, que nous appellerions maintenant des plaquettes, sont curieuses à observer à plus d'un titre; elles fournissent la note légère, l'humour, le caprice, le papillotage d'une société qui portait dans ses amusements le sérieux plein de trouble et d'anxiété des grands mouvements de la vie ; — elles sont écrites à fleur de peau avec les encres teintées qui donnent au livre nous ne savons quel charme de vague et de mystère ; — elles proclament à chaque page, à chaque ligne, au début de chaque chapitre, leur brièveté d'existence, leur passage, clandestin pour ainsi dire, sur une toilette de jolie femme, dans la poche d'un petit-maître ; et, circonstance peu remarquée, quoique remarquable entre toutes, ces brochures ont survécu aux destructions de livres, aux arrêts, aux saisies, aux plus minutieuses perquisitions ; elles ont toujours l'orgueil de

vivre, la passion de raconter, le bonheur de lancer une spirituelle méchanceté. — Et que d'esprit on dépensa dans ce genre ailé, que de fugues, que d'inventions surprenantes, que de néologies franchement exprimées ! La néologie, — rendons-lui cette justice en passant — jeta dans la circulation philologique des mots qui ont enfin leur place, non pas à la porte de l'Institut, non pas sur les marges étroites de son Dictionnaire, mais bien au cœur même de l'ouvrage. Que de fluctuations de sens, d'emplois, de nuances, de variantes, ne subirent-ils pas, ces mots de ruelles et de feuilles volantes ! Les énumérer serait écrire un des plus attrayants chapitres de l'histoire comparée de notre langue; nos linguistes, savants et autorisés, nos maîtres, nos éducateurs, écriront sans doute un jour ce livre, qui sera rempli de piquantes révélations, de rapprochements aussi heureux qu'inattendus. — Voilà, présentées au courant de la plume, les réflexions suggérées par les brochurettes imprimées en couleur au siècle du rire et de l'élégance. — La tradition des encres teintées revient à la mode, signe de goût, marque de progrès, preuve d'intelligence et de force.

Léon de LABESSADE.

LA LÉGENDE FLAMANDE DE SAINT BRANDAN ET SA BIBLIOGRAPHIE

Au moyen-âge, la Flandre était riche en légendes. Le savant allemand Edouard Kausler croit même que la plupart des légendes ou sagas germaniques ont pris naissance sur le sol néerlandais et se sont répandues de là avec les Franks dans le reste de l'Allemagne *.

Ces contes merveilleux se sont développés dans un ordre qui correspond au développement de la conscience humaine.

L'homme, en apparaissant sur la scène du monde, est tout d'abord saisi par le spectacle des phénomènes de la nature extérieure.

Le soleil, la nuit, la lune et les étoiles, le ciel et la terre l'impressionnent vivement ; il les personnifiera. Des cata-

* « Ia, wahrscheinlich ist die grosste aller germanischen sa-« gen auf niederlandischen Boden erwachsen, und von hier mit « den Franken nach den übrigen Deutschland gewandert. » *Reimchronik von Flandern*, p. XVIII.

clysmes, des tremblements de terre, des famines seront considérés comme des puissances supérieures auxquelles rien ne résiste.

Plus tard, ces personnifications et ces puissances deviendront des divinités, amies ou ennemies, selon leur influence bonne ou mauvaise; on les invoquera en allant combattre les animaux féroces et les monstres, et ceux qui se distingueront dans ces combats seront des héros. De là, les traditions héroïques.

Plus tard encore, lorsque les nationalités commenceront à se constituer, que les peuples rivaliseront et lutteront entr'eux pour la suprématie, on verra naître les traditions chevaleresques.

L'âge des traditions ou des légendes, qui se transmettent de bouche en bouche, finit à l'époque où les trouvères s'en emparent et les fixent par l'écriture.

A chacune des périodes légendaires correspondront des poèmes épiques qu'on appellera « Bestiaires, » si les animaux en sont les héros, comme ceux du roman du Renard, *Reinaert de Vos*. Ils seront de véritables épopées, si les héros en sont des hommes valeureux, qui se font remarquer par leur courage, leur énergie et leur sagesse. Ces poèmes recevront aussi le nom de romans de chevalerie.

Ceux qui se donneront la mission d'écrire les événements dignes d'être transmis à la postérité, seront des poètes; ils se serviront du vers, parce que la forme métrique pénètre mieux dans la mémoire populaire.

Les légendes mises en vers sont donc une partie importante de l'histoire littéraire du moyen-âge. Nous pouvons même dire qu'en Flandre toute la littérature du moyen-âge est comprise dans la poésie. Et lorsqu'on entrera dans la

période historique, c'est encore en vers qu'on écrira les premiers rudiments de l'histoire. Il en devait être ainsi, car toute poésie épique a été primitivement une manifestation de l'histoire, comme toute l'histoire se confond à son origine avec la poésie épique. Les vieux poèmes épiques ne sont en effet autre chose que l'exposition de traditions historiques, telles que les anciens peuples les avaient comprises.

C'est au douzième siècle, que les trouvères flamands, les *vinders*, recueillent les légendes de la bouche même du peuple. C'est alors que paraissent le fameux poème du *Renard*, qui fait allusion à des luttes intestines entre des seigneurs, leurs vassaux et les paysans attachés à la glèbe; celui de la *Guerre de Troie* par Siger Dieregodgaf, qui chante les actions héroïques et la mort d'Hector ; la chanson des *Nibelungen* et celle de *Goedroen*, qui sont pour les peuples germaniques ce que l'Iliade et l'Odyssée sont pour les Grecs; le roman de Charles et Elegast *(Caerl ende Elegast)*, et celui des Lorrains, poèmes épiques qui se rapportent au cycle carolingien; enfin les poèmes religieux de *la Vie de Jésus* et du *merveilleux voyage de saint Brandan*.

BIBLIOGRAPHIE DE SAINT BRANDAN

Saint Brandan est un personnage qui a réellement existé. Il vivait en 577 et il a fondé le monastère de Cluain-Fert en Irlande. Il est fait mention de lui dans les Bollandistes :

Acta Sanctorum Maii à Godefrido Henschenio et Daniele Pa-

pebrochio. T. III, p. 599. — *Vita S. Idæ*, num. 21, 15 janvier.

COLGANUS. *Vita Sti Patrici*, num. 79. *Vita S. Columbæ*, num. 12.

AUGUSTINUS MAGRAIDIN, canonicus augustinianus cœnobii insulæ omnium sanctorum. — *Vita S. Brandani, in appendice ad vitam*. S. Idæ, cap. 3. — *Ad vitam S. Hierlatii sive Iarlathei, episcopi*, cap. 3.

JACOBUS USSERIUS. *De britannicorum Ecclesiarum antiquitate*, pp. 532, 868, 910.

Breviarum aberdonensis.

Vita S. Fursei, 16 janvier, dans les Bollandistes.

ADAMNANUS. *Vita S. Columbæ abbatis*, lib. III, cap. 2.

THOMAS THANNER. *Bibliotheca Britannica-hibernica*.

JOANNES TRITHEMIUS. *De viris illustribus ordinis S. Benedicti*, lib. III.

JACOBUS WAREUS, hibernus. *De scriptoribus hibernis*, p. 12.

MABILLON. *Sæculum benedictinum primum*.

DUGDALUS. *Monasticum anglicanum*, in-f° 3 vol. 1655, 1661, 1673.

WARTHONUS. *Anglia sacra*, 1691, 2 vol. in-f°.

MOLANUS, in suis notis ad XVI maii. *Calendarium ecclesiasticum*. Anvers, 1574, in-12.

Acta sanctorum ordinis benedicti, t. I, p. 217.

SURIUS. *Vita Sancti Maclovii*.

BUTLER. *Lives of the Fathers, martyrs and others Saints*. Dublin, in-8°, 1879-80.

GODESCARD. *Vies des pères, des martyrs, et des autres principaux saints*. Villefranche de Rouergue, 1763, in-8°.

BAILLET. *Vies des Saints*, in-f°, 1701.

JOANNES A BOSCO. *Acta S. Maclovij*, in Bibliotheca floriacensi, cap. 1.

PAUL JAKOB BRUNS. *Romantische und andere gedichte in altplattdeutscher sprache aus einer handschrift der Akademischen, Bibliothek zu Helmstadt*. Berlin und Stettin, 1798, in-8°, p. 161 à 216. (Vers écrits en ancien bas-allemand et en bas-saxon).

Collecta moralia ex sanctis Patribus.

SERRURE. *Jeu d'Esnnorée, fils du roi de Sicile*. Drame du XIIIe siècle.

JEAN HARTLIEB. *Biblioth. de Nurembert*. MS. de 1488, im-

primé à Augsbourg en 1497, in-4° chez Jean Troschauer : à Ulm en 1499, in-4° chez Jean Zainer ; à Strasbourg en 1510, in-4° chez Math. Kupsuff.

HUMMEL. *Neue Biblioth. von seltenen und sehr seltenen büchern.* Nürnberg, 1776, t. I, p. 8 à 11.

Bibliothèque impériale de Vienne. *Passional bas-saxon.* Lubec, 1507, p. 209 à 216.

GABRIEL ROLLENHAGEN, *vier bücher wunderbalicher Reysen durch die Luft.* In-f°, Magdeburg, 1604.

VONDERHAGEN ET BUSCHING. *Literarischer grundriss zur geschichte der deutschen poesie von der altesten zeit bis in das 16 jahrhundert,* in-8. Berlin, 1812, p. 295 à 296.

ACHILLE JUBINAL. *La légende latine de saint Brandaines, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi,* in-8°. Paris, 1836.

FERDINAND DENIS. Article sur saint Brandan dans l'*Europe littéraire.*

Magasin pittoresque août 1878, p. 273.

Le Monde enchanté, cosmographie et histoire naturelle fantastique du moyen-âge, in-32, Paris, 1843.

Lycée armoricrin, T. II, p. 202.

ALEXANDER PENROSE FORBES. *Kalendars of scotish saints.* Edinburg, in-4° 1872, p. 284 à 287.

W. REEVES. *Lives of saint Columba, written by Adamnan.* Edinburg, 1874, in-8°, liv. III, ch. 4 ; p. 195, 285.

THOMAS WRIGHT. *Saint Brandan,* in-8, 1842. Londres.

HERMANN SUCHIER. *Romanischen Studien* (d'Edouard Boehmer) Strasbourg, 1875, in-8°.

FRANCISQUE MICHEL. *Les voyages merveilleux de saint Brandan à la recherche du Paradis terrestre.* Paris, 1878, in-16.

MANUSCRITS

Bibliothèque nationale de Paris : N° 2333, A. ancien fonds Colbert, in-f°, XII^e siècle.

N^os 2444, fonds Colbert, in-f°, XIII^e siècle.
2845, XIV^e siècle, ancien fonds de Louis de Targny.
3784, XI^e siècle, fonds de S^t Martial, de Limoges.
4887, XII^e siècle, fonds de Dupuy.
5137, XIII^e siècle, fonds de S^t Martial, de Limoges.
5284, XIII^e siècle, fonds Colbert.

5348, XIII^e siècle, fonds Colbert.
5371, XIII^e siècle, fonds de Baluze.
5572, XI^e siècle, fonds de Faure.
6041. A, XIV^e siècle, fonds de Gaignières.
7595, f° 254, décrit par M. Francisque Michel, dans l'introduction au *Roman de la Violette*, p. XLII.
277, fonds de Notre Dame, f° 32.
7534, GAUTHIER DE METZ, *Image du monde.*
7991, ancien n° 329 du fonds de Bigot, provenant de la bibliothèque de Charles V.

Bibliothèque de l'Arsenal. Fonds de S^t Victor. Catalogue des Ms. de ce dépôt, n° 55 et n° 283, in-f°.

Biblioth. de Strasbourg. HŒNEL. Catalogue des principales bibliothèques de l'Europe, colonnes 443 et 454.

Biblioth. de S^t Gallen, en Angleterre, n° 321 : *Brendani Oratio.*

Quant au texte flamand de la légende de saint-Brandan, il se trouve dans deux manuscrits, dont l'un repose aux archives de Stuttgart, où il est connu sous le nom de *Comburger Codex*, et l'autre est conservé dans la bibliothèque royale de Belgique, à Bruxelles. Ces deux manuscrits ont été publiés en 1838 et 1841 par Blommaert de Gand. Nous venons de voir que notre légende a été écrite dans presque toutes les langues de l'Europe. La France, l'Espagne, l'Angleterre, l'Irlande et le pays de Galles l'ont connue. M. Renan n'est même pas éloigné d'admettre qu'elle est d'origine celtique, et que c'est par l'Irlande qu'elle nous aurait été transmise.

« La légende de saint Brandan, dit le savant académicien, est sans contredit le produit le plus singulier de cette combinaison du naturalisme celtique avec le spiritualisme chrétien. Le goût des moines hibernais pour les pérégrinations maritimes à travers l'archipel — tout peuplé de monastères — des mers d'Ecosse et d'Irlande, le souvenir de

navigations plus lointaines encore dans les mers polaires, fournirent le cadre de cette étrange composition, si riche d'impressions locales. Pline nous apprend que déjà de son temps les Bretons aimaient à se hasarder en pleine mer pour chercher des îles inconnues ; M. Letronne a prouvé qu'en 795, soixante-cinq ans par conséquent avant les Danois, des moines irlandais abordèrent en Islande et s'établirent sur le littoral. Les Danois trouvèrent dans cette île des livres irlandais, des cloches ; les noms d'une foule de localités attestent encore le séjour de ces moines, désignés du nom de *papæ* (pères). Aux îles Faroë, dans les Orcades et les îles Shetland, dans tous les parages en un mot des mers du Nord, les Scandinaves rencontrèrent avant eux ces *papæ*, dont les habitudes contrastaient si étrangement avec les leurs. N'entrevirent-ils pas aussi cette grande terre dont le vague souvenir semble les poursuivre, et que Colomb devait retrouver en suivant la trace de leurs rêves ? on sait seulement que l'existence d'une île coupée par un grand fleuve et située à l'occident de l'Irlande fut, sur la foi des Irlandais, un dogme pour les géographes du moyen-âge.

. . . . . .

« Au milieu de ces rêves apparaît avec une surprenante vérité le sentiment pittoresque des navigations polaires. La transparence de la mer, les aspects des banquises et des îles de glace fondant au soleil, les phénomènes volcaniques de l'Islande, les jeux des cétacés, la physionomie si caractérisée des *fiord* de la Norwége, les brumes subites, la mer calme comme du lait, les îles vertes couronnées d'herbes qui retombent dans les flots. Cette nature fantastique créée tout exprès pour une autre humanité, cette topographie étrange, à la fois éblouissante de fiction et parlante de réa-

lité, font du poème de saint Brandan une des plus étonnantes créations et l'expression la plus complète peut-être de l'idéal celtique.

« Tout y est beau, pur, innocent : jamais regard si bienveillant et si doux n'a été jeté sur le monde ; pas une idée cruelle, pas une trace de faiblesse ou de repentir. C'est le monde vu à travers le cristal d'une conscience sans tache : on dirait une nature humaine comme la voulait Pélage, qui n'aurait point péché. Les animaux eux-mêmes participent à cette douceur universelle. Le mal apparaît sous la forme de monstres errants sur la mer, ou de cyclopes relégués dans des îles volcaniques ; mais Dieu les détruit les uns par les autres, et ne leur permet pas de nuire aux bons. »

Voilà comment l'imagination du moyen-âge chrétien a groupé, autour d'un fait probablement réel, tout un cycle de mythes et l'a présenté à la postérité sous la forme d'une légende empreinte des couleurs du merveilleux et du surnaturel.

Dans ces dernières années, des Anglais érudits, l'évêque Brechin et W. Reewes, ont consacré des notices curieuses au héros de notre légende, qu'ils considéraient sans doute comme un de leurs compatriotes, et un éditeur français a publié, avec un luxe typographique qui lui fait le plus grand honneur, le manuscrit en vers français du XII^e^ siècle, sur les voyages de saint Brandan à la recherche du Paradis terrestre. Une copie en avait été prise par M. Francisque Michel au Musée Britannique, dans la Bibliothèque Cottonienne, et le savant paléographe l'a fait précéder d'une analyse du poème, analyse d'autant plus nécessaire, dit-il, que le vieux texte anglo-normand est plus obscur et se refuse au secours qu'un autre pourrait recevoir d'un glossaire.

Ce texte diffère des manuscrits flamands; il n'est donc pas possible d'affirmer que ceux-ci soient une traduction du français.

A la fin du manuscrit de van Hulthem, le poète dit que les aventures de Brandan *(Brandaens avontuere)*, ont été écrites en latin et que les manuscrits étaient la propriété de plusieurs villes et de maintes communautés religieuses :

> Want het leecht bescreven in lattyne,
> In meneghem cloester fine,
> Ende in menegher goede stede.

Cependant les textes flamands, que nous a fait connaître M. Blommaert, ne sont pas non plus des traductions de celui en latin publié par M. Achille Jubinal. S'ils ne sont pas originaux, ils doivent donc avoir été rédigés d'après un texte latin perdu.

Les poèmes flamands de saint Brandan, tels qu'ils nous sont parvenus, semblent avoir transformé des légendes qui remontaient au paganisme germanique ou scandinave et leur avoir donné le souffle chrétien.

On y remarque en effet des descriptions qu'on dirait être des imitations de l'Edda. Nous les signalerons au cours de notre exposition du poème.

La légende de saint Brandan a été très-populaire en Flandres.

Le trouvère français, qui a écrit le roman de Bauduin de Sebourc, la cite comme étant connue à Bruges et à Saint-Amand :

> Encore poèt-on, à Bruges, saint Brandon voir trouver,
> Ou moustier saint Amant le fait-on aourer;

. . . . . .

. . . . . .

Et fu si près d'enfer, che est chertain et clair,
Que de brandons le virent li deable jeter,
Et pour che le poet-on *saint Brandon* appeler *.

De plus, l'ouvrage publié par M. Francisque Michel a été composé par ordre d'une princesse néerlandaise, Alix de Louvain. Enfin, je serai même assez disposé à admettre que le nom de Brandan est emprunté à la langue flamande, car, ainsi que le dit le poète français du moyen-âge, le saint a vu si souvent les démons et l'enfer brûler qu'il est bien possible que le peuple flamand, en racontant sa légende, lui ait donné un nom ou un surnom qui rappelât le séjour infernal : « Brandan, » du flamand *branden*, brûler.

Louis de Backer.

* V. *Les voyages merveilleux de saint Brandan*, par Francisque Michel, p. X.

DES DÉDICACES DE LIVRES,

CHANGÉES OU SUPPRIMÉES

Il y aurait à faire un curieux ouvrage sur les dédicaces de livres à toutes les époques, car ces dédicaces, qui sont innombrables, présentent les variétés les plus anormales, les singularités les plus extraordinaires. Tel livre insignifiant devient quelquefois digne d'intérêt, en raison de la dédicace qu'il contient, et qui peut, à elle seule, fournir un piquant chapitre à la bibliographie anecdotique. Quelques bibliographes, Peignot, Lalanne, etc., se sont déjà occupé des dédicaces de livres, mais aucun d'eux n'a encore traité ce sujet instructif et divertissant, de manière à classer les dédicaces par genres et par espèces, à l'instar des plantes dans un système de botanique, en indiquant leurs caractères généraux et particuliers et en tenant compte des circonstances multiples qui ont présidé à leur éclosion plus ou moins heureuse. Ce n'est pas nous qui rédigerons cet ouvrage didactique ou fantaisiste, quoique nous ayons eu l'idée d'en rassembler les éléments ; nous nous bornerons aujourd'hui à signaler quelques dédicaces supprimées ou changées, dans certains exemplaires, qui ne laissent pas soupçonner l'absence ou la transformation de ces dédicaces.

Le savant Louis du Four, abbé de Longuerue, avait écrit, au courant de la plume, sans consulter d'autres sources que sa prodigieuse mémoire, la *Description historique et géographique de la France ancienne et moderne*, qu'il fit imprimer, à Paris, en un volume in-folio, accompagné de neuf cartes dressées par d'Anville. L'impression étant terminée, il demanda au Régent Philippe d'Orléans la permission de dédier au Roi ce grand ouvrage, qu'il avait entrepris, par gageure, disait-il, pour prouver qu'un véritable savant n'avait pas besoin de se servir des livres de sa bibliothèque, quand il avait à composer le plus volumineux ouvrage, qu'il devait tirer de son propre fonds. L'abbé de Longuerue, en effet, avait vendu ou plutôt donné sa bibliothèque à l'abbé Beraud, son ami et son admirateur, avant de commencer cette *Description de la France*, toute chargée de faits historiques, de détails géographiques, de noms propres et de noms de lieux, de documents statistiques, de chiffres et de dates.

L'épitre dédicatoire au jeune roi Louis XV fut imprimée, avec l'agrément du duc d'Orléans, et le volume allait paraître en 1719, quand le Régent fut averti par l'abbé de Fleury, évêque de Fréjus, que l'ouvrage de l'abbé de Longuerue, qu'on pouvait considérer comme un tour de force littéraire sans précédent, était malheureusement rempli de fautes graves et de renseignements erronés. En conséquence, le duc d'Orléans empêcha la mise en vente du volume et en confia la révision à l'abbé de Fleury, qui s'adjoignit Denis Godefroy et l'abbé Le Grand, pour y faire des changements et des retranchements, que l'auteur ne voulut pas toujours accepter. Il résulta de là, que la *Description historique et géographique de la France* ne parut que trois ans plus tard, en

1722, avec un grand nombre de cartons et sans nom d'auteur. L'épître dédicatoire au Roi avait été supprimée, par ordre. On comprend qu'elle ne doit se trouver que dans bien peu d'exemplaires.

Dans la première édition de l'*Histoire de France*, de Mézeray *(Paris, Mathieu Guillemot*, 1643-51, 3 vol. in-fol.) l'auteur, en sa qualité d'historiographe de France, avait obtenu l'autorisation de mettre, en tête de son livre, une épître dédicatoire à la Reine ; mais, dès la publication du second volume, on accusa Mézeray d'avoir dépassé toutes les libertés que l'histoire permet aux historiens et d'avoir manqué de respect au principe même de la royauté, en osant parler des rois et même des reines avec une audace, qui allait jusqu'à l'outrage. Anne d'Autriche, devenue régente pendant la minorité de son fils, ordonna de supprimer l'épître dédicatoire, qui n'était plus à sa place dans un ouvrage qu'il faudrait sans doute désavouer et supprimer aussi. Les exemplaires, qui n'étaient pas encore vendus chez le libraire-éditeur, se trouvèrent donc privés non-seulement de la dédicace à la Reine, mais encore du portrait d'Anne d'Autriche assise entre ses deux enfants. Mézeray, vivement blessé du désaveu tacite et à la fois éclatant, qu'on avait fait subir à son *Histoire*, y répondit, en quelque sorte, dans son troisième volume, où il fit imprimer, en tête du règne de Henri IV, une nouvelle dédicace, adressée au duc de Brunswick et Lunebourg, en date du 9 juillet 1651. Cette dédicace ne subsista pas longtemps dans les exemplaires, que le libraire Mathieu Guillemot mettait en vente : un ordre de la cour la fit disparaître, sans que personne y prit garde. Voilà comment la plupart des exemplaires de cette première édition de l'*Histoire de France*, par Eudes Mézeray, sont impar-

faits de l'épitre dédicatoire à la Reine et de la dédicace au duc de Brunswick et Lunebourg.

Ce n'étaient pas seulement les rois et les reines, qui faisaient la guerre aux dédicaces malséantes et qui en exigeaient la suppression. Le sieur de Préfontaine, publia, en 1660, chez Cardin Besongne, à Paris, un roman intitulé : *L'Orphelin infortuné, ou le Portrait du bon frère, histoire comique et véritable de ce temps* (in-8 de 8 feuill. prélim., non chiffrés, et de 395 pages ; achevé d'imprimer le 10 may 1660). Ce roman, qui avait toute la saveur et le montant de la littérature picaresque espagnole, dégageait comme un parfum de personnalité satyrique. Il était précédé de la dédicace suivante :

A nostre illustre le sieur de la Boissière, chevalier, commandeur de Congot, etc.

Monsieur,

Les tesmoignages que vous m'avez donnez d'avoir pour agréable un amas des parcelles dont je vous ay entretenu de vive voix, me fait prendre la liberté de vous présenter cet Orphelin, que j'ay tasché, malgré toutes ses afflictions, de rendre un peu gay pour vous aller visiter ; je l'ay mesme habillé à la romanesque et tellement déguisé, qu'il n'y aura que vous seul de qui il puisse estre reconneu : ce qu'il luy suffira, puisque ce n'est que de vous, Monsieur, qu'il espère de favorables œillades ; s'il ne vous dit rien de ce qui s'est passé depuis qu'il a l'honneur de votre particulière connoissance, c'est vous asseurer d'autant plus que ce premier rayon de vostre abord a dissipé tous les orages qui jusques-là l'avaient accablé, et l'a mis dans l'espérance d'une félicité asseurée, dont il se promet de vous faire quel-

que jour un nouveau récit. Vous trouverez dans celuy-cy des choses que vous auriez peine à croire, si votre jugement tout clairvoyant ne vous empeschoit de pescher par ignorance, car comme vous n'avez pas esprouvé mesme sort, vostre heureuse naissance ayant esloigné de vous tous les malheurs dont la sienne a esté suivie, ses souffrances ne vous passeroient en l'esprit que comme des songes : mais cette prudence, qui vous fait si bien juger de tout, vous fera connoistre que le seul malheur a fait tout le crime de cet Infortuné, qui a lieu d'espérer que vous aurez soin de sa fortune, puisque vous avez déjà commencé à régler sa conduitte. Il estoit d'humeur trop libre et grand amy des bonnes compagnies et de la bouteille, mais vous lui avez appris à fuir le cabaret et à changer les bons morceaux contre d'autres plus médiocres, luy donnant plusieurs salutaires instructions, mesme la méthode de se servir utilement de la plume, et autres gentillesses, et il ne lui reste plus, pour paroistre avec tous ses advantages, que d'avoir acquis l'art de vous plaire. Pour moy, je me trouveroy bien heureux, après que vous luy aurez fait l'honneur de le recevoir de ma main, si vous me permettez de me dire, avec luy,

Monsieur,

Vostre très affectionné bon amy, etc.

D. P. F.

Cette dédicace, pour qui savait lire sous les mots, donnait à entendre que le sieur de Préfontaine était non pas l'*affectionné bon ami* du sieur de la Boissière, mais bien son frère naturel, et que ce *bon frère*, cet *orphelin infortuné*, avait eu sérieusement à se plaindre des procédés peu fraternels et peu généreux du sieur de la Boissière. Celui-ci, en s'adres-

sant au Lieutenant Civil, s'empressa de faire arrêter la vente du roman, dans lequel on l'avait mis en scène avec assez peu de révérence, et qui se montrait en public, sous les auspices de son nom et de ses titres de chevalier et de commandeur de Congot. (Ce sieur de la Boissière appartenait sans doute à l'ordre de Malte).

Le roman avait été supprimé, ainsi que la dédicace, mais le sieur de Préfontaine ne devait pas avoir le dernier mot dans ce débat avec son *bon amy* : l'édition de l'*Orphelin infortuné* n'était pas détruite ; il attendait un moment favorable pour la faire reparaître, sous un autre titre, en changeant la dédicace, qui avait motivé l'interdiction de ce roman. Le sieur de la Boissière désarma devant une nouvelle dédicace, dans laquelle son nom ne figurait plus, et il ne renouvela pas ses poursuites contre les *Aventures tragi-comiques du chevalier de la Gaillardise, où dans le récit facétieux de sa vie et de ses infortunes il divertit agréablement les esprits mélancoliques. Dédié à Monsieur le chevalier de Congot.* Par le sieur de Préfontaine *(Paris, Cardin Besongne,* 1662, in-8). Le chevalier de la Gaillardise et l'Orphelin infortuné, c'était le même personnage ; le roman de 1661 et celui de 1662, c'était le même roman, c'était la même édition, dont le titre seul avait été changé. Quant à la dédicace au sieur de la Boissière, elle se retrouvait intacte dans la plupart des exemplaires des *Aventures tragi-comiques du chevalier de la Gaillardise ;* à peine si la nouvelle dédicace inoffensive figurait dans quelques exemplaires, pour porter témoignage de son existence vis-à-vis du syndicat de la librairie, auquel le Lieutenant Civil avait transmis l'ordre de faire retirer, des boutiques de la galerie du Palais, l'*Orphelin infortuné ou le Portrait du bon frère.*

On a tout lieu de supposer que les amateurs de romans achetèrent deux fois celui du sieur de Préfontaine, sous deux titres différents, mais l'ouvrage était si gaillard, si plaisant et si original, qu'ils ne se fachèrent pas trop d'une tromperie de libraire ou d'auteur, qui leur offrait l'occasion de lire et de relire ce charmant livre, qu'on n'a pas réimprimé depuis et que les bibliophiles modernes ne laisseront pas échapper, s'ils le rencontrent, par grand hasard, avec l'un et l'autre titre, avec l'une ou l'autre dédicace. Au reste, rien n'était plus ordinaire, au XVII^e^ siècle, que ces changements de titre pour le même livre qui paraissait, en même temps, sous divers titres, chez plusieurs libraires. Il n'y avait pas de cas rédibitoire à ce sujet, et l'auteur, comme le libraire, s'arrogeait le droit d'attribuer au même livre et à la même édition deux ou trois titres tout à fait distincts et souvent absolument dissemblables. Un exemple entre mille.

Charles Coypeau d'Assoucy, avant de partir, pour la Provence et le Languedoc, avec les deux *pages de musique* qui exécutaient ses compositions musicales, sollicita, en son propre nom, un privilége du roi, pour l'impression du recueil de ses poésies et de ses lettres en prose : « Permis de « faire imprimer, vendre et débiter un livre de sa composi- « tion, intitulé : *Poésies et lettres de M. d'Assoucy, contenant « diverses pièces héroïques, satiriques et burlesques,* pour le « temps et espace de neuf ans entiers. 3^e^ jour d'avril 1653. » Ce privilége obtenu, d'Assoucy le céda et transporta à deux libraires de Paris, J.-B. Loyson et L. Champhoudry. L'ouvrage, mis sous presse aux frais des cessionnaires, fut achevé d'imprimer, pour la première fois, le 13 juillet 1653 : il formait un petit volume in-12 de 4 ff. non chiffrés et de 188 pages. Les cessionnaires s'étaient partagé les exem-

plaires tirés, pour y mettre des titres avec leurs noms et adresses. Les exemplaires de J.-B. Loyson furent intitulés : *Nouveau recueil de Poésies héroïques, satiriques et burlesques de M. d'Assoucy ;* les exemplaires de L. Champhoudry : *Poésies et lettres de M. Dassoucy, contenant diverses pièces héroïques, satiriques et burlesques.* Charles Coypeau d'Assoucy ne se fit aucun scrupule d'adresser la même dédicace à deux et peut-être à trois mécènes, qui en avaient payé chacun la façon. Cette belle dédicace commençait ainsi : « Quand je pense « qu'en trois livres que j'ay mis au jour, j'ay presque « espuisé, en trois personnes, toute la vertu de ce qui fait « accueil aux Muses. J'avois presque creu que le plus diffi- « cile des ouvrages de l'esprit estoit de faire des bons vers, « mais depuis quelque temps j'ay changé d'avis, et je dis « qu'il est encore plus difficile de trouver qui en fasse cas « et les reconnoisse. » Cette dédicace, dans les exemplaires de L. Champhoudry, était adressée « à Monseigneur Bordier, conseiller du roi en ses Conseils, intendant des finances et seigneur du Reincy. » Dans les exemplaires de J.-B. Loyson, d'Assoucy avait substitué au nom de Monseigneur Bordier, celui du comte de Harcourt, grand-écuyer de France. C'est ainsi que d'Assoucy, *l'Empereur du burlesque*, avait sû tirer d'un sac deux moutures. Le conseiller Bordier et le comte de Harcourt furent peut-être dégoutés des dédicaces pour toujours et se dirent à eux-mêmes ce que Molière disait plus tard au Roi dans sa dédicace des *Facheux :* « C'est une espèce de facheux assez insupportable, qu'un homme qui dédie un livre.

P.-L. Jacob, bibliophile.

TABLE

	Pages.
Aux Bibliophiles	1
La véritable édition originale des Caractères de Théophraste (par La Bruyère), et celle des Réflexions ou sentences et maximes morales (par le duc de La Rochefoucauld), par Asmodée	3
Anagramme, pseudonyme, anonyme	7
De la stéréotypie, par Louis de Villotte	9
Bibliophiliana	11
Livres français perdus, par Gustave Brunet	13
Du papier, par Jehan Guet	15
Signes distinctifs des éditions originales de Montesquieu, par Louis Dangeau	19
Remarques sur les éditions du XVe siècle et sur le mode de leur exécution, par P. Lambinet	21
Du prêt des livres, par Octave Uzanne	35
De la classification des autographes, des estampes et des gravures, par Ed. Rouveyre	41
Quelle est la véritable édition de Phèdre et Hippolyte, par Racine, par Asmodée	45
Méthode pour nettoyer les estampes, par Jehan Guet	49
Edwin Tross et ses publications relatives à l'Amérique, par le bibliophile Job	53
L'illustromanie, par Octave Uzanne	57
De la multiplicité des livres, par Van de Weyer	63
Procédé pour raviver l'écriture sur les vieux parchemins, par ***	71
Les prières de la marquise de Rambouillet, par Prosper Blanchemain	73
Les annotations de tout le monde, par Octave Uzanne	77

Pages.
Livres à clef, par le bibliophile Job 83
Alfred de Musset et ses prétendues attaques contre Victor Hugo, par Ch. de Lovenjoul..... 85
Livres imaginaires et souvenirs de bibliographie satirique, par René Kerviler..... 91
Les manuscrits du XVIIIe siècle, par Leys Francia..... 95
Quelle est la comtesse des Plaideurs de Racine, par Oldbook 110
Un livre rarissime imprimé à Toulouse, par le bibliophile Job..... 117
Livres découpés à jour, par Gustave Mouravit 121
Du plagiat, par Alexandre Piedagnel 127
Des impressions microscopiques, par Louis Mohr..... 141
Nouvelles remarques sur les petits conteurs, édition Cazin. Londres 1778, par Asmodée..... 148
Des livres et des bibliothèques, par ****** 151
Catalogue des anagrammes, devises et pseudonymes des poètes du XVIe siècle, par Prosper Blanchemain..... 161
Livres commencés et non achevés, par Gustave Brunet... 168
Des titres de livres, par Octave Uzanne..... 171
Les livres imprimés en couleur au XVIIIe siècle, par Léon de Labessade..... 177
La légende flamande de saint Brandan et sa bibliographie, par Louis de Backer..... 191
Des dédicaces de livres, changées ou supprimées, par P.-L. Jacob, bibliophile..... 201

ACHEVÉ D'IMPRIMER

Le 31 décembre 1878

Par BLUZET-GUINIER, Imprimeur

A DOLE-DU-JURA

POUR

ÉDOUARD ROUVEYRE

LIBRAIRE ET ÉDITEUR

A PARIS

Binding instructions inside

MISCELLANÉES

BIBLIOGRAPHIQUES

PUBLIÉS PAR

ÉDOUARD ROUVEYRE & OCTAVE UZANNE

AVEC LA COLLABORATION

de MM. Louis de Backer, Prosper Blanchemain
Gustave Brunet, Champfleury
L. Derôme, Fernand Drujon
René Kerviler, Léon de Labessade, Paul Lacroix
Jules Le Petit, Charles de Lovenjoul, Louis Mohr
Gustave Mouravit, Alexandre Piedagnel
Louis Vian, le Bibliophile Job.

* I

PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

EDOUARD ROUVEYRE

1, Rue des Saints-Pères, 1

—

1878

S 3893

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

ÉDOUARD ROUVEYRE, 1, rue des Saints-Pères, Paris.

VIENT DE PARAITRE

CATALOGUE

DES

OUVRAGES, ÉCRITS

ET DESSINS

DE TOUTE NATURE

POURSUIVIS, SUPPRIMÉS

OU

CONDAMNÉS

DEPUIS

LE 21 OCTOBRE 1814 JUSQU'AU 31 JUILLET 1877

Édition entièrement nouvelle, considérablement augmentée

SUIVIE DE LA TABLE DES NOMS D'AUTEURS ET D'ÉDITEURS

Et accompagnée de Notes bibliographiques et analytiques

PAR

FERNAND DRUJON

Cet ouvrage forme un beau et fort volume grand in-8° de plus de 450 pages. Couverture et titre imprimés en rouge et en noir. . . . . 10 fr.

DOLE-DU-JURA. — IMPRIMERIE BLUZET-GUINIER, RUE DUSILLET, 19.